

À la rentrée 2023, les établissements publics et privés sous contrat du second degré accueillent 5 656 700 élèves (1). Plus précisément, 3 404 800 élèves étudient au collège, 1 618 800 dans une **formation générale ou technologique** et 633 000 dans une **formation professionnelle** (2)(3).

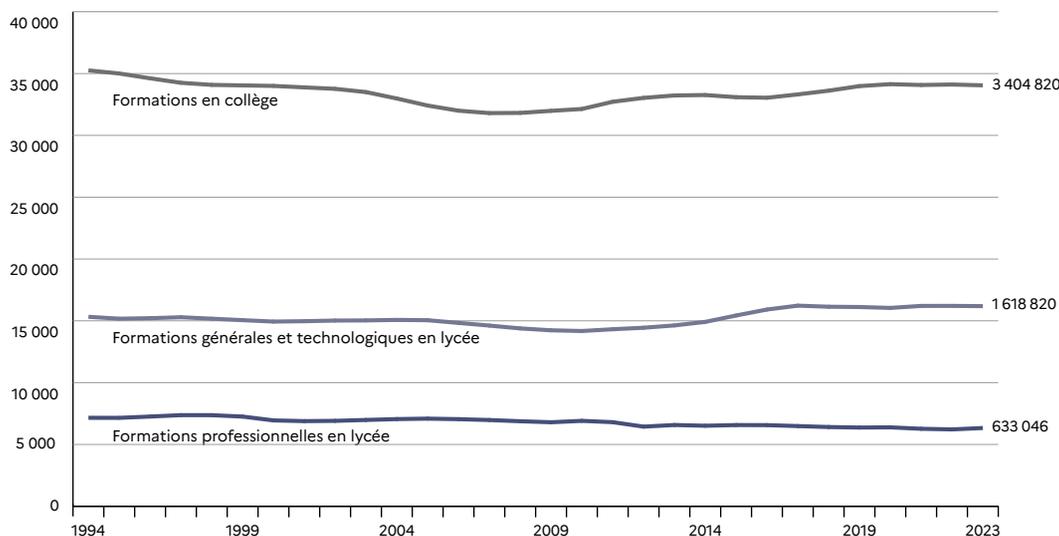
Dans l'ensemble du **second degré**, la part de l'enseignement public atteint 78,9% en 2023. Ce taux se maintient depuis 2010, après avoir dépassé 80% de 1995 jusqu'au début des années 2000.

Par rapport à la rentrée 2022, les effectifs augmentent légèrement (+ 2 900 élèves au total, soit une hausse de 0,1%). Pour autant, les évolutions diffèrent selon le cycle. Les effectifs des **formations en collège** diminuent ainsi par rapport à l'année 2022 d'environ 6 600 élèves, soit -0,2%. Cette baisse concerne le secteur public (-7 200 élèves) tandis que les effectifs du secteur privé

sous contrat progressent (+500 élèves). Les effectifs en formations générales et technologiques ont augmenté au cours de la décennie 2010, en particulier à la rentrée 2015 avec l'arrivée au lycée de la génération 2000. En 2023, leur nombre diminue par rapport à l'année précédente (-2 000 élèves). Là encore, si les effectifs diminuent dans le secteur public (-3 100 élèves), ils progressent dans le secteur privé sous contrat (+1 100 élèves).

Contrairement aux années précédentes, les effectifs en formations professionnelles augmentent nettement en 2023. Le nombre total d'élèves du secondaire de la voie professionnelle progresse ainsi de 11 400 élèves, soit une hausse de 1,8% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation concerne principalement le secteur public, mais également le secteur privé sous contrat (respectivement +9 700 et +1 700 élèves).

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 23.51 ; 22.39.

2 Évolution des effectifs du second degré, en milliers

	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Formations en collège	3 500,6	3 400,0	3 241,2	3 213,5	3 308,9	3 398,6	3 414,4	3 407,5	3 411,4	3 404,8
Public	2 826,6	2 734,7	2 585,3	2 545,5	2 615,2	2 678,3	2 691,5	2 681,4	2 685,0	2 677,8
Privé sous contrat	674,0	665,3	655,9	668,0	693,8	720,3	722,9	726,2	726,5	727,0
Part du public (%)	80,7	80,4	79,8	79,2	79,0	78,8	78,8	78,7	78,7	78,6
Formations professionnelles en lycée (1)	715,2	694,5	708,8	690,9	656,9	636,7	638,3	626,7	621,6	633,0
Public	572,8	556,7	569,1	552,4	527,8	514,5	517,3	508,2	505,4	515,1
Privé sous contrat	142,4	137,8	139,7	138,5	129,1	122,2	121,1	118,6	116,2	117,9
Part du public (%)	80,1	80,2	80,3	80,0	80,4	80,8	81,0	81,1	81,3	81,4
Formations générales et techno en lycée	1 517,1	1 493,9	1 504,9	1 417,6	1 543,1	1 611,7	1 604,4	1 620,6	1 620,8	1 618,8
Public	1 206,8	1 199,6	1 204,0	1 116,0	1 223,6	1 275,7	1 264,9	1 273,9	1 275,3	1 272,2
Privé sous contrat	310,4	294,3	300,9	301,6	319,6	336,0	339,4	346,7	345,5	346,6
Part du public (%)	79,5	80,3	80,0	78,7	79,3	79,2	78,8	78,6	78,7	78,6
Ensemble	5 732,9	5 588,4	5 454,9	5 322,1	5 508,9	5 646,9	5 657,0	5 654,8	5 653,8	5 656,7
Public	4 606,2	4 491,1	4 358,4	4 213,9	4 366,5	4 468,5	4 473,6	4 463,4	4 465,7	4 465,2
Privé sous contrat	1 126,7	1 097,3	1 096,5	1 108,2	1 142,4	1 178,5	1 183,4	1 191,4	1 188,2	1 191,5
Part du public (%)	80,3	80,4	79,9	79,2	79,3	79,1	79,1	78,9	79,0	78,9

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

1. À partir de la rentrée 1995, les formations professionnelles en lycée incluent les formations complémentaires et les préparations diverses de niveaux 3 et 4.

3 Effectifs d'élèves dans les établissements du second degré à la rentrée 2023

	Public	Privé sous contrat	Ensemble
Sixième	636 014	180 820	816 834
Cinquième	632 266	180 914	813 180
Quatrième	638 908	178 911	817 819
Troisième	644 334	177 372	821 706
Ensemble sixième-troisième (1)	2 551 522	718 017	3 269 539
ULIS en collège (2)	45 788	4 761	50 549
Formations en collège	2 597 310	722 778	3 320 088
Segpa (3)	80 531	4 201	84 732
Formations en collège y compris Segpa	2 677 841	726 979	3 404 820
Première année de CAP	47 907	8 427	56 334
Deuxième année de CAP	38 684	6 907	45 591
Total CAP 2 ans	86 591	15 334	101 925
Total BMA	1 936	334	2 270
Seconde professionnelle	146 478	34 377	180 855
Première professionnelle	141 113	34 150	175 263
Terminale professionnelle	126 993	30 908	157 901
Ensemble bac professionnel	414 584	99 435	514 019
Autres pro (4)	6 283	1 338	7 621
ULIS pro (2)	5 704	1 507	7 211
Ensemble formations professionnelles en lycée	515 098	117 948	633 046
Seconde GT	439 996	119 942	559 938
Première GT	413 505	114 187	527 692
Terminale GT	418 570	112 398	530 968
ULIS GT (3)	140	82	222
Ensemble formations générales et technologiques en lycée	1 272 211	346 609	1 618 820
Formations en lycée y compris ULIS	1 787 309	464 557	2 251 866
Ensemble second degré	4 465 150	1 191 536	5 656 686

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

1. Y compris troisième prépa-métiers en lycée.

2. Voir « Glossaire ».

3. L'enseignement adapté inclut les effectifs des EREA et des Segpa en lycée, quelle que soit la formation dispensée.

4. Dont formations diverses de niveaux 3 et 4, CAP en un an et brevet professionnel.

À la rentrée 2023, 5 656 700 élèves suivent un enseignement dans le **second degré** dans un établissement public ou privé sous contrat (1). La part de chaque académie est extrêmement variable : de 0,4% des effectifs nationaux scolarisés dans l'académie de Corse à 9,4% dans celle de Versailles.

En France hors DROM, le nombre d'élèves inscrits dans une formation du second degré est en hausse dans huit académies, notamment dans celles de Créteil (+1,0%) et de Versailles (+0,9%). Quinze académies enregistrent des effectifs en diminution avec une baisse plus marquée à Besançon (-1,0%), Poitiers et Limoges

(-0,8% chacune). Dans les DROM, 260 800 élèves sont scolarisés. Hormis Mayotte (+0,8%), toutes les académies des DROM affichent des baisses d'effectifs par rapport à 2022 (-2,6% en Guadeloupe).

En France hors DROM, 78,3% des élèves du second degré sont scolarisés dans le secteur public. Cette part varie fortement d'une académie à l'autre. Dans les académies de Rennes, Nantes ou Paris, six élèves sur dix fréquentent un établissement public, contre neuf élèves sur dix en Corse ou dans l'académie de Limoges. Dans les DROM, la part du secteur public atteint en moyenne 92,4%.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 23.51 ; 22.39.

1 Effectifs d'élèves du second degré par département et académie à la rentrée 2023

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Part du Public (en %)
Allier	20 765	2 803	88,1
Cantal	7 703	1 272	85,8
Haute-Loire	9 797	7 434	56,9
Puy-de-Dôme	40 118	9 939	80,1
Clermont-Ferrand	78 383	21 448	78,5
Ardèche	17 036	9 397	64,4
Drôme	32 915	10 412	76,0
Isère	90 956	20 196	81,8
Savoie	29 987	5 047	85,6
Haute-Savoie	52 550	18 205	74,3
Grenoble	223 444	63 257	77,9
Ain	47 443	9 485	83,3
Loire	46 316	18 001	72,0
Rhône	113 450	53 771	67,8
Lyon	207 209	81 257	71,8
Auvergne-Rhône-Alpes	509 036	165 962	75,4
Doubs	36 805	7 344	83,4
Jura	16 194	3 449	82,4
Haute-Saône	15 030	2 012	88,2
Territoire de Belfort	10 059	2 239	81,8
Besançon	78 088	15 044	83,8
Côte-d'Or	32 103	7 960	80,1
Nièvre	11 837	1 997	85,6
Saône-et-Loire	35 252	5 500	86,5
Yonne	21 601	3 062	87,6
Dijon	100 793	18 519	84,5
Bourgogne-Franche-Comté	178 881	33 563	84,2
Côtes-d'Armor	30 443	15 980	65,6
Finistère	39 674	31 280	55,9
Ille-et-Vilaine	58 036	38 730	60,0
Morbihan	29 643	30 764	49,1
Rennes	157 796	116 754	57,5
Bretagne	157 796	116 754	57,5
Cher	18 358	2 392	88,5
Eure-et-Loir	31 046	5 826	84,2
Indre	13 375	1 076	92,6
Indre-et-Loire	39 926	8 694	82,1
Loir-et-Cher	20 664	4 092	83,5
Loiret	52 882	8 563	86,1
Orléans-Tours	176 251	30 643	85,2
Centre-Val de Loire	176 251	30 643	85,2
Corse-du-Sud	10 017	573	94,6
Haute-Corse	11 173	684	94,2
Corse	21 190	1 257	94,4
Meurthe-et-Moselle	49 164	8 805	84,8
Meuse	11 409	1 817	86,3
Moselle	69 568	13 580	83,7
Vosges	23 300	3 593	86,6
Nancy-Metz	153 441	27 795	84,7
Ardennes	17 257	2 767	86,2
Aube	20 390	4 674	81,4
Marne	36 848	10 072	78,5
Haute-Marne	10 590	1 723	86,0
Reims	85 085	19 236	81,6
Bas-Rhin	78 613	11 449	87,3
Haut-Rhin	50 565	11 097	82,0
Strasbourg	129 178	22 546	85,1
Grand Est	367 704	69 577	84,1
Aisne	38 923	6 086	86,5
Oise	62 264	11 453	84,5
Somme	35 718	10 334	77,6
Amiens	136 905	27 873	83,1
Nord	157 863	75 979	67,5
Pas-de-Calais	104 740	21 196	83,2
Lille	262 603	97 175	73,0
Hauts-de-France	399 508	125 048	76,2
Seine-et-Marne	125 505	17 047	88,0
Seine-Saint-Denis	134 481	19 522	87,3
Val-de-Marne	98 191	17 407	84,9
Créteil	358 177	53 976	86,9
Paris	99 410	55 972	64,0
Yvelines	115 081	26 054	81,5
Essonne	112 916	16 870	87,0
Hauts-de-Seine	97 927	32 059	75,3
Val-d'Oise	112 577	17 905	86,3
Versailles	438 501	92 888	82,5
Île-de-France	896 088	202 836	81,5

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Part du Public (en %)
Calvados	43 104	12 967	76,9
Eure	44 673	6 109	88,0
Manche	27 425	8 581	76,2
Orne	15 413	4 552	77,2
Seine-Maritime	87 658	20 222	81,3
Normandie	218 273	52 431	80,6
Dordogne	23 406	3 640	86,5
Gironde	109 781	24 120	82,0
Landes	27 756	3 315	89,3
Lot-et-Garonne	20 447	3 977	83,7
Pyrénées-Atlantiques	37 307	17 334	68,3
Bordeaux	218 697	52 386	80,7
Corrèze	14 503	2 545	85,1
Creuse	6 895		100,0
Haute-Vienne	23 939	2 916	89,1
Limoges	45 337	5 461	89,2
Charente	21 119	3 960	84,2
Charente-Maritime	42 441	4 637	90,2
Deux-Sèvres	21 767	6 476	77,1
Vienne	26 805	6 854	79,6
Poitiers	112 132	21 927	83,6
Nouvelle-Aquitaine	376 166	79 774	82,5
Aude	24 439	3 005	89,1
Gard	48 498	13 673	78,0
Hérault	81 805	14 301	85,1
Lozère	3 777	2 400	61,1
Pyrénées-Orientales	32 945	6 533	83,5
Montpellier	191 464	39 912	82,8
Ariège	10 004	1 316	88,4
Aveyron	12 317	6 977	63,8
Haute-Garonne	98 188	16 993	85,2
Gers	11 135	2 024	84,6
Lot	9 766	1 710	85,1
Hautes-Pyrénées	13 572	3 428	79,8
Tarn	24 173	6 268	79,4
Tarn-et-Garonne	18 222	3 835	82,6
Toulouse	197 377	42 551	82,3
Occitanie	388 841	82 463	82,5
Loire-Atlantique	74 924	49 712	60,1
Maine-et-Loire	36 449	32 440	52,9
Mayenne	14 875	10 195	59,3
Sarthe	35 560	11 369	75,8
Vendée	26 929	29 186	48,0
Nantes	188 737	132 902	58,7
Pays de la Loire	188 737	132 902	58,7
Alpes-de-Haute-Provence	11 828	802	93,7
Hautes-Alpes	9 773	1 036	90,4
Bouches-du-Rhône	137 693	40 734	77,2
Vaucluse	40 411	10 345	79,6
Aix-Marseille	199 705	52 917	79,1
Alpes-Maritimes	74 684	15 023	83,3
Var	71 225	10 639	87,0
Nice	145 909	25 662	85,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	345 614	78 579	81,5
France hors DROM	4 224 085	1 171 789	78,3
Guadeloupe (1)	36 640	4 125	89,9
Guyane	36 472	2 976	92,5
Martinique	26 255	4 371	85,7
Mayotte	50 024	88	99,8
La Réunion	91 674	8 187	91,8
DROM	241 065	19 747	92,4
France	4 465 150	1 191 536	78,9

► Champ : France, Public + Privé sous contrat, MENJ.
1. Y compris 3 901 élèves scolarisés dans un établissement de Saint-Martin ou de Saint-Barthélemy.

RERS 2024, DEPP

À la rentrée 2023, dans l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat du second degré, un élève sur trois est enfant d'ouvriers, de retraités ou d'inactifs (34,7%) (1). Cette proportion s'élève à un élève sur deux dans les formations professionnelles en lycée (51,5%) et à sept sur dix en **Segpa** (68,6%).

La part des lycéens issus du milieu enseignant est proportionnellement plus élevée dans le cycle général et technologique et beaucoup plus faible dans l'enseignement professionnel. Ce constat est identique pour les enfants de parents cadres ou exerçant une profession libérale. Au contraire, les enfants d'ouvriers ou d'inactifs, et dans une moindre mesure les enfants d'employés, sont surreprésentés dans le cycle professionnel.

Les enfants de cadres, enseignants ou exerçant une profession libérale sont surreprésentés en première et terminale générales (37,1%) relativement à la première et terminale technologiques (18,2%) et surtout à la voie professionnelle (8,4%).

D'une façon générale, les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales très favorisées (42,8% d'enfants de chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures et de professeurs des écoles, contre 21,6% dans le public) et beaucoup moins d'enfants appartenant aux catégories sociales défavorisées (16,4% contre 38,8% dans le secteur public) (2). Ce constat se retrouve pour toutes les formations, y compris les dispositifs Segpa ou ULIS.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Origine sociale – Voir « Glossaire ».

1 Les élèves du second degré selon l'origine sociale à la rentrée 2023, en %

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Prof. libérales, cadres (1)	Enseignants (2)	Professions intermédiaires (3)
Sixième à troisième	1,4	11,1	20,5	2,9	12,8
ULIS en collège, dispositifs relais	1	7,6	6,6	0,9	8,1
Segpa	0,9	6,8	2,2	0,2	5,7
Total formations en collège	1,4	10,9	19,9	2,9	12,5
Seconde générale et technologique	1,2	11,1	27,1	4,2	13,7
Première et terminale générales	1,3	10,7	31,7	5,4	13,7
Première et terminale technologiques	1,2	11,4	16,3	1,9	13,9
ULIS en lycée général et technologique	0,5	12,9	21,4	3,8	16,2
Total formations GT en lycée	1,2	11	27,4	4,4	13,7
CAP	0,6	7,2	4,2	0,6	8,1
Bac pro, BMA	1	9,8	8,1	0,9	11,5
ULIS en lycée professionnel	0,9	7,3	7,5	1	8,8
Autres niveaux 3 et 4	1	6,7	8,4	1,5	10,2
Total formations professionnelles en lycée	0,9	9,3	7,5	0,9	11
Ensemble	1,3	10,8	20,7	3,1	12,7

(suite)	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total
Sixième à troisième	16,7	22,9	0,9	10,7	100,0
ULIS en collège, dispositifs relais	16,6	31	1,4	26,8	100,0
Segpa	15,5	35,1	1,3	32,2	100,0
Total formations en collège	16,6	23,3	0,9	11,5	100,0
Seconde générale et technologique	16,2	17,9	1,3	7,3	100,0
Première et terminale générales	15,2	14,8	1,6	5,6	100,0
Première et terminale technologiques	18,6	25,1	1,8	9,8	100,0
ULIS en lycée général et technologique	15,2	15,2	3,3	11,4	100,0
Total formations GT en lycée	16,1	17,7	1,6	6,9	100,0
CAP	17,3	31	1,8	29,2	100,0
Bac pro, BMA	19,2	31,4	1,8	16,4	100,0
ULIS en lycée professionnel	16,9	31,1	2,5	24	100,0
Autres niveaux 3 et 4	19,6	23,1	2,1	27,3	100,0
Total formations professionnelles en lycée	18,9	31,2	1,8	18,5	100,0
Ensemble	16,7	22,6	1,2	10,9	100,0

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Professeurs non compris.

2. Enseignants : professeurs, instituteurs, professeurs des écoles et professions assimilées.

3. Instituteurs et professeurs des écoles non compris.

RERS 2024, DEPP

2 Les élèves du second degré selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2023, en % (1)

	Public					Privé sous contrat				
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total
Sixième à troisième	21,0	12,3	27,6	39,1	100,0	42,2	15,2	25,9	16,6	100,0
ULIS en collège, dispositifs relais	6,8	7,5	24,4	61,3	100,0	23,5	14,4	29,6	32,5	100,0
Segpa	2,6	5,4	22,8	69,2	100,0	9,8	13,2	31,1	45,9	100,0
Total formations en collège	20,3	12,0	27,4	40,3	100,0	41,9	15,2	26,0	16,8	100,0
Seconde générale et technologique	29,2	13,9	27,1	29,9	100,0	52,6	14,4	22,2	10,6	100,0
Première et terminale générales	35,4	14,3	25,7	24,6	100,0	56,2	13,8	21,0	9,1	100,0
Première et terminale technologiques	17,3	13,6	29,7	39,4	100,0	37,5	17,8	28,0	16,8	100,0
ULIS en lycée général et technologique	29,3	16,5	23,3	30,8	100,0	32,5	16,9	27,3	23,4	100,0
Total formations GT en lycée	29,8	14,0	26,9	29,3	100,0	52,5	14,5	22,3	10,6	100,0
CAP	4,3	7,0	23,9	64,8	100,0	11,8	15,0	32,0	41,2	100,0
Bac pro, BMA	8,1	10,3	28,4	53,3	100,0	20,1	17,9	32,3	29,6	100,0
ULIS en lycée professionnel	6,6	8,0	23,9	61,5	100,0	20,7	13,8	29,5	36,1	100,0
Autres niveaux 3 et 4	10,3	10,0	27,4	52,2	100,0	14,9	12,6	26,5	46,0	100,0
Total formations professionnelles en lycée	7,5	9,7	27,6	55,2	100,0	19,0	17,5	32,2	31,3	100,0
Ensemble	21,6	12,4	27,3	38,8	100,0	42,8	15,2	25,5	16,4	100,0

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Glossaire » à « Origine sociale regroupée ».

Lecture : 40,3% des élèves scolarisés dans un collège du secteur public sont issus d'une catégorie sociale défavorisée.

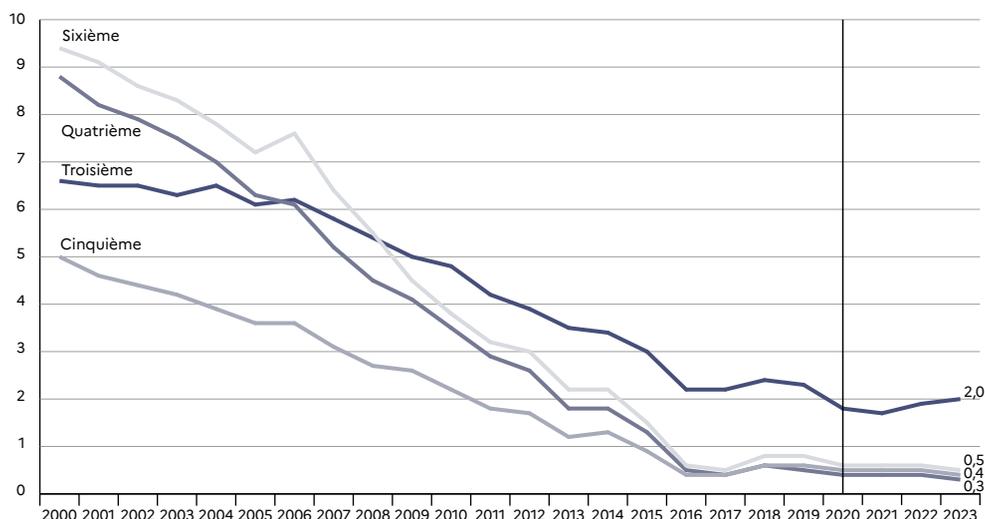
RERS 2024, DEPP

À la rentrée 2023, la très grande majorité (92,0%) des élèves de sixième générale sont âgés de 11 ans (**âge théorique** d'entrée des élèves au collège), 2,2% sont en avance, 5,6% en retard d'un an et 0,2% en retard d'au moins deux ans (2). La part des élèves dits « à l'heure » diminue au long de la scolarité au collège : elle n'est plus que de 89,1% en troisième générale. Les élèves sont plus en avance dans le secteur privé que dans le secteur public et les filles sont plus jeunes que les garçons dans les deux secteurs. Dans l'enseignement adapté, les élèves « à l'heure » sont nettement moins nombreux : 49,9% en sixième Segpa et 57,1% en troisième Segpa.

En 2023, dans les voies générales, le **taux de redoublement** s'établit à 0,5% en sixième, 0,4% en cinquième, 0,3% en quatrième et 2,0% en troisième. Le redoublement a très fortement diminué depuis le début des années 2000, et se stabilise depuis 2016 (1).

Parmi les élèves inscrits en troisième (y compris Segpa et ULIS) à la rentrée 2022, 61,6% ont poursuivi vers la voie générale et technologique et 24,2% vers la voie professionnelle (sous statut scolaire dans un établissement de l'éducation nationale) à la rentrée 2023 (3).

1 Évolution des taux de redoublement dans les établissements de l'éducation nationale, en %



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011), Public + Privé sous contrat.

Note : la méthode de calcul du taux de redoublement a été modifiée à partir de 2020 mais l'impact sur les valeurs de cet indicateur au collège est très faible.

RERS 2024, DEPP

Précisions

La méthode de calcul du taux de redoublement et des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. L'impact sur les valeurs de cet indicateur au collège est très faible. Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat dépendant du ministère chargé de l'éducation nationale (EREA compris, hors Segpa, y compris ULIS à partir de 2016).

Âge théorique, taux de passage, taux de redoublement, taux de sortie dans le second degré de l'éducation nationale

– Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note d'Information : 23.51.

– Voir fiche 4.28 : « Les poursuites d'études après la troisième et la seconde dans l'enseignement scolaire et l'apprentissage ».

2 Répartition, pour les formations en collège, des élèves selon l'âge et le sexe à la rentrée 2023

		Public		Privé sous contrat		Public + Privé		%
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total		
Sixième générale	10 ans ou moins	11 666	5 027	6 678	2 963	18 344		2,2
	<i>11 ans</i>	585 262	290 410	165 978	82 335	751 240		92,0
	12 ans	38 200	16 513	7 762	3 191	45 962		5,6
	13 ans ou plus	886	390	402	180	1 288		0,2
	Total	636 014	312 340	180 820	88 669	816 834		100,0
Cinquième générale	11 ans ou moins	12 059	5 338	6 971	2 998	19 030		2,3
	<i>12 ans</i>	581 807	290 474	164 817	82 597	746 624		97,8
	13 ans	37 295	16 216	8 858	3 696	46 153		5,7
	14 ans ou plus	1 105	462	268	116	1 373		0,2
	Total	632 266	312 490	180 914	89 407	813 180		100,0
Quatrième générale	12 ans ou moins	12 755	5 640	7 283	3 280	20 038		2,5
	<i>13 ans</i>	588 912	294 272	163 294	82 389	752 206		92,0
	14 ans	35 590	15 442	8 055	3 417	43 645		5,3
	15 ans ou plus	1 651	723	279	127	1 930		0,2
	Total	638 908	316 077	178 911	89 213	817 819		100,0
Troisième générale	13 ans ou moins	13 540	6 062	7 466	3 339	21 006		2,6
	<i>14 ans</i>	573 364	286 797	158 624	80 486	731 988		89,1
	15 ans	52 209	22 662	10 604	4 493	62 813		7,6
	16 ans ou plus	5 221	2 029	678	284	5 899		0,7
	Total	644 334	317 550	177 372	88 602	821 706		100,0
ULIS en sixième générale	Total	10 288	3 585	1 177	440	11 465		100,0
	<i>dont 11 ans</i>	2 850	887	329	128	3 179		27,7
ULIS en cinquième générale	Total	12 171	4 316	1 223	455	13 394		100,0
	<i>dont 12 ans</i>	3 604	1 176	373	125	3 977		29,7
ULIS en quatrième générale	Total	11 998	4 220	1 154	429	13 152		100,0
	<i>dont 13 ans</i>	3 940	1 315	357	123	4 297		32,7
ULIS en troisième générale	Total	11 331	4 134	1 207	443	12 538		100,0
	<i>dont 14 ans</i>	3 611	1 248	348	123	3 959		31,6
Sixième Segpa	Total	16 378	6 987	893	348	17 271		100,0
	<i>dont 11 ans</i>	8 273	3 669	344	128	8 617		49,9
Cinquième Segpa	Total	20 648	8 675	1 069	461	21 717		100,0
	<i>dont 12 ans</i>	11 024	4 757	452	186	11 476		52,8
Quatrième Segpa	Total	21 525	8 783	1 117	438	22 642		100,0
	<i>dont 13 ans</i>	12 403	5 130	521	219	12 924		57,1
Troisième Segpa	Total	21 980	8 904	1 122	474	23 102		100,0
	<i>dont 14 ans</i>	12 662	5 183	532	224	13 194		57,1
Total formations en collège		2 677 841	1 308 061	726 979	359 379	3 404 820		

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

RERS 2024, DEPP

3 Évolution des taux de passage dans les établissements de l'éducation nationale, en %

	2016	2017	2018	2019	2020 (1)	2020 (2)	2021	2022	2023
Sixième - cinquième	99,0	99,0	98,8	98,8	99,0	97,9	97,5	97,8	97,9
Cinquième - quatrième	98,4	98,5	98,2	98,2	98,4	97,6	97,3	97,5	97,6
Quatrième - troisième	97,9	98,2	98,0	98,0	98,1	97,4	97,0	97,0	97,1
Troisième générale - seconde GT	65,2	65,9	65,5	65,4	66,6	65,8	65,4	63,8	63,3
Troisième Segpa - seconde GT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Total troisième - seconde GT	63,3	64,0	63,8	63,6	64,8	64,1	63,7	62,1	61,6
Troisième générale - formations professionnelles en lycée	23,3	22,9	23,2	23,4	22,7	22,1	22,0	22,6	23,1
Troisième Segpa - formations professionnelles en lycée	66,0	66,8	66,7	66,0	69,1	68,3	67,4	65,2	66,1
Total troisième - formations professionnelles en lycée	24,5	24,2	24,4	24,5	23,9	23,3	23,2	23,8	24,2

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

Lecture : 24,2% des élèves scolarisés en troisième (y compris ULIS et Segpa) à la rentrée 2022 ont poursuivi leurs études sous statut scolaire en formations professionnelles à la rentrée 2023 dans un établissement de l'éducation nationale.

RERS 2024, DEPP

1. et 2. La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (1) fait référence à l'ancienne méthode, la colonne 2020 (2) à la nouvelle.

Entre les rentrées 1995 et 2023, les effectifs des formations scolaires professionnelles des lycées publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (hors apprentissage) ont diminué de 96 000 élèves à champ constant (-14%), c'est-à-dire hors Mayotte et hors ULIS (1). Pour autant, à la rentrée 2023, pour la première fois en quatre ans, ces effectifs augmentent significativement, de 11 400 élèves, soit +1,8% par rapport à l'année précédente (2).

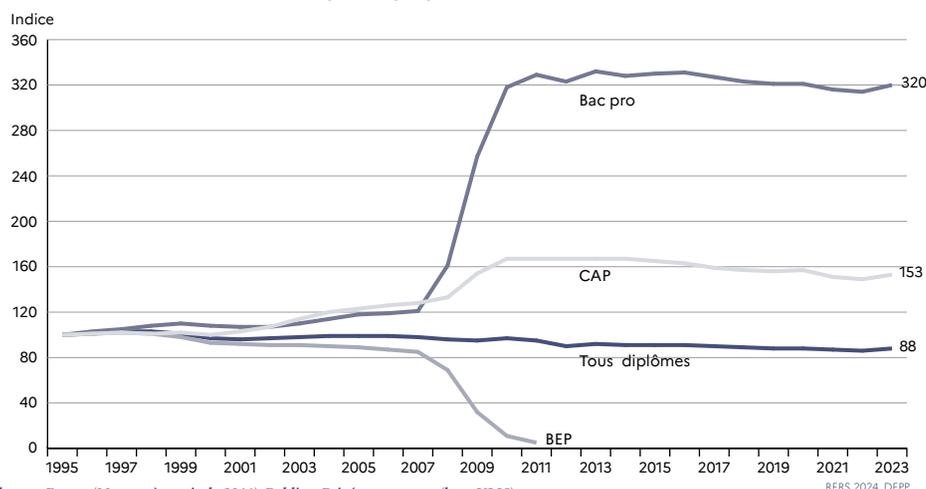
Le nombre de préparations au **CAP** en deux ans progresse ainsi de plus de 2 900 élèves (+2,8%). Cette hausse concerne aussi bien les effectifs des élèves de première année de CAP (+1 500 élèves, +2,7%) que ceux de deuxième année (+1 200 élèves, +2,8%). Les effectifs en ULIS augmentent également (+300 élèves, +4,4%).

Au début des années 2010, le **baccalauréat professionnel** a connu un essor très important. Le report des effectifs du BEP, achevé à la rentrée 2012, a augmenté

ceux du baccalauréat professionnel : de moins de 200 000 élèves en 2005 à 533 300 en 2015 (hors ULIS). Depuis, ces effectifs ont baissé presque continuellement. À la rentrée 2023, ils augmentent toutefois de 9 000 élèves, soit +1,7%. Dans le détail, tous les niveaux sont concernés par cette hausse : les effectifs de seconde (+4 700 élèves, +2,7%) et de première professionnelles (+3 700, +2,1%) augmentent ainsi significativement, ceux de terminale (+500 élèves, +0,3%) plus modestement.

En 2023, le secteur de production représente 43,0% des effectifs des élèves en formation professionnelle en lycée (contre 57,0% pour le secteur des services), soit un taux légèrement plus faible qu'en 2022. Sur le plus long terme, la part de la production tend à diminuer depuis 2015 où elle représentait 44,8% des élèves (3). Les lycéens inscrits dans une formation professionnelle sont très majoritairement scolarisés dans un établissement public : 84,5% en CAP et 80,6% en baccalauréat professionnel et **brevet des métiers d'art (BMA)** (4).

1 Évolution des effectifs selon le diplôme préparé, base 100 en 1995



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat (hors ULIS).

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Formations professionnelles en lycée – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39.

2 Évolution des effectifs de formations professionnelles en lycée

	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
CAP 1 an ULIS (3)					34	15	13	19	9	15
Total CAP 1 an	1 810	2 269	2 599	2 834	2 611	2 567	2 497	2 362	2 130	2 147
CAP 1 ^{re} année	20 901	31 923	44 618	60 403	58 961	55 898	54 482	53 822	54 879	56 334
CAP 2 ^e année	17 721	25 934	36 339	50 340	50 858	47 559	49 715	46 205	44 361	45 591
ULIS (3)					2 975	4 581	5 145	5 606	5 647	5 897
Total CAP 2 ans	38 622	57 857	80 957	110 743	112 794	108 038	109 342	105 633	104 887	107 822
CAP 3 ans	27 582	8 164	358	97						
Seconde BEP	244 536	224 142	217 957	27 079						
Terminale BEP (1)	234 080	219 580	208 481	27 825						
Total BEP	478 616	443 722	426 438	54 904						
Seconde professionnelle	475	10	2 631	165 262	183 968	176 970	173 220	173 125	176 114	180 855
Première professionnelle	84 706	91 862	99 283	206 230	180 567	176 916	179 416	174 010	172 758	176 467
Terminale professionnelle (2)	76 193	82 855	88 548	141 148	168 066	164 254	165 330	163 476	158 495	158 967
ULIS (3)					653	880	1 103	1 230	1 316	1 284
Total bac professionnel/BMA	161 374	174 727	190 462	512 640	533 254	519 020	519 069	511 841	508 683	517 573
Mention complémentaire (MC) niveaux 3 et 4	4 656	6 640	6 352	6 601	5 123	4 754	5 048	4 580	3 841	3 807
dont ULIS (3)					4	5	7	4	11	6
Autres formations de niveaux 3 et 4	2 502	1 110	1 647	3 101	3 082	2 313	2 370	2 307	2 073	1 697
dont ULIS (3)						5		8	7	9
Total formations professionnelles en lycée	715 162	694 489	708 813	690 920	656 864	636 692	638 326	626 723	621 614	633 046
dont ULIS en cycle professionnel					3 666	5 486	6 268	6 867	6 990	7 211

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

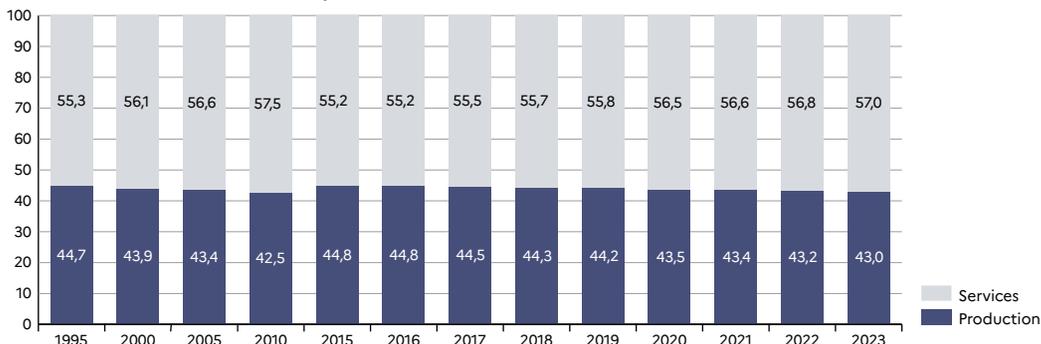
1. Y compris BEP 1 an.

2. Y compris les bac pro en 1 an.

3. Les effectifs d'inscrits en ULIS ne peuvent être déclinés par niveau qu'à partir de la rentrée 2015. Jusqu'en 2014, ils étaient tous regroupés en collège.

Note : la réforme de la voie professionnelle a conduit à l'extinction des entrées en seconde BEP à partir de la rentrée 2011.

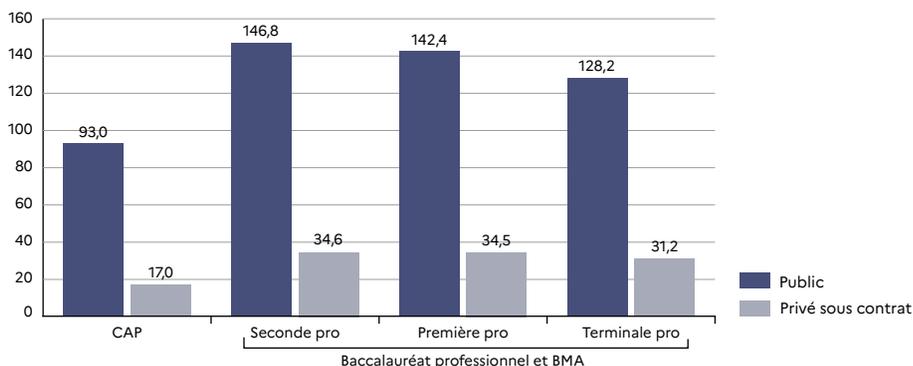
3 Évolution de la répartition des effectifs d'élèves de formations professionnelles en lycée selon le secteur de formation, en %



RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

4 Effectifs d'élèves des secteurs public et privé sous contrat à la rentrée 2023, en milliers



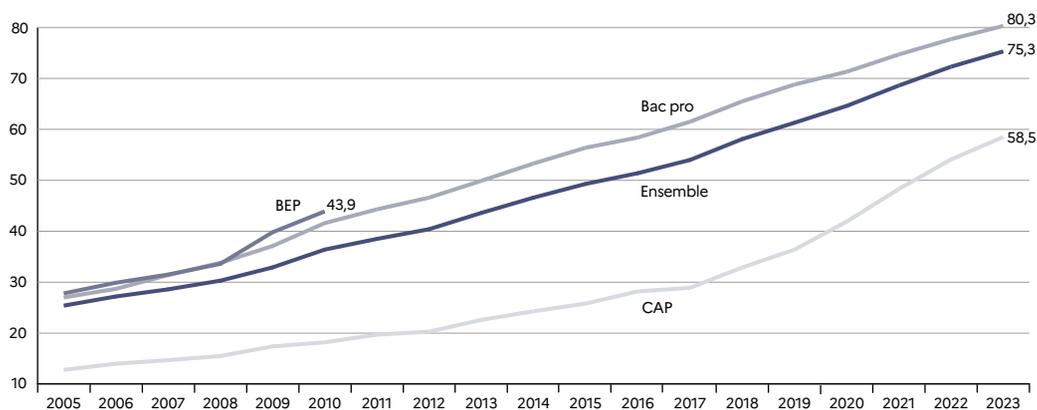
RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

À la rentrée 2023, 633 000 élèves sont inscrits dans une formation professionnelle au sein d'un lycée public ou privé sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (hors **apprentissage**) (2). Contrairement aux formations générales et technologiques en lycée, les garçons sont plus nombreux à suivre une formation professionnelle que les filles (respectivement 368 200 et 264 800). Même si certaines spécialités spécifiques sont avant tout suivies par les filles, les garçons sont globalement majoritaires (58,2%) dans l'ensemble des formations de la voie professionnelle : dans les préparations au **CAP** comme dans celles au **baccalauréat professionnel** (respectivement 62,2% et 57,5%). Les diplômés professionnels se préparent également par apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères (voir 4.26 et chapitre 6).

Alors que la majorité des élèves de seconde générale et technologique sont « à l'heure » par rapport à l'**âge théorique**, les élèves inscrits en formation professionnelle sont plus fréquemment « en retard ». En seconde professionnelle, 23,7% des élèves sont « en retard » d'un an ou plus. En première année de CAP en deux ans, ils sont 47,6%. Les élèves en CAP sont, en moyenne, plus âgés lorsqu'ils entrent dans un établissement public tandis que les lycéens préparant un baccalauréat professionnel sont globalement plus jeunes. Le retard scolaire diminue dans l'enseignement scolaire professionnel. Ainsi, la proportion d'élèves entrant à l'heure en cycle professionnel, c'est-à-dire âgés de 15 ans ou moins, passe de 25,4% en 2005 à 75,3% en 2023 (1).

1 Évolution de la part des élèves de 15 ans ou moins dans les entrants en formation professionnelle en lycée, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Formations professionnelles en lycée – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39

2 Répartition des élèves de formations professionnelles au lycée par âge et par sexe à la rentrée 2023

		Public			Privé sous contrat			Ensemble	
		Total	dont Filles	%	Total	dont Filles	%	Total	%
CAP en 1 an	<i>17 ans ou moins</i>	286	107	18,5	139	60	23,8	425	19,9
	18 ans	514	201	33,2	189	153	32,4	703	33,0
	19 ans ou plus	749	314	48,4	255	172	43,7	1 004	47,1
	Total	1 549	622		583	385		2 132	100,0
CAP en 2 ans : 1^{re} année	<i>15 ans ou moins</i>	24 793	9 103	51,7	4 745	2 361	56,2	29 538	52,4
	16 ans	16 994	6 062	35,5	2 378	1 149	28,2	19 372	34,4
	17 ans ou plus	6 124	1 803	12,8	1 320	565	15,6	7 444	13,2
	Total	47 911	16 968		8 443	4 075		56 354	100,0
CAP en 2 ans : 2^e année	<i>16 ans ou moins</i>	17 830	6 722	46,1	3 572	1 730	51,7	21 402	46,9
	17 ans	14 800	5 315	38,2	2 213	1 071	32,0	17 013	37,3
	18 ans ou plus	6 078	1 957	15,7	1 128	532	16,3	7 206	15,8
	Total	38 708	13 994		6 913	3 333		45 621	100,0
Bac pro : seconde pro	<i>15 ans ou moins</i>	113 984	46 131	77,8	24 148	12 124	70,2	138 132	76,4
	16 ans	27 583	11 220	18,8	7 810	3 812	22,7	35 393	19,6
	17 ans ou plus	4 911	1 976	3,4	2 419	1 235	7,0	7 330	4,1
	Total	146 478	59 327		34 377	17 171		180 855	100,0
Bac pro/BMA : première pro	<i>16 ans ou moins</i>	100 067	41 714	70,4	21 657	10 614	63,1	121 724	69,0
	17 ans	33 018	13 288	23,2	9 475	4 683	27,6	42 493	24,1
	18 ans ou plus	9 061	3 563	6,4	3 189	1 613	9,3	12 250	6,9
	Total	142 146	58 565		34 321	16 910		176 467	100,0
Bac pro/BMA : terminale pro	<i>17 ans ou moins</i>	82 986	34 229	64,9	19 217	9 662	61,8	102 203	64,3
	18 ans	33 689	13 498	26,3	8 754	4 272	28,2	42 443	26,7
	19 ans ou plus	11 221	4 327	8,8	3 100	1 587	10,0	14 321	9,0
	Total	127 896	52 054		31 071	15 521		158 967	100,0
Mentions complémentaires	Total	3 281	1 198		520	256		3 801	
Autres formations de niveaux 3 et 4	Total	1 425	1 302		213	176		1 638	
ULIS en formations professionnelles	Total	5 704	2 220		1 507	685		7 211	
Total		515 098	206 250		117 948	58 512		633 046	

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

RERS 2024, DEPP

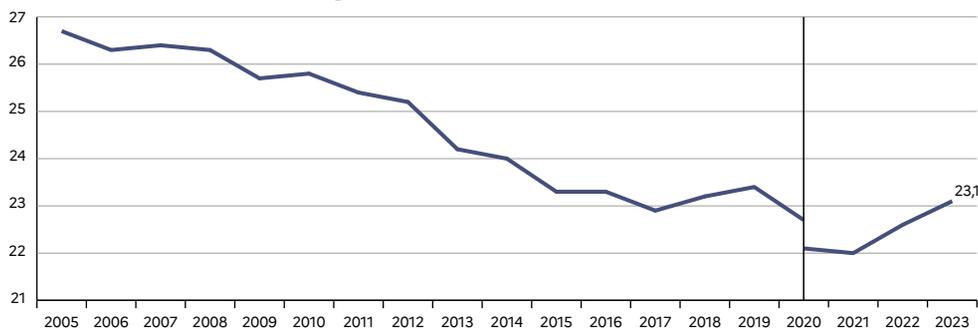
L'entrée dans la voie professionnelle sous statut scolaire progresse légèrement à la rentrée 2023. À cette date, 23,1% des élèves inscrits en troisième générale (hors Segpa) ont intégré la voie professionnelle sous statut scolaire dans un établissement de l'éducation nationale, soit +0,5 point par rapport à 2022 (1). Ils sont majoritairement scolarisés en seconde professionnelle (19,0%), mais également en première année de CAP (4,0%) (2). En revanche, les élèves venant de troisième Segpa se retrouvent très majoritairement en CAP : 58,1% contre 7,9% en seconde professionnelle.

Aussi, l'origine scolaire des élèves de CAP sous statut scolaire dans un établissement de l'éducation nationale est plus diversifiée que celle des élèves de seconde professionnelle sous le même statut. Les élèves issus de troisième générale constituent la moitié (51,7%) de ceux qui intègrent un CAP en deux ans, alors qu'ils

sont très largement majoritaires (90,4%) en seconde professionnelle (3). Parallèlement, un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième Segpa (23,2%) et 10,2% proviennent d'une troisième ULIS.

Les sorties de formations professionnelles dispensées au sein d'établissements de l'éducation nationale ont diminué sensiblement à la rentrée 2023 et concernent désormais 24,0% des élèves en fin de première année de CAP (-1,0 point par rapport à 2022), 12,1% des élèves en seconde professionnelle (-1,3 point) et 12,0% des élèves en première professionnelle (-0,7 point) (4). Ces sorties des formations professionnelles dispensées par le ministère chargé de l'éducation nationale incluent des arrêts d'études, mais aussi des passages en apprentissage et dans des systèmes de formation relevant d'autres ministères.

1 Évolution de l'entrée dans la voie professionnelle sous statut scolaire dans les établissements de l'éducation nationale à l'issue de la troisième générale, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

Note : la méthode de calcul a été modifiée à partir de 2020.

RERS 2024, DEPP

Précisions

La méthode de calcul des flux a été modifiée à partir de 2020 – Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris ULIS et EREA).

Taux de passage, taux de redoublement, taux de sortie dans le second degré de l'éducation nationale – Voir « Glossaire ».

2 Évolution des principaux passages en première année de cycle professionnel scolaire, en %

Passages	2016	2017	2018	2019	2020 (1)	2020 (2)	2021	2022	2023
Vers 1^{re} année de CAP 2 ans									
3 ^e générale - 1 ^{re} année CAP	4,0	3,9	4,0	4,1	4,0	3,7	3,7	3,8	4,0
3 ^e Segpa - 1 ^{re} année CAP	63,1	62,8	61,8	60,5	62,4	61,4	60,4	58,2	58,1
Total 3 ^e - 1 ^{re} année CAP	5,7	5,6	5,5	5,6	5,5	5,2	5,2	5,3	5,4
Vers 2^{de} pro (bac pro 3 ans)									
3 ^e générale - 2 ^{de} pro	19,3	19,0	19,2	19,3	18,7	18,3	18,3	18,8	19,0
3 ^e Segpa - 2 ^{de} pro	2,9	4,0	4,9	5,5	6,7	6,7	6,8	6,9	7,9
Total 3 ^e - 2 ^{de} pro	18,8	18,6	18,8	18,9	18,4	18,0	17,9	18,4	18,7
2 ^{de} GT - 2 ^{de} Pro	1,4	1,3	1,3	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,8

RERS 2024, DEPP

► **Champ : France, Public + Privé sous contrat.**

Lecture : 4,0% des élèves inscrits en troisième générale à la rentrée 2022 sont passés en première année de CAP en deux ans (sous statut scolaire) à la rentrée 2023 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

1. et 2. La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (1) fait référence à l'ancienne méthode, la colonne 2020 (2) à la nouvelle.

3 Répartition des élèves en début de cycle professionnel scolaire en 2023 selon l'origine scolaire, en %

Origine	1 ^{re} année de CAP 2 ans	Seconde pro
Troisième (hors Segpa, hors ULIS)	51,7	90,4
Troisième Segpa	23,2	1,0
ULIS en classe de troisième	10,2	0,6
Seconde GT	1,5	2,6
Redoublants	4,1	2,5
Autres	9,3	2,9
Total	100,0	100,0
Effectifs	59 479	181 353

► **Champ : France, Public + Privé sous contrat.**

RERS 2024, DEPP

Lecture : 51,7% des élèves inscrits (dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale) en première année de CAP en deux ans (sous statut scolaire) à la rentrée 2023 viennent de troisième (hors Segpa, hors ULIS).

4 Évolution des redoublements, passages et sorties dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (1), en %

		2017	2018	2019	2020 (2)	2020 (3)	2021	2022	2023
CAP 2 ans 1^{re} année	Redoublement	4,3	4,4	4,3	3,9	3,1	3,4	3,5	3,1
	Passage en 2 ^e année	75,9	76,1	75,4	81,3	75,7	71,5	69,2	70,4
	Autres orientations	2,3	2,6	1,8	2,0	2,3	2,5	2,3	2,5
	Sorties de l'éducation nationale	17,5	16,9	18,5	12,8	18,9	22,6	25,0	24,0
CAP 2 ans 2^e année	Redoublement	5,1	5,6	5,6	5,0	5,0	5,2	5,5	5,5
	Passage en bac pro	21,7	21,2	21,0	22,3	21,7	20,2	19,2	19,3
	Autres orientations	7,3	6,9	7,5	6,6	6,6	5,9	5,2	5,5
	Sorties de l'éducation nationale	65,9	66,3	65,9	66,1	66,7	68,7	70,1	69,7
BMA 2 ans 1^{re} année	Redoublement	0,7	0,7	1,2	3,0	2,7	2,3	4,3	3,7
	Passage en 2 ^e année	84,7	85,7	86,0	87,2	85,7	83,2	81,0	81,5
	Autres orientations	1,0	1,3	1,0	0,6	0,6	1,5	1,0	1,5
	Sorties de l'éducation nationale	13,6	12,3	11,8	9,2	11,0	13,0	13,7	13,3
BMA 2 ans 2^e année	Redoublement	4,2	4,9	3,2	3,0	2,9	3,0	3,7	4,0
	Autres orientations et sorties de l'éducation nationale	95,8	95,1	96,8	97,0	97,1	97,0	96,3	96,0
Bac pro 3 ans Seconde pro	Redoublement	3,3	3,2	3,0	2,5	2,2	2,2	2,2	2,2
	Passage en bac pro 3 ans : première pro	84,4	84,3	84,5	87,7	84,9	82,7	80,9	82,2
	Autres orientations	2,7	2,8	2,7	2,4	3,3	3,7	3,5	3,5
	Sorties de l'éducation nationale	9,6	9,7	9,8	7,4	9,6	11,4	13,4	12,1
Bac pro 3 ans Première pro	Redoublement	1,5	1,9	1,6	1,0	1,1	1,4	1,4	1,4
	Passage en bac pro 3 ans : terminale pro	87,9	86,9	86,8	90,4	88,9	86,4	85,1	85,9
	Autres orientations	0,6	0,8	0,7	0,5	0,7	0,7	0,8	0,7
	Sorties de l'éducation nationale	10,0	10,4	10,9	8,1	9,3	11,5	12,7	12,0
Bac pro en 3 ans Terminale pro	Redoublement	6,2	5,5	5,4	2,8	2,8	3,2	4,5	4,6
	Autres orientations et sorties de l'éducation nationale	93,8	94,5	94,6	97,2	97,2	96,8	95,5	95,4

► **Champ : France, Public + Privé sous contrat.**

RERS 2024, DEPP

1. Compte tenu des faibles effectifs, les évolutions relatives aux BMA doivent être interprétées avec précaution.

2. et 3. La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (2) fait référence à l'ancienne méthode et la colonne 2020 (3) à la nouvelle.

À la rentrée 2023, les lycées professionnels relevant de l'éducation nationale scolarisent 110 000 élèves en CAP, dont 55,5% des élèves dans les spécialités de la production et 44,5% dans celles des services (2). En CAP, les trois spécialités de formation les plus suivies sont « commerce, vente » (17,6%), « agroalimentaire, alimentation, cuisine » (13,0%) et « électricité, électronique » (6,7%).

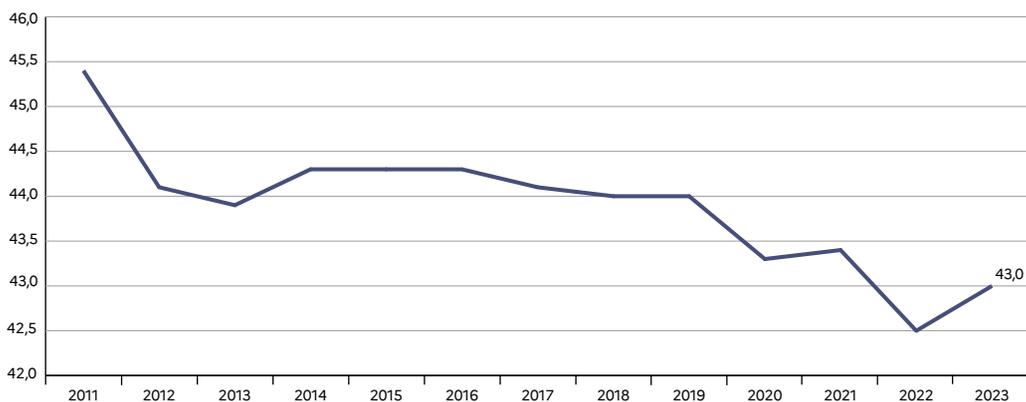
Les élèves inscrits en baccalauréat professionnel ou BMA sont 517 600, dont 139 800 dans une seconde professionnelle relevant d'une famille de métiers, c'est-à-dire d'un regroupement de certaines spécialités de formation (3). La répartition entre les deux secteurs de formation est, à l'inverse de celle des CAP, en faveur cette fois des services (59,6%) avec en particulier les

spécialités « commerce, vente » (23,5%), « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (12,5%) et « spécialités plurivalentes des services » (11,0%).

Au total, 43,0% des élèves inscrits en lycée en CAP, en baccalauréat professionnel ou en BMA préparent un diplôme relevant des spécialités de la production (1). Les filles sont peu présentes dans les spécialités de la production (20,4% en CAP, 14,4% en baccalauréat professionnel ou BMA), alors que dans les spécialités des services, six élèves sur dix sont des filles.

Un élève sur quatre suivant une spécialité des services est scolarisé dans un établissement privé sous contrat, contre seulement un élève sur neuf pour les spécialités de la production.

1 Proportion d'élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA inscrits en lycée dans une spécialité de la production, en %



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Source
DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Répartition des élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA en lycée selon la spécialité de formation à la rentrée 2023

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	319	0,3	14,4	24,5	33 614	6,5	13,4	4,3
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	951	0,9	10,8	12,1	13 980	2,7	8,9	5,9
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	9	0,0	0,0	0,0				
211 Productions végétales, cultures spécialisées	464	0,4	4,5	32,1	106	0,0	0,0	43,4
212 Productions animales, élevages spécialisés					153	0,0	0,0	7,2
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	43	0,0	9,3	11,6	83	0,0	0,0	10,8
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	629	0,6	0,0	7,8	298	0,1	1,3	17,8
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	243	0,2	16,9	38,3	1 807	0,3	6,8	35,9
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	14 275	13,0	13,8	42,4	13 883	2,7	17,0	38,4
222 Transformations chimiques et apparentées	13	0,0	0,0	30,8				
224 Métallurgie	643	0,6	7,5	70,9	431	0,1	5,8	48,0
224 Matériaux de construction, verre, céramique	407	0,4	4,7	68,3	799	0,2	20,5	54,2
225 Plasturgie, matériaux composites	175	0,2	0,0	9,7	1 052	0,2	4,0	13,2
227 Énergie, génie climatique	2 060	1,9	9,8	0,7	5 267	1,0	9,7	1,0
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 700	1,5	24,7	6,6	9 794	1,9	14,8	42,5
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	891	0,8	5,2	1,5	1 986	0,4	2,5	9,4
232 Bâtiment : construction et couverture	2 568	2,3	2,5	2,8	2 172	0,4	2,2	6,0
233 Bâtiment : finitions	6 222	5,7	4,2	9,5	3 058	0,6	7,9	28,3
234 Travail du bois et de l'ameublement	6 230	5,7	7,8	13,1	12 424	2,4	12,4	18,6
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	493	0,4	0,0	77,9	67	0,0	0,0	77,6
241 Textile	60	0,0	0,0	90,0				
242 Habillement	2 425	2,2	11,6	88,3	10 089	1,9	10,6	89,4
243 Cuir et peaux	365	0,3	0,0	67,7	890	0,2	0,0	81,5
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité					17 106	3,3	10,9	3,4
251 Mécanique générale et de précision, usinage	408	0,4	5,4	16,2	399	0,1	0,0	17,0
252 Moteurs et mécanique auto	5 373	4,9	10,8	3,5	23 589	4,6	10,4	4,9
253 Mécanique aéronautique et spatiale	92	0,1	0,0	5,4	2 275	0,4	14,6	9,0
254 Structures métalliques	6 648	6,0	6,0	4,3	9 248	1,8	5,9	4,8
255 Électricité, électronique	7 399	6,7	11,2	2,2	44 410	8,6	16,0	2,3
Total spécialités de la production	61 105	55,5	9,6	20,4	208 980	40,4	12,3	14,4
300 Spécialités plurivalentes des services	171	0,2	0,6	34,5	56 966	11,0	19,0	62,8
311 Transport, manutention, magasinage	4 173	3,8	17,7	12,6	12 951	2,5	11,9	18,3
312 Commerce, vente	19 340	17,6	19,7	53,6	121 748	23,5	23,5	53,1
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 248	1,1	25,4	53,0	3 154	0,6	15,4	40,4
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	58	0,1	0,0	63,8	6 242	1,2	49,6	57,1
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 588	3,3	19,2	87,2	64 768	12,5	30,0	88,1
331 Santé	83	0,1	0,0	53,0	2 936	0,6	26,2	61,1
332 Travail social	5 036	4,6	37,6	95,1				
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 011	6,4	13,7	66,4	16 348	3,2	14,0	45,0
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	3 981	3,6	39,2	86,0	11 492	2,2	36,4	96,3
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	123	0,1	16,3	45,5				
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 188	1,1	3,6	57,3	2 371	0,5	1,0	64,2
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2 922	2,7	39,0	32,8	9 617	1,9	33,6	35,1
Total spécialités des services	48 922	44,5	22,8	60,0	308 593	59,6	24,1	61,5
Ensemble des spécialités	110 027	100,0	15,5	38,0	517 573	100,0	19,4	42,5

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

Lecture : 44,5% des élèves de CAP se forment dans les spécialités des services. 22,8% des élèves en CAP des services fréquentent un établissement privé. 60,0% des élèves en CAP des services sont des filles.

RERS 2024, DEPP

3 Répartition des élèves préparant une seconde professionnelle en lycée selon la famille de métiers suivie à la rentrée 2023

Famille de métiers	Effectifs
Construction durable du bâtiment et des travaux publics	4 223
Gestion administrative, du transport et de la logistique	21 550
Relation client	41 055
Mer	10
Industries graphiques et communication	1 057
Alimentation	1 698
Beauté et bien-être	4 110
Études et modélisation numérique du bâtiment	3 235
Aéronautique	908
Hôtellerie-restauration	9 293
Maintenance des matériels et des véhicules	8 740
Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	6 210
Agencement, menuiserie et ameublement	3 392
Transitions numérique et énergétique	27 087
Pilotage et maintenance d'installations automatisées	7 243
Total des élèves en seconde professionnelle classée en famille de métiers	139 811
Total hors famille de métiers	41 542
Total des élèves en seconde professionnelle	181 353

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : parmi les 181 353 élèves de seconde professionnelle (sous statut scolaire), 139 811 sont inscrits dans une spécialité regroupée dans une famille de métiers et 41 542 le sont dans une spécialité hors famille de métiers.

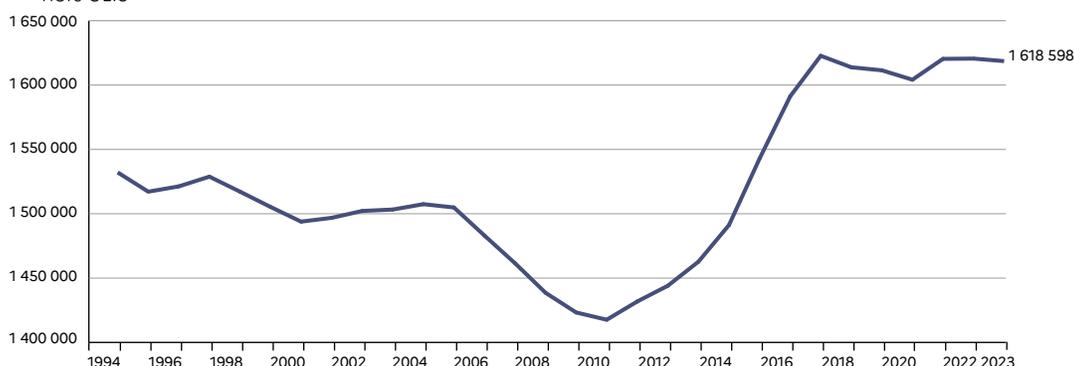
À la rentrée 2023, les **formations générales et technologiques** en lycées publics ou privés sous contrat comptent 1 618 600 élèves en France (1). Après une baisse continue entre 2005 et 2010, les effectifs augmentent entre 2010 et 2017 du fait d'une démographie plus favorable et de l'arrivée au lycée de la génération 2000. Puis, deux effets se conjuguent et s'opposent : d'une part, l'attractivité de la filière générale et technologique au lycée par rapport à la voie professionnelle et, d'autre part, la baisse de la démographie. Les effectifs diminuent légèrement entre 2017 et 2020 (-18 500 élèves en trois ans), puis augmentent de nouveau entre 2020 et 2022 (+16 200 élèves) avant de diminuer en 2023 (-2 000 élèves).

Dans ces formations, la série générale accueille sept élèves de terminale sur dix et les séries technologiques trois sur dix. Entre 1994 et 2003, l'évolution s'est faite

au profit de la voie technologique (+4 points de pourcentage), avec notamment le développement des séries tertiaires STT-STMG et SMS-ST2S. Depuis 2004, la tendance s'inverse au profit de la voie générale (2). Toutefois, à la rentrée 2023, la série générale regroupe 72,0% des élèves de terminale, contre 72,8% un an plus tôt. En terminale, 6,8% des élèves sont scolarisés dans les séries technologiques de la production (STI2D et STL) et 21,2% dans les séries des services.

Les filles sont majoritaires dans les formations générales et technologiques en lycée (53,9%), avec des disparités selon les séries (3). Elles sont majoritaires dans les séries générales (55,6% en terminale) et tertiaires (53,5% en terminale STMG, 83,5% en ST2S). À l'inverse, elles sont sous-représentées dans la série technologique à caractère scientifique STI2D (9,9% en terminale).

1 Évolution des effectifs des séries générales et technologiques dans les établissements de l'éducation nationale, hors ULIS



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

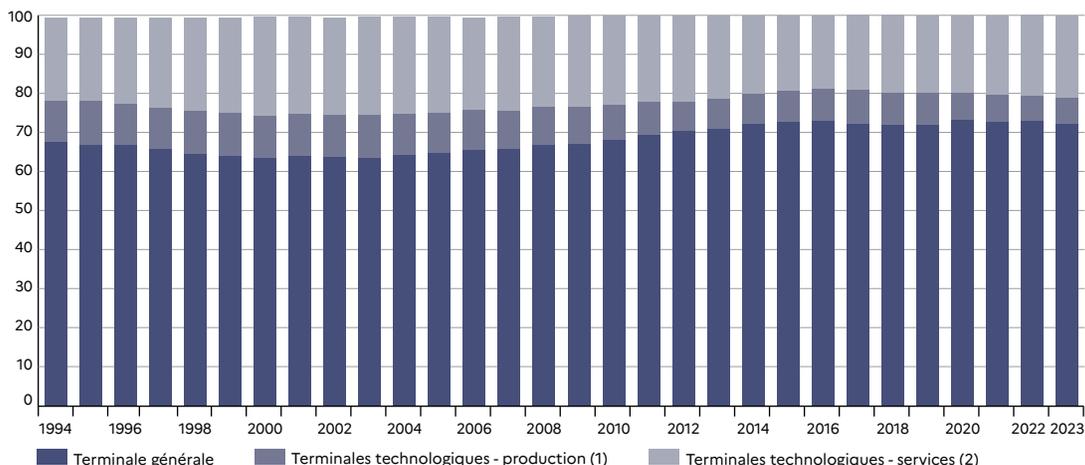
Précisions

Mise en place en 1992, l'organisation du second cycle général et technologique a connu une première réforme à la rentrée 2010. En 2019, elle connaît une deuxième réforme qui s'achèvera avec le baccalauréat de la session 2021.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39.

2 Évolution du poids de la terminale générale et des séries de terminale technologique, hors ULIS, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

1. Séries STI, STI2D, STL, STAV.

2. Séries STT/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD/S2TMD, STHR.

Note : la somme des pourcentages ne fait pas 100% pour chaque année en raison des effectifs d'élèves inscrits en brevet de technicien qui n'apparaissent pas dans le graphique.

RERS 2024, DEPP

3 Répartition des élèves des formations générales et technologiques selon le sexe et la série à la rentrée 2023, hors ULIS

Séries	Public		Privé sous contrat		Public + Privé	
	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)
Secondes						
Seconde GT	438 159	53,9	119 664	53,0	557 823	53,7
Techno. STHR et BT	1 837	53,3	278	52,5	2 115	53,2
Total Secondes	439 996	53,9	119 942	53,0	559 938	53,7
Premières						
Première générale	293 232	55,8	91 309	53,3	384 541	55,2
STI2D	25 012	10,5	3 496	7,6	28 508	10,1
STL	5 883	57,8	870	52,4	6 753	57,1
STT/STMG	67 377	53,9	11 724	49,2	79 101	53,2
SMS/ST2S	16 390	84,2	5 229	82,4	21 619	83,7
STD2A	2 940	80,7	1 195	78,2	4 135	80,0
TMD/S2TMD	437	65,2	25	72,0	462	65,6
STHR	2 062	54,7	304	53,6	2 366	54,6
Brevet de technicien	172	79,7	35	65,7	207	77,3
Total Premières	413 505	54,1	114 187	53,1	527 692	53,9
Terminales						
Terminale générale	293 482	56,1	89 054	53,9	382 536	55,6
STI2D	25 583	10,1	3 572	8,0	29 155	9,9
STL	5 864	57,1	831	54,4	6 695	56,8
STT/STMG	72 258	54,1	11 825	50,0	84 083	53,5
SMS/ST2S	16 189	83,8	5 651	82,7	21 840	83,5
STD2A	2 746	80,7	1 111	80,1	3 857	80,6
TMD/S2TMD	384	63,8	20	95,0	404	65,3
STHR	1 889	54,2	298	54,0	2 187	54,2
Brevet de technicien	175	78,9	36	58,3	211	75,4
Total Terminales	418 570	54,2	112 398	53,8	530 968	54,1
Total	1 272 071	54,1	346 527	53,3	1 618 598	53,9

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

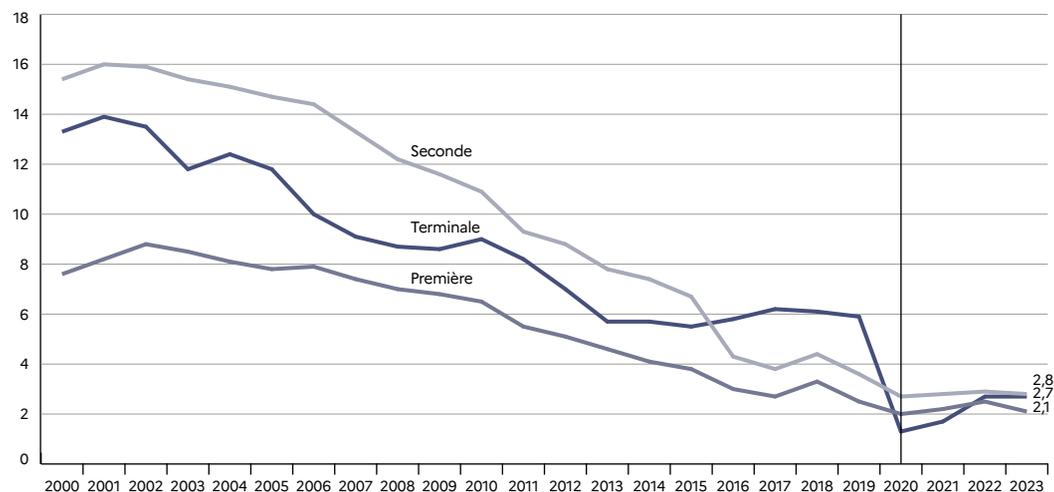
Les élèves scolarisés dans les formations générales et technologiques en lycée relevant de l'éducation nationale arrivent très souvent « à l'heure » : à 15 ans en seconde (89,0%), à 16 ans en première (86,7%) et à 17 ans en terminale (84,7%), âges théoriques d'entrée dans ces classes (2). Ces proportions ont fortement augmenté depuis la fin des années 1980, où à peine la moitié des élèves étaient « à l'heure » en seconde (3).

Ces évolutions s'expliquent par la baisse du redoublement en primaire et au collège. Les **taux de redoublement** ont également diminué au lycée général et technologique depuis le début des années 2000 (1). À la rentrée 2023, le redoublement concerne 2,8% des élèves de seconde, 2,1% des élèves de première et 2,7% des élèves de terminale.

À l'issue de la seconde, les passages en première ont augmenté dans la voie générale (+0,8 point) mais restent à un niveau inférieur aux années 2020 et 2021. En revanche, les passages de la seconde vers la première technologique ont diminué légèrement (-0,3 point) (4). Les élèves de seconde sont par ailleurs 3,2% à se réorienter vers les formations professionnelles en lycée.

En formations générales et technologiques, les élèves sont plus souvent en avance dans le secteur privé que dans le secteur public. Quel que soit le secteur d'enseignement, les filles arrivent toujours plus souvent « à l'heure » que les garçons.

1 Évolution du taux de redoublement dans les établissements de l'éducation nationale, en %



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : 2,8% des élèves inscrits en seconde générale à la rentrée 2022 redoublent cette classe à la rentrée 2023 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale. Note : la méthode de calcul du taux de redoublement a été modifiée à partir de 2020 mais l'impact sur les valeurs de cet indicateur au lycée GT est très faible.

Précisions

La méthode de calcul des flux a été modifiée à partir de 2020. Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA, et y compris ULIS à partir de 2016).

Taux de passage, taux de sortie dans le second degré de l'éducation nationale – Voir « Glossaire ».

2 Les formations générales et technologiques en lycée : répartition selon le sexe et l'âge à la rentrée 2023

	Public		Privé sous contrat		Public + Privé	
	Effectifs	dont filles	Effectifs	dont filles	Effectifs	%
Seconde						
14 ans ou moins	14 382	6 648	6 666	2 989	21 048	3,8
15 ans	391 668	213 060	106 624	57 433	498 292	89,0
16 ans	30 336	15 626	6 147	2 920	36 483	6,5
17 ans ou plus	3 610	1 907	505	261	4 115	0,7
Total seconde	439 996	237 241	119 942	63 603	559 938	100,0
Première						
15 ans ou moins	14 510	6 729	6 576	2 946	21 086	4,0
16 ans	359 458	196 842	98 087	53 244	457 545	86,7
17 ans	35 467	17 998	8 793	4 094	44 260	8,4
18 ans ou plus	4 070	2 202	731	362	4 801	0,9
Total première	413 505	223 771	114 187	60 646	527 692	100,0
Terminale						
16 ans ou moins	14 166	6 818	6 182	2 872	20 348	3,8
17 ans	353 594	194 800	96 363	52 868	449 957	84,7
18 ans	43 985	21 724	9 002	4 286	52 987	10,0
19 ans ou plus	6 825	3 462	851	402	7 676	1,4
Total terminale	418 570	226 804	112 398	60 428	530 968	100,0
ULIS en formations GT en lycée (1)	140	47	82	29	222	100,0
Ensemble	1 272 211	687 863	346 609	184 706	1 618 820	

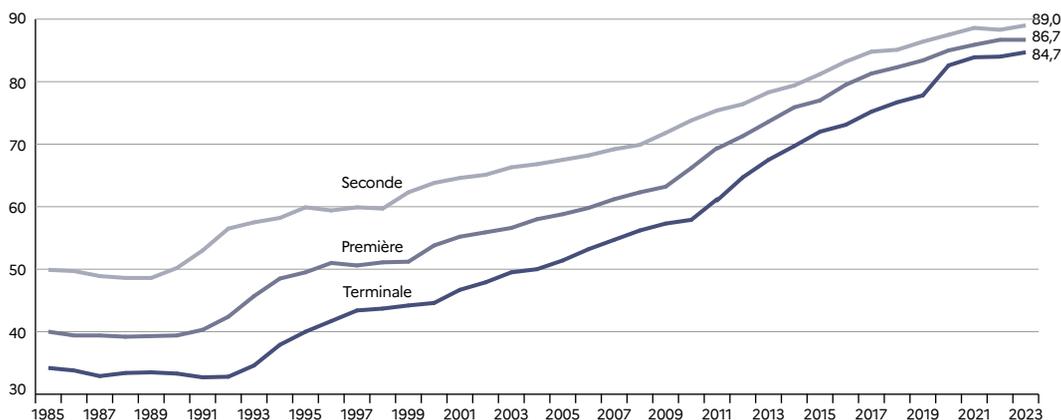
RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Les élèves des dispositifs ULIS sont scolarisés à tous les niveaux; compte tenu de la faiblesse des effectifs, ils n'ont pas été répartis par niveau, par âge et par sexe.

Note : les lignes en italique sont celles de l'âge théorique des élèves.

3 Évolution de la part d'élèves « à l'heure », en %



RERS 2024, DEPP

► Champ : France (hors Mayotte avant 2011), Public + Privé sous contrat.

4 Évolution des taux de passage et des taux de sorties d'établissements de l'éducation nationale, en %

	2016	2017	2018	2019	2020 (1)	2020 (2)	2021	2022	2023
Passages dans l'éducation nationale									
Seconde vers lycée professionnel	3,1	3,2	3,2	3,0	2,7	2,9	3,1	3,4	3,2
Seconde vers première générale	65,5	65,6	65,5	67,3	67,7	67,2	67,1	65,6	66,4
Seconde vers première technologique	24,2	24,4	24,0	23,1	24,1	23,7	23,4	24,0	23,7
Total seconde vers première générale et technologique	89,7	90,0	89,5	90,4	91,6	90,9	90,5	89,6	90,1
Sorties de l'éducation nationale en fin de seconde	2,9	2,9	2,9	3,0	2,6	3,4	3,6	4,1	3,9
Première vers terminale	95,0	95,3	94,5	95,4	96,1	95,6	95,2	94,4	94,9
Sorties de l'éducation nationale en fin de première	1,8	1,8	1,9	1,8	1,5	2,1	2,2	2,7	2,6

RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

Lecture : 3,2% des élèves inscrits en seconde générale à la rentrée 2022 suivent une formation professionnelle (sous statut scolaire) à la rentrée 2023 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

1. et 2. La méthode de calcul du taux de redoublement a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (1) fait référence à l'ancienne méthode et la colonne 2020 (2) à la nouvelle.

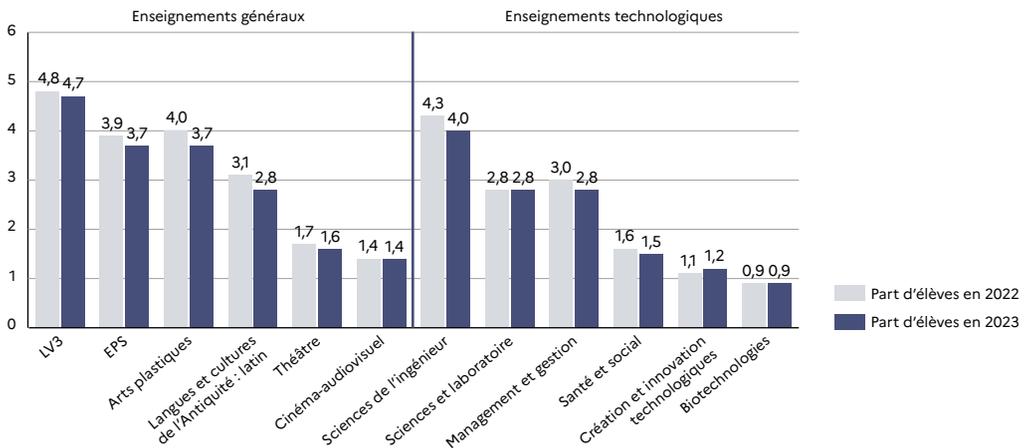
À la rentrée 2023, les classes de seconde des établissements publics et privés sous contrat accueillent 559 900 élèves. La quasi-totalité d'entre eux (99,6%) sont inscrits en **seconde générale et technologique** (GT) (2). Les filles sont majoritaires (53,7%). L'enseignement privé sous contrat scolarise 21,4% des élèves de seconde. Depuis 2019, la réforme de la classe de seconde GT permet aux élèves de choisir un ou deux enseignements optionnels facultatifs, généraux ou technologiques. Les enseignements optionnels de langues et cultures de l'Antiquité – latin ou grec – peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements.

En 2023, un élève sur cinq (20,6%) de seconde GT a choisi un enseignement optionnel général (3). L'enseignement le plus suivi est la LV3 (4,7% des secondes GT), puis les

arts plastiques et l'EPS (3,7% pour chacun de ces enseignements). Plus globalement, les matières artistiques (« arts plastiques », « théâtre », « cinéma-audiovisuel », « musique », « histoire des arts », « danse ») regroupent 8,2% des élèves (1).

Un élève sur sept (14,0%) a choisi de suivre un enseignement optionnel de type technologique (4). Les enseignements les plus suivis sont « sciences de l'ingénieur » (4,0%), « sciences et laboratoire » (2,8%) et « management et gestion » (2,8%). Les options « culture et pratique du théâtre, de la danse ou de la musique » – plus spécifiques à une première « sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse » – sont relativement peu choisies.

1 Évolution entre 2022 et 2023 de la proportion d'élèves de seconde GT dans les enseignements optionnels les plus choisis, en %



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Options ou enseignements au choix du second degré – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39.

2 Répartition des élèves de seconde à la rentrée 2023

	Seconde GT	Seconde STHR	Seconde BT	Total
Public	438 159	1 789	48	439 996
Privé	119 664	249	29	119 942
Ensemble	557 823	2 038	77	559 938
Répartition (%)	99,6	0,4	ε	100,0
Part des filles (%)	53,7	53,3	50,6	53,7

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

3 Répartition des élèves de seconde GT selon l'enseignement optionnel facultatif général suivi à la rentrée 2023

	Public	Privé	Total	Part sur le total des secondes GT	Filles	Garçons	Part des filles (%)
LV3	18 709	7 562	26 271	4,7	17 481	8 790	66,5
EPS	14 954	5 792	20 746	3,7	6 697	14 049	32,3
Arts plastiques	13 849	6 785	20 634	3,7	15 997	4 637	77,5
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	9 704	6 144	15 848	2,8	9 367	6 481	59,1
Théâtre	6 899	2 063	8 962	1,6	6 491	2 471	72,4
Cinéma-audiovisuel	6 406	1 306	7 712	1,4	4 560	3 152	59,1
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 016	1 711	4 727	0,8	2 898	1 829	61,3
Musique	3 685	928	4 613	0,8	2 904	1 709	63,0
Histoire des arts	2 469	389	2 858	0,5	2 186	672	76,5
Danse	1 120	56	1 176	0,2	1 088	88	92,5
Langue des signes française	501	580	1 081	0,2	901	180	83,3
Arts du cirque	145	0	145	ε	108	37	74,5
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	15	5	20	ε	19	1	95,0
Ensemble	81 472	33 321	114 793	20,6	70 697	44 096	61,6

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : 20,6% des élèves de seconde GT suivent un enseignement optionnel général. 4,7% des élèves de seconde GT suivent une LV3; 66,5% de ces élèves sont des filles.

4 Répartition des élèves de seconde GT selon l'enseignement optionnel facultatif technologique suivi à la rentrée 2023

	Public	Privé	Total	Part sur le total des secondes GT	Filles	Garçons	Part des filles (%)
Sciences de l'ingénieur	17 766	4 308	22 074	4,0	3 290	18 784	14,9
Sciences et laboratoire	11 699	3 997	15 696	2,8	8 803	6 893	56,1
Management et gestion	8 848	6 787	15 635	2,8	8 133	7 502	52,0
Santé et social	5 642	2 956	8 598	1,5	7 295	1 303	84,8
Création et innovation technologiques	5 302	1 295	6 597	1,2	1 024	5 573	15,5
Biotechnologies	2 946	1 890	4 836	0,9	2 957	1 879	61,1
Création et culture - design	2 678	986	3 664	0,7	2 879	785	78,6
Atelier artistique	512	80	592	0,1	452	140	76,4
Culture et pratique de la musique	213		213	ε	104	109	48,8
Culture et pratique de la danse	165		165	ε	138	27	83,6
Culture et pratique du théâtre	75		75	ε	57	18	76,0
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	15	5	20	ε	19	1	95,0
Pratiques sociales et culturelles	15		15	ε	7	8	46,7
Ensemble	55 876	22 304	78 180	14,0	35 158	43 022	45,0

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

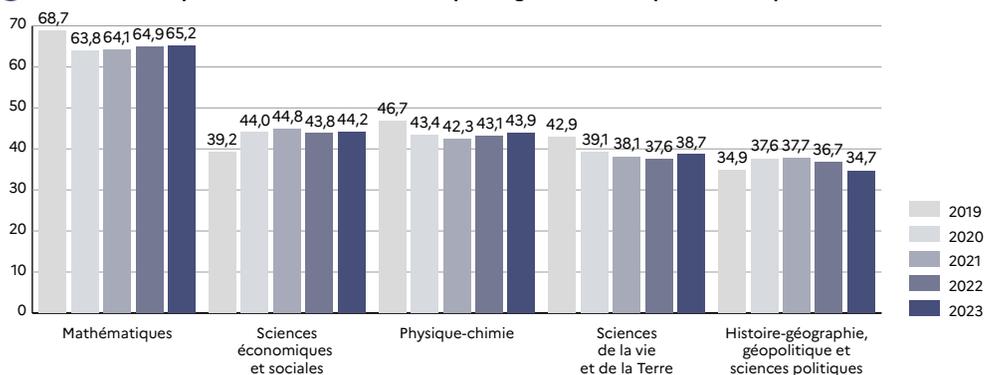
Lecture : 14,0% des élèves de seconde GT suivent un enseignement optionnel technologique à la rentrée 2023. 4,0% des élèves de seconde GT suivent « sciences de l'ingénieur »; 14,9% de ces élèves sont des filles.

À la rentrée 2023, l'enseignement de spécialité le plus largement choisi en première générale est toujours la spécialité « mathématiques » qui regroupe 65,2% des élèves (1) (2). La proportion d'élèves ayant choisi cet enseignement augmente très légèrement pour la troisième année consécutive (+0,3 point par rapport à 2022). Le deuxième enseignement le plus choisi en 2023 est la spécialité « sciences économiques et sociales » suivie par 44,2% des élèves (+0,4 point par rapport à 2022). Choisie par 43,9% des élèves, la « physique-chimie » occupe la troisième place, devant les « sciences de la vie et de la Terre » (38,7%), l'« histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » (34,7%) et les « langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER) (30,4%). L'enseignement « humanités, littérature et philosophie »

concerne un élève sur cinq (18,7%) et l'enseignement « numérique et sciences informatiques » un élève sur dix alors que les douze autres spécialités sont nettement moins suivies.

Les « mathématiques » restent la spécialité la plus choisie. Cependant, elles sont plus fréquemment suivies par les garçons : 76,2% contre 56,2% des filles; ces parts sont en très légère hausse. Elles sont également plus fréquemment suivies par les élèves dont l'origine sociale est très favorisée : 72,6% contre 58,1% pour les élèves ayant une origine sociale défavorisée (3). Les garçons choisissent également majoritairement la « physique-chimie » (53,8%), alors que ce n'est que le sixième enseignement de spécialité le plus choisi par les filles (35,9%).

1 Évolution de la part d'élèves suivant les cinq enseignements de spécialité les plus choisis, en %



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.06; 23.06.

2 Effectifs d'élèves de première générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2023

Enseignement de spécialité	Effectifs d'élèves ayant fait ce choix	Part d'élèves ayant fait ce choix (%)	Part de filles ayant fait ce choix (%)	Part de garçons ayant fait ce choix (%)	Proportion de filles (%)
Mathématiques	250 704	65,2	56,2	76,2	47,7
Sciences économiques et sociales	169 838	44,2	46,9	40,8	58,7
Physique-chimie	168 847	43,9	35,9	53,8	45,1
Sciences de la vie et de la Terre	148 964	38,7	41,5	35,3	59,2
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	133 286	34,7	39,1	29,2	62,3
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	116 828	30,4	36,8	22,5	66,9
Humanités, littérature et philosophie	72 044	18,7	27,3	8,2	80,4
Numérique et sciences informatiques (NSI)	38 957	10,1	3,5	18,3	19,3
Sciences de l'ingénieur (SI)	17 340	4,5	1,3	8,4	16,5
Arts plastiques	13 981	3,6	5,2	1,7	79,6
Éducation physique, pratiques et culture sportives	7 440	1,9	1,1	2,9	32,2
Cinéma-audiovisuel	5 167	1,3	1,5	1,1	63,6
Histoire des arts	3 231	0,8	1,2	0,4	80,9
Théâtre	2 869	0,7	1,0	0,4	76,9
Musique	1 896	0,5	0,5	0,4	60,8
Littérature et LCA latin	620	0,2	0,2	0,1	74,5
Danse	512	0,1	0,2	0,0	89,8
Littérature et LCA grec	206	0,1	0,1	0,0	72,3
Arts du cirque	121	0,0	0,0	0,0	67,8
Biologie écologie (1)	8	0,0	0,0	0,0	62,5

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

1. Généralement cet enseignement est proposé dans les lycées agricoles.

Lecture : en 2023, 56,2% des filles suivent l'enseignement de spécialité « mathématiques », mais les filles sont minoritaires dans ces classes puisqu'elles représentent 47,7% des élèves.

3 Origine sociale des élèves de première générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2023, en %

Enseignement de spécialité	Part d'élèves d'origine sociale très favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale moyenne ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale défavorisée ayant fait ce choix
Mathématiques	72,6	63,5	60,5	58,1
Sciences économiques et sociales	42,1	42,9	46,3	46,4
Physique-chimie	49,6	43,5	39,8	38,5
Sciences de la vie et de la Terre	36,6	41,1	39,6	40,6
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	33,6	34,1	36,0	35,3
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	26,8	30,3	33,1	33,7
Humanités, littérature et philosophie	15,1	19,6	20,7	22,5
Numérique et sciences informatiques (NSI)	10,3	10,1	9,5	10,4
Sciences de l'ingénieur (SI)	4,7	4,8	4,2	4,4
Arts plastiques	3,2	3,9	3,9	3,9
Éducation physique, pratiques et culture sportives	1,5	2,2	2,2	2,2
Cinéma-audiovisuel	1,2	1,5	1,4	1,4
Histoire des arts	0,7	0,8	1,0	0,9
Théâtre	0,7	0,7	0,8	0,8
Musique	0,5	0,5	0,5	0,5
Littérature et LCA latin	0,1	0,2	0,2	0,2
Danse	0,1	0,1	0,1	0,1
Littérature et LCA grec	0,0	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie écologie (1)	0,0	0,0	0,0	0,0

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

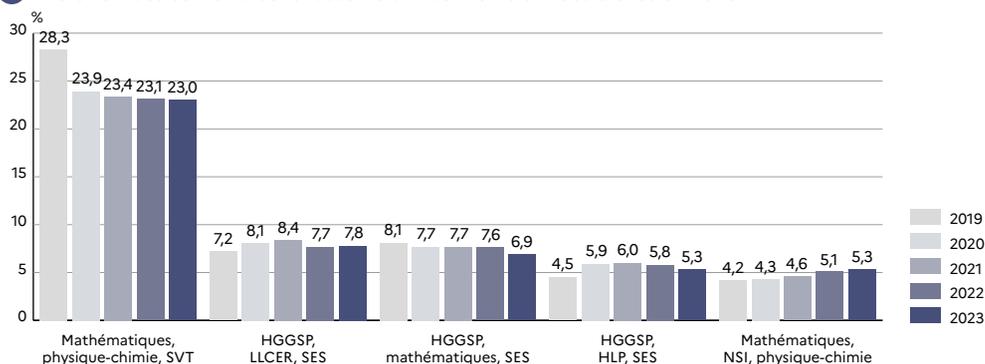
1. Généralement cet enseignement est proposé dans les lycées agricoles.

À la rentrée 2023, les élèves de première générale suivent 458 combinaisons de trois enseignements de spécialité. La combinaison « mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (SVT) », la plus largement choisie, concerne 23,0% des élèves, mais sa part continue de baisser (-0,1 point par rapport à 2022) (1) (2). La deuxième combinaison la plus choisie – « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER), sciences économiques et sociales (SES) » – concerne seulement 7,8% des élèves.

Filles et garçons suivent des enseignements relativement différents : les filles sont un peu plus nombreuses en proportion à suivre la combinaison « mathématiques,

physique-chimie, SVT » (respectivement 23,9% et 22,0%, en légère hausse pour les filles mais en légère baisse pour les garçons) (3) (4). Parmi les cinq combinaisons les plus choisies par les garçons figure l'association des deux matières « mathématiques, physique-chimie » soit à « numérique, sciences informatiques (NSI) » (10,1%), soit à « sciences de l'ingénieur (SI) » (6,3%), alors que ces enseignements ne sont pratiquement pas suivis par les filles. Chez les filles, l'association des deux matières HGGSP et SES apparaît trois fois dans les cinq combinaisons les plus choisies (contre seulement une fois chez les garçons), et est associée soit à LLCER (9,1%), soit à « humanités, littérature et philosophie (HLP) » (7,0%), soit à « mathématiques » (6,3% chez les filles, 7,6% chez les garçons).

1 Évolution des combinaisons rassemblant au moins 5% des élèves en 2023



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 24.06; 23.06.

2 Effectifs d'élèves de première générale par combinaison d'enseignements de spécialité à la rentrée 2023

Combinaison d'enseignements de spécialité	2023			2022	2021	2020	2019
	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Proportion de filles (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	88 588	23,0	57,3	23,1	23,4	23,9	28,3
HGGSP, LLCER, SES	29 969	7,8	64,5	7,7	8,4	8,1	7,2
HGGSP, mathématiques, SES	26 514	6,9	50,4	7,6	7,7	7,7	8,1
HGGSP, humanités littéraires et philosophie (HLP), SES	20 230	5,3	73,9	5,8	6,0	5,9	4,5
Mathématiques, numérique-sciences informatiques (NSI), physique-chimie	20 342	5,3	14,7	5,1	4,6	4,3	4,2
Mathématiques, physique-chimie, SES	18 662	4,9	36,8	4,4	3,9	3,8	3,2
HGGSP, HLP, LLCER	13 262	3,4	82,0	4,0	4,0	4,1	4,4
Mathématiques, physique-chimie, science de l'ingénieur (SI)	12 932	3,4	15,9	3,6	3,7	3,8	4,3
LLCER, mathématiques, SES	13 890	3,6	59,2	3,6	3,6	3,3	3,4
Mathématiques, SVT, SES	11 332	2,9	57,3	2,7	2,8	3,0	3,3
LLCER, mathématiques, physique-chimie	10 164	2,6	44,6	2,4	2,2	2,3	2,1
HGGSP, SVT, SES	9 107	2,4	54,2	2,3	2,5	2,5	2,1
HLP, LLCER, SES	8 633	2,2	86,4	2,2	2,3	2,3	1,8
HGGSP, mathématiques, physique-chimie	6 439	1,7	39,0	1,7	1,6	1,7	1,5
LLCER, SES, SVT	4 971	1,3	69,9	1,1	1,1	1,1	0,8
Autres	89 534	23,3	59,8	22,9	22,2	21,3	19,7

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : en 2023, 23,0% des élèves suivent la combinaison « mathématiques, physique-chimie, SVT ». Parmi ces élèves, 57,3% sont des filles.

3 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les filles à la rentrée 2023

Combinaison d'enseignements de spécialité	2023		2022	2021	2020	2019
	Effectifs d'élèves	Part de filles (%)				
Mathématiques, physique-chimie, SVT	50 793	23,9	23,5	24,0	24,3	28,8
HGGSP, LLCER, SES	19 334	9,1	9,1	10,1	9,6	8,4
HGGSP, HLP, SES	14 947	7,0	7,6	7,9	7,8	5,8
HGGSP, mathématiques, SES	13 358	6,3	7,0	7,2	7,1	7,8
HGGSP, HLP, LLCER	10 877	5,1	5,8	5,7	5,8	6,2
Autres	103 109	48,5	47,0	45,1	45,4	43,0
Total	212 418	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : en 2023, 23,9% des filles suivent la combinaison « mathématiques, physique-chimie, SVT ».

4 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les garçons à la rentrée 2023

Combinaison d'enseignements de spécialité	2023		2022	2021	2020	2019
	Effectifs d'élèves	Part de garçons (%)				
Mathématiques, physique-chimie, SVT	37 795	22,0	22,5	22,7	23,3	27,7
Mathématiques, NSI, physique-chimie	17 348	10,1	9,7	9,0	8,4	8,2
HGGSP, mathématiques, SES	13 156	7,6	8,4	8,5	8,3	8,4
Mathématiques, physique-chimie, SI	10 882	6,3	6,8	7,0	7,4	8,3
Mathématiques, physique-chimie, SES	11 799	6,9	6,3	5,5	5,4	5,5
Autres	81 171	47,1	46,3	47,3	47,2	41,9
Total	172 151	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

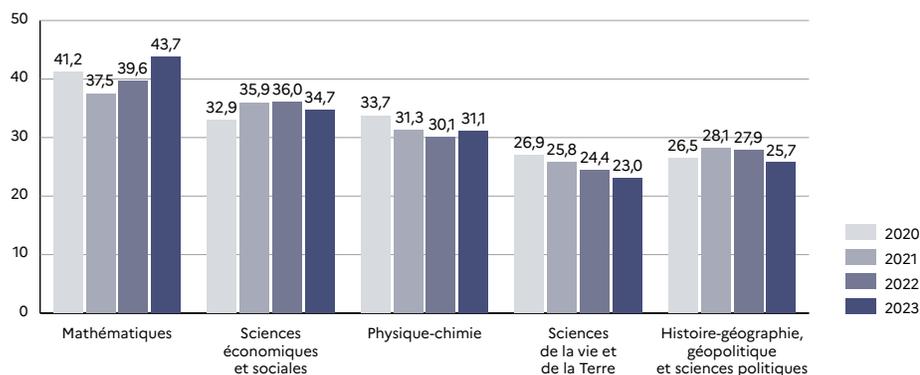
Lecture : en 2023, 22,0% des garçons suivent la combinaison « mathématiques, physique-chimie, SVT ».

À la rentrée 2023, l'enseignement de spécialité le plus choisi en terminale générale est, comme l'année précédente, la spécialité « mathématiques » : 43,7% des élèves ont effectué ce choix (1) (2). La proportion d'élèves concernés augmente nettement par rapport à 2022 (+4,1 points). De même, le deuxième enseignement le plus choisi est toujours la spécialité « sciences économiques et sociales », suivie par 34,7% des élèves (-1,3 point en un an). La « physique-chimie », suivie par 31,1% des élèves, reste le troisième enseignement le plus suivi, en hausse d'un point après deux années consécutives de baisse.

Filles et garçons optent pour des enseignements de spécialité bien différents. Si les « mathématiques » sont

l'enseignement le plus choisi, c'est avant tout le fait des garçons (57,5% contre 32,8% pour les filles, en hausse tant pour les filles que pour les garçons). Chez les filles, c'est l'enseignement des « sciences économiques et sociales » qui est le plus fréquemment choisi (37,0%, contre 31,7% pour les garçons). La « physique-chimie », suivie par 37,7% des garçons, ne concerne que 25,9% des filles. L'influence de l'origine sociale est également marquée. Les « mathématiques » sont l'enseignement le plus suivi par les élèves dont l'origine sociale est très favorisée (51,9%) alors qu'elles n'arrivent qu'en deuxième position chez les élèves ayant une origine sociale défavorisée (35,9%) (3). Chez ces derniers, ce sont les « sciences économiques et sociales » qui sont majoritaires (37,4%).

1 Évolution de la part d'élèves suivant les cinq enseignements de spécialité les plus choisis, en %



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.06 ; 23.06.

2 Effectifs d'élèves de terminale générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2023

Enseignement de spécialité	Effectifs d'élèves ayant fait ce choix	Part d'élèves ayant fait ce choix (%)	Part de filles ayant fait ce choix (%)	Part de garçons ayant fait ce choix (%)	Proportion de filles (%)
Mathématiques	167 347	43,7	32,8	57,5	41,6
Sciences économiques et sociales	132 627	34,7	37,0	31,7	59,4
Physique-chimie	118 973	31,1	25,9	37,7	46,2
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	98 227	25,7	29,0	21,5	62,8
Sciences de la vie et de la Terre	87 870	23,0	25,9	19,3	62,7
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	69 503	18,2	23,7	11,2	72,6
Humanités, littérature et philosophie	40 361	10,6	15,5	4,3	81,7
Numérique et sciences informatiques (NSI)	17 612	4,6	1,3	8,8	15,2
Arts plastiques	11 206	2,9	4,2	1,3	80,1
Sciences de l'ingénieur (SI)	5 823	1,5	0,4	2,9	14,3
Éducation physique et sportive	4 671	1,2	0,7	1,9	31,5
Cinéma-audiovisuel	4 011	1,0	1,2	0,8	64,0
Histoire des arts	2 264	0,6	0,9	0,3	80,9
Théâtre	2 186	0,6	0,8	0,3	77,6
Musique	1 250	0,3	0,3	0,3	58,6
Danse	372	0,1	0,2	0,0	87,9
Littératures, langues et culture de l'Antiquité : latin	292	0,1	0,1	0,0	78,1
Littératures, langues et culture de l'Antiquité : grec	105	0,0	0,0	0,0	82,9
Arts du cirque	103	0,0	0,0	0,0	63,1

► **Champ** : France, Public + privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : en 2023, 32,8% des filles suivent l'enseignement de spécialité « mathématiques », les filles sont minoritaires dans ces classes puisqu'elles représentent 41,6% des élèves.

3 Origine sociale des élèves de terminale générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2023, en %

Enseignement de spécialité	Part d'élèves d'origine sociale très favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale moyenne ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale défavorisée ayant fait ce choix
Mathématiques	51,9	41,4	39,0	35,9
Sciences économiques et sociales	32,3	33,6	36,9	37,4
Physique-chimie	36,7	30,2	27,3	25,8
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	24,5	25,5	26,9	26,4
Sciences de la vie et de la Terre	19,8	25,4	24,5	25,5
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14,9	18,9	20,1	21,4
Humanités, littérature et philosophie	8,4	10,8	11,6	12,9
Numérique et sciences informatiques	4,1	4,9	4,7	5,2
Arts plastiques	2,5	3,1	3,2	3,3
Sciences de l'ingénieur	1,4	1,8	1,5	1,7
Éducation physique et sportive	0,9	1,4	1,4	1,5
Cinéma-audiovisuel	1,0	1,2	1,1	1,1
Histoire des arts	0,5	0,7	0,6	0,6
Théâtre	0,5	0,6	0,6	0,6
Musique	0,3	0,3	0,3	0,3
Danse	0,1	0,1	0,1	0,1
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité : latin	0,1	0,1	0,1	0,1
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité : grec	0,0	0,0	0,0	0,0
Arts du cirque	0,0	0,0	0,0	0,0

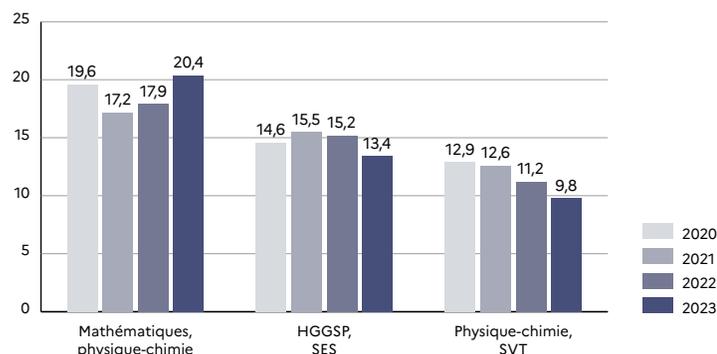
► **Champ** : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

À la rentrée 2023, les élèves de terminale générale suivent 137 combinaisons de deux enseignements de spécialité. Les 16 combinaisons les plus courantes concernent neuf élèves sur dix (2). Les quatre premières combinaisons regroupent un élève sur deux. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle terminale générale, la combinaison « mathématiques, physique-chimie » est la plus choisie (20,4%, en nette hausse de 2,5 points par rapport à 2022) (1). La deuxième combinaison « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), sciences économiques et sociales (SES) », la troisième « physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (SVT) » et la quatrième « mathématiques, SES » rassemblent respectivement 13,4%, 9,8% et 8,6% des élèves. Chacune des autres combinaisons ne concerne pas plus de 6% des élèves.

Garçons et filles suivent des enseignements bien différents (3) (4). Parmi les cinq combinaisons les plus choisies par les garçons, trois intègrent les mathématiques contre deux pour les filles. La combinaison « mathématiques, physique-chimie » est de loin la plus choisie par les garçons (28,8%). La deuxième combinaison chez les garçons, « HGGSP, SES », ne concerne déjà plus que 12,6% d'entre eux. Chez les filles, aucune combinaison ne se détache : la plus choisie « HGGSP, SES » rassemble à peine plus d'élèves (14,0%) que la deuxième combinaison « mathématiques, physique-chimie » (13,7%, en hausse de 2,2 points).

1 Évolution des trois combinaisons les plus fréquentes en 2023



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 24.06; 23.06.

2 Effectifs d'élèves de terminale générale par combinaison d'enseignements de spécialité à la rentrée 2023

Combinaison d'enseignements de spécialité	2023			2022	2021	2020
	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Proportion de filles (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)
Mathématiques, physique-chimie	78 037	20,4	37,2	17,9	17,2	19,6
HGGSP, SES	51 210	13,4	58,2	15,2	15,5	14,6
Physique-chimie, SVT	37 539	9,8	65,3	11,2	12,6	12,9
Mathématiques, SES	33 064	8,6	46,8	7,4	6,7	6,6
LLCER, SES	22 668	5,9	71,5	6,3	6,5	5,9
Mathématiques, SVT	22 933	6,0	58,7	5,9	5,7	7,2
HGGSP, LLCER	17 313	4,5	72,3	4,9	4,9	4,7
HGGSP, HLP	13 578	3,5	76,2	3,6	3,4	3,1
SVT, SES	11 397	3,0	62,1	3,2	3,4	3,0
Mathématiques, NSI	12 326	3,2	12,0	3,2	2,8	2,5
HLP, LLCER	9 869	2,6	85,6	2,6	2,6	2,6
HLP, SES	8 632	2,3	84,4	2,4	2,2	1,7
HGGSP, mathématiques	7 077	1,8	54,1	1,7	1,6	1,6
Mathématiques, SI	4 853	1,3	65,8	1,5	1,5	1,6
Mathématiques, LLCER	5 285	1,4	59,6	1,4	1,3	1,3
HGGSP, SVT	4 528	1,2	55,1	1,3	1,4	1,4
Autres	42 249	11,1	57,4	10,5	10,4	9,8

RERS 2024, DEPP

► **Champ** : France, Public + Privé sous contrat.

Lecture : à la rentrée 2023, 20,4% des élèves suivent la combinaison « mathématiques, physique-chimie ». Parmi ces élèves, 37,2% sont des filles.

3 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les filles à la rentrée 2023

Combinaison d'enseignements de spécialité	2023		2022	2021	2020
	Effectifs d'élèves	Part de filles (%)			
HGGSP, SES	29 819	14,0	15,8	16,3	15,3
Physique-chimie, SVT	24 495	11,5	13,1	14,8	15,1
Mathématiques, physique-chimie	29 060	13,7	11,5	10,6	12,6
LLCER, SES	16 202	7,6	8,0	8,3	7,6
Mathématiques, SES	15 486	7,3	6,3	5,7	6,0
Autres	97 537	45,9	45,3	44,3	43,5
Total	212 599	100,0	100,0	100,0	100,0

RERS 2024, DEPP

► **Champ** : France, Public + Privé sous contrat.

Lecture : en 2023, 14,0% des filles suivent la combinaison « HGGSP, SES ».

4 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les garçons à la rentrée 2023

Combinaison d'enseignements de spécialité	2023		2022	2021	2020
	Effectifs d'élèves	Part de garçons (%)			
Mathématiques, physique-chimie	48 977	28,8	25,9	25,7	28,6
HGGSP, SES	21 391	12,6	14,4	14,5	13,7
Mathématiques, SES	17 578	10,3	8,8	8,1	7,3
Physique-chimie, SVT	13 044	7,7	8,8	9,8	10,1
Mathématiques, NSI	10 848	6,4	6,3	5,6	5,1
Autres	58 121	34,2	35,8	36,3	35,2
Total	169 959	100,0	100,0	100,0	100,0

RERS 2024, DEPP

► **Champ** : France, Public + Privé sous contrat.

Lecture : en 2023, 28,8% des garçons suivent la combinaison « mathématiques, physique-chimie ».

À la rentrée 2023, en première générale, 16,3% des élèves ont choisi un enseignement optionnel facultatif (1). L'option facultative la plus suivie est la LV3 : 4,1% des élèves ont opté pour cet enseignement. La deuxième option la plus choisie est le latin (3,2% des élèves de première générale), puis vient l'EPS choisie par 3,0% des élèves. Six élèves sur dix ayant choisi une option facultative en première générale sont des filles (60,9%), mais elles sont seulement 34,4% en EPS. Les disciplines artistiques regroupent 4,7% des élèves de première générale.

En 2023, les élèves de terminale générale ont choisi un premier enseignement facultatif parmi « mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes » (possible uniquement pour les élèves ayant choisi « mathématiques » en enseignement de spécialité) et « droit et grands enjeux du monde contemporain » (2). Ces trois options sont suivies respectivement par 15,1%, 15,8% et 7,4% des élèves de terminale pour un total de 38,3%. Par rapport à 2022, la proportion d'élèves suivant l'option « mathématiques expertes » augmente légèrement. Les trois autres enseignements facultatifs les plus choisis sont la LV3 (3,5% des élèves), le latin (3,0%) et l'EPS (2,8%). Les disciplines artistiques regroupent 4,7% des élèves de terminale générale.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- RERS 4.09 : « Les formations générales et technologiques par série ».
- Note d'Information : 24.06.

1 Répartition des élèves de première générale selon l'enseignement optionnel facultatif suivi à la rentrée 2023

	Public	Privé	Total (1)	Part sur le total des premières générales (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
LV3	10 575	5 184	15 759	4,1	10 450	5 309	66,3
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	7 486	4 850	12 336	3,2	7 459	4 877	60,5
EPS	8 135	3 538	11 673	3,0	4 021	7 652	34,4
Arts plastiques	3 310	3 371	6 681	1,7	5 181	1 500	77,5
Théâtre	3 353	1 413	4 766	1,2	3 423	1 343	71,8
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	2 225	1 306	3 531	0,9	2 140	1 391	60,6
Cinéma-audiovisuel	2 029	571	2 600	0,7	1 624	976	62,5
Musique	2 036	831	2 867	0,7	1 848	1 019	64,5
Histoire des arts	963	178	1 141	0,3	880	261	77,1
Danse	510	33	543	0,1	514	29	94,7
Langue des signes française	275	206	481	0,1	403	78	83,8
Hippologie et équitation	18	1	19	0,0	17	2	89,5
Agronomie-économie-territoires	0	1	1	0,0	1	0	100,0
Pratiques sociales et culturelles	22	0	22	0,0	15	7	68,2
Parcours <i>Mare nostrum</i>	109	0	109	0,0	78	31	71,6
Total choix d'un enseignement facultatif	41 046	21 483	62 529	16,3	38 054	24 475	60,9

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : 16,3% des élèves de première générale suivent un enseignement optionnel facultatif. 4,1% suivent une LV3; 66,3% de ces élèves sont des filles.

RERS 2024, DEPP

2 Répartition des élèves de terminale générale selon l'enseignement optionnel facultatif suivi à la rentrée 2023

	Public	Privé	Total (1)	Part sur le total des terminales générales (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
Mathématiques complémentaires	41 001	16 694	57 695	15,1	36 010	21 685	62,4
Mathématiques expertes	41 868	18 714	60 582	15,8	20 025	40 557	33,1
Droit et grands enjeux du monde contemporain	18 713	9 595	28 308	7,4	20 648	7 660	72,9
Total choix du premier enseignement facultatif	101 582	45 003	146 585	38,3	76 683	69 902	52,3
LV3	8 985	4 588	13 573	3,5	9 258	4 315	68,2
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	6 934	4 604	11 538	3,0	6 942	4 596	60,2
EPS	7 675	3 051	10 726	2,8	3 509	7 217	32,7
Arts plastiques	3 543	2 997	6 540	1,7	5 028	1 512	76,9
Théâtre	3 277	1 261	4 538	1,2	3 137	1 401	69,1
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	2 037	1 034	3 071	0,8	1 874	1 197	61,0
Musique	1 894	797	2 691	0,7	1 691	1 000	62,8
Cinéma-audiovisuel	2 028	512	2 540	0,7	1 480	1 060	58,3
Histoire des arts	981	205	1 186	0,3	901	285	76,0
Danse	444	30	474	0,1	446	28	94,1
Langue des signes française	213	217	430	0,1	350	80	81,4
Hippologie et équitation	6	0	6	0,0	6	0	100,0
Agronomie-économie-territoires	0	2	2	0,0	1	1	50,0
Pratiques sociales et culturelles	10	0	10	0,0	7	3	70,0
Parcours <i>Mare nostrum</i>	76	0	76	0,0	44	32	57,9
Total choix du deuxième enseignement facultatif	38 103	19 298	57 401	15,0	34 674	22 727	60,4

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : 53,3% (38,3% + 15,0%) des élèves de terminale générale suivent un enseignement optionnel facultatif. 15,1% suivent «mathématiques complémentaires», 62,4% de ces élèves sont des filles.

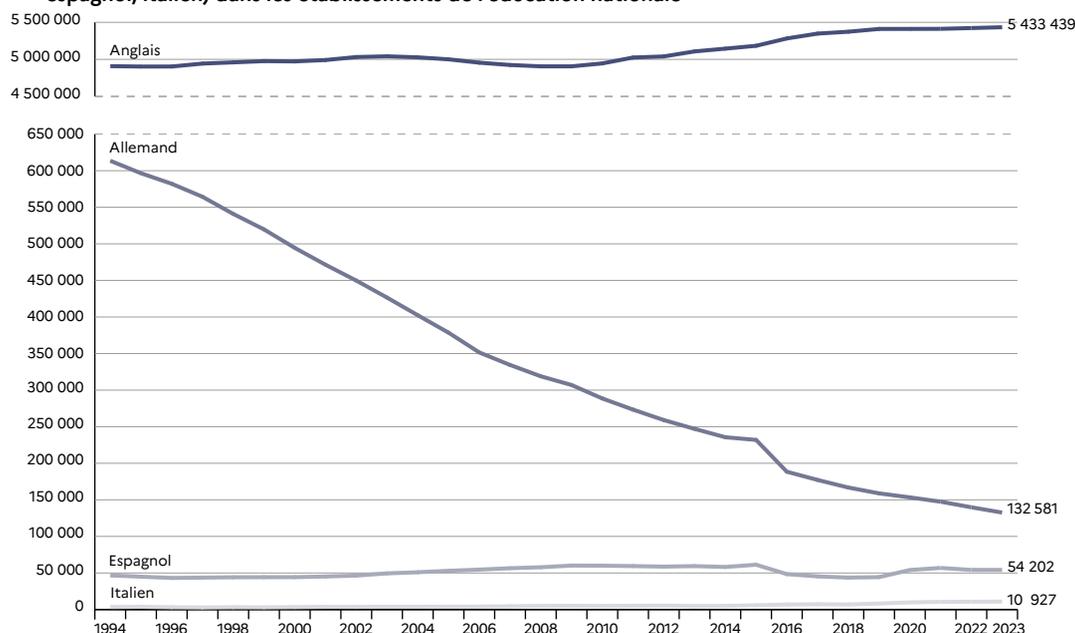
RERS 2024, DEPP

À la rentrée 2023, presque tous les élèves du second degré (99,7%) scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat suivent au moins un enseignement de première langue vivante (LV1) (2). L'anglais est la première langue étudiée (96,3% des LV1), loin devant l'allemand (2,4%) et l'espagnol (1,0%). L'étude de deux langues (« bilanguisme ») en classe de sixième concerne 14,5% des élèves. Depuis 1994, le nombre d'élèves qui suivent l'allemand en première langue vivante baisse de manière quasiment ininterrompue (1). Sur la même période, celui des élèves étudiant l'espagnol ou l'italien en première langue reste relativement stable. Le nombre d'élèves ayant choisi l'anglais en première langue suit les évolutions des effectifs du second degré, puisque les élèves choisissent massivement l'anglais en première langue.

Huit élèves sur dix (79,7%) suivent un enseignement de deuxième langue vivante (3). C'est le cas de plus des trois quarts des élèves dans les formations de collège, de la quasi-totalité au lycée général et technologique (GT), et d'un tiers des élèves dans les formations professionnelles. L'espagnol comme deuxième langue est étudié par 74,0% des élèves du second degré et l'allemand par 14,2%.

Seuls 3,5% des élèves en formations GT étudient une troisième langue vivante à la rentrée 2023 (4). Cette part est en constante diminution depuis 2018. Parmi les 56 900 élèves étudiant une troisième langue, 34,1% apprennent l'italien, 15,9% le chinois et 13,6% l'espagnol. Les autres langues étudiées englobent chacune moins de 4 000 élèves : 6,3% des élèves ayant une troisième langue étudient le russe, 6,2% une langue régionale, 6,0% le japonais, 5,9% l'arabe, 3,1% le portugais et 2,0% l'allemand.

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante (anglais, allemand, espagnol, italien) dans les établissements de l'éducation nationale



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Langues vivantes – Voir « Glossaire ».

Source
DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2023

	Effectif total	Effectif en LV1	Part en LV1 (%)	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)
Sixième (2)	816 834	816 306	99,9	28 692	778 572	5 599	1 693	1 750
Cinquième	813 180	812 601	99,9	23 726	780 338	5 454	1 517	1 566
Quatrième	817 819	817 272	99,9	23 944	785 400	4 967	1 453	1 508
Troisième	821 706	820 977	99,9	22 981	790 365	4 747	1 387	1 497
ULIS en collège	50 549	45 912	90,8	939	44 781	144	45	3
Segpa	84 732	84 641	99,9	2 295	82 122	224		
Total formations en collège (y compris Segpa)	3 404 820	3 397 709	99,8	102 577	3 261 578	21 135	6 095	6 324
Seconde	559 938	559 677	100,0	9 276	542 712	5 172	1 357	1 160
Première	527 692	527 597	100,0	7 445	509 312	8 140	1 486	1 214
Terminale	530 968	530 896	100,0	7 345	508 083	12 299	1 729	1 440
ULIS en lycée GT	222	204	91,9	3	198	1	1	1
Total formations GT	1 618 820	1 618 374	100,0	24 069	1 560 305	25 612	4 573	3 815
Total formations professionnelles	633 046	625 254	98,8	5 935	611 556	7 455	259	49
Ensemble	5 656 686	5 641 337	99,7	132 581	5 433 439	54 202	10 927	10 188
%				2,4	96,3	1,0	0,2	0,2
Public	4 465 150	4 451 770	99,7	112 930	4 275 982	43 384	10 648	8 826
Privé	1 191 536	1 189 567	99,8	19 651	1 157 457	10 818	279	1 362

RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Y compris les langues apprises par correspondance.

2. En sixième, le « bilanguisme » concerne 118 241 élèves (14,5% des effectifs) dont 116 416 élèves sont en classe de sixième bilangue.

Lecture : en 2023, 99,7% des élèves du second degré apprennent une première langue vivante. Parmi eux, 2,4% apprennent l'allemand.

Note : les variations observées en première et terminale par rapport à la classe de seconde s'expliquent par le fait que la liste des langues vivantes (LV), suivies au cycle terminal des lycées, doit être la même que celle évaluée au baccalauréat. En conséquence, depuis la rentrée 2019, certains élèves inversent LV1 et LV2 à l'entrée en classe de première.

3 Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2023

	Effectif total	Effectif en LV2	Part en LV2 (%)	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)	dont langues régionales
Sixième (2)	816 834	118 194	14,5	43 554	34 128	29 207	6 467	4 838	298
Cinquième (2)	813 180	811 329	99,8	92 811	31 854	622 598	51 741	12 325	88
Quatrième	817 819	815 845	99,8	98 390	31 541	622 734	50 754	12 426	132
Troisième	821 706	817 720	99,5	101 930	30 235	625 108	47 364	13 083	122
ULIS en collège	50 549	25 075	49,6	1 403	498	20 806	2 005	363	49
Total formations en collège (3)	3 320 088	2 588 163	78,0	338 088	128 256	1 920 453	158 331	43 035	689
Seconde	559 938	559 095	99,8	87 305	16 810	415 470	28 080	11 430	787
Première	527 692	527 162	99,9	91 507	18 048	377 898	27 107	12 602	1 196
Terminale	530 968	530 500	99,9	94 656	22 506	374 244	26 754	12 340	1 308
ULIS en lycée GT	222	175	78,8	25	3	135	9	3	
Total formations GT	1 618 820	1 616 932	99,9	273 493	57 367	1 167 747	81 950	36 375	3 291
Total formations professionnelles	633 046	2 333 043	36,8	18 670	4 650	196 233	10 978	2 512	653
Ensemble (3)	5 571 954	4 438 138	79,7	630 251	190 273	3 284 433	251 259	81 922	4 633
%				14,2	4,3	74,0	5,7	1,8	0,1
Public	4 384 619	3 472 246	79,2	484 180	160 984	2 552 836	212 885	61 361	3 411
Privé	1 187 335	965 892	81,3	146 071	29 289	731 597	38 374	20 561	1 222

RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Y compris langues régionales et langues apprises par correspondance ou dans un autre établissement.

2. Depuis la rentrée 2016, l'apprentissage d'une deuxième langue vivante est obligatoire dès la cinquième et pour les sixièmes bilangues.

3. Hors Segpa.

Lecture : en 2023, 79,7% des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 14,2% apprennent l'allemand.

4 Effectifs d'élèves du second cycle GT selon la troisième langue vivante étudiée à la rentrée 2023

	Effectif total	Effectif en LV3	Part en LV3 (%)	Italien	Chinois	Espagnol	Russe	Langues régio.	Japonais	Arabe	Portugais	Allemand	Hébreu	Anglais	Autres (1)
Seconde	559 938	26 338	4,7	9 871	3 654	3 567	1 566	1 605	1 462	1 725	889	417	238	32	1 312
Première	527 692	16 513	3,1	5 429	2 795	2 281	1 048	1 003	957	959	478	386	130	101	946
Terminale	530 968	14 090	2,7	4 146	2 618	1 915	960	922	1 001	670	397	344	67	89	961
ULIS en lycée GT	222	3	1,4			1				2					
Total formations GT	1 618 820	56 944	3,5	19 446	9 067	7 764	3 574	3 530	3 420	3 356	1 764	1 147	435	222	3 219
%				34,1	15,9	13,6	6,3	6,2	6,0	5,9	3,1	2,0	0,8	0,4	5,7
Public	1 272 211	39 358	3,1	13 790	4 837	4 791	2 929	3 036	2 220	3 093	1 696	785	202	93	1 886
Privé	346 609	17 586	5,1	5 656	4 230	2 973	645	494	1 200	263	68	362	233	129	1 333

RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

1. Y compris les langues apprises par correspondance ou dans un autre établissement.

Lecture : en 2023, 3,5% des élèves du second cycle GT apprennent une troisième langue vivante. Parmi eux, 34,1% apprennent l'italien.

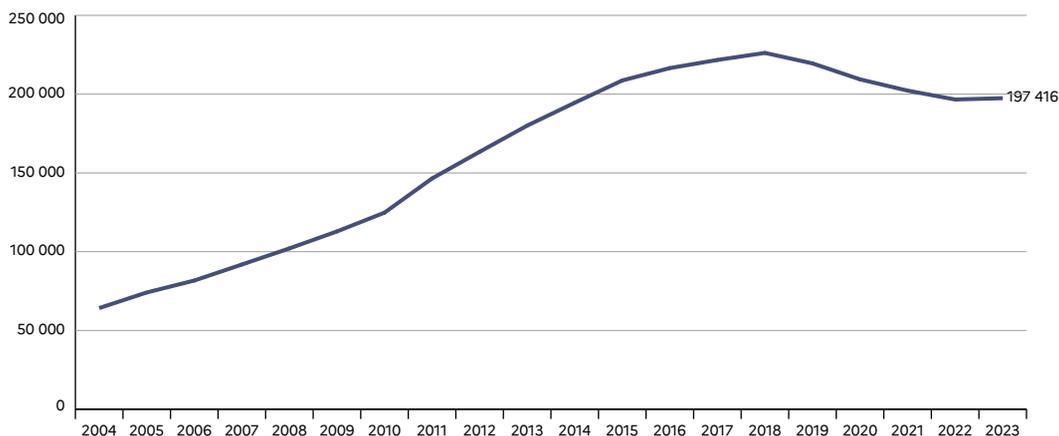
Les sections européennes ou internationales (**sections linguistiques**) scolarisent 346 800 élèves à la rentrée 2023, soit 6,3% des élèves du second degré (hors Segpa, ULIS et dispositifs relais) de France (2)(3). La très grande majorité des élèves de sections linguistiques (93,1%) sont en section européenne et langues orientales.

Entre 2018 et 2022, en lycée général et technologique, les effectifs des sections linguistiques ont diminué de manière continue (-13,1% en quatre ans) (1). En 2023, pour la première fois en cinq ans, leur nombre ne diminue pas : il progresse même très légèrement pour atteindre 197 400 élèves, soit une augmentation de 0,4%. Sur l'ensemble du second degré, les filles sont surreprésentées en sections linguistiques (60,2%), en particulier en langue espagnole (66,0%).

En Corse, à Mayotte ou en Guyane, les élèves en classe linguistique constituent une faible part des effectifs totaux (respectivement 1,3%, 1,5% et 2,1% des effectifs totaux). À l'inverse, ils représentent plus de 8% en Normandie, à Rennes ou à Lille. Dans l'académie de Strasbourg, 34,6% des élèves des sections linguistiques sont dans des sections d'allemand. Les sections d'espagnol sont surreprésentées à Toulouse, à Montpellier ainsi que dans les DROM, tandis que celles d'italien le sont en Corse, à Grenoble, à Aix-Marseille et à Nice.

La scolarisation dans une section linguistique est fortement liée à l'**origine sociale** (4). Ainsi, en lycée GT, 7,7% des élèves d'origine sociale défavorisée y sont scolarisés, contre 17,5% pour ceux d'origine très favorisée.

1 Évolution des élèves de second cycle général et technologique en sections linguistiques



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Sections linguistiques – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39.

Source
DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Répartition des élèves en sections linguistiques selon la langue de la section à la rentrée 2023

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues o.	Autres	Ensemble en section
Total formations de niveau collège (1) (hors Segpa, ULIS, dispo. relais)	91 644	6 319	21 717	4 136	796	2 434	445	127 491
Total formations GT de niveau lycée (hors ULIS)	151 429	13 940	24 690	5 646	328	1 243	140	197 416
Total formations professionnelles de niveau lycée (hors ULIS)	18 798	642	2 190	219	26	6	6	21 881
Ensemble (hors Segpa, ULIS, dispo. relais)	261 871	20 901	48 597	10 001	1 150	3 677	591	346 788
%	75,5	6,0	14,0	2,9	0,3	1,1	0,2	100,0
Public	187 378	17 849	42 454	9 550	1 150	3 519	544	262 444
Privé	74 493	3 052	6 143	451	0	158	47	84 344
Sections européennes ou de langues orientales (1)	246 640	19 468	46 430	8 888	384	1 070	18	322 898
Sections internationales	15 231	1 433	2 167	1 113	766	2 607	573	23 890
Part des filles (%)	59,6	55,1	66,0	61,9	57,2	53,2	55,7	60,2

► **Champ : France, Public + Privé sous contrat.**

1. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

Lecture : les sections d'espagnol accueillent 14,0% des élèves scolarisés en section linguistique. 66,0% des élèves des sections d'espagnol sont des filles.

RERS 2024, DEPP

3 Scolarisation en sections linguistiques par académie à la rentrée 2023

Régions académiques	Effectifs de référence (1)	Sections linguistiques		Répartition selon la langue de la section (%)						
		Effectifs (2)	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (3)	Ensemble
Clermont-Ferrand	96 729	7 096	7,3	82,3	2,1	12,3	2,5	0,8	0,0	100,0
Grenoble	279 786	16 818	6,0	73,7	3,4	7,1	14,7	0,5	0,5	100,0
Lyon	281 851	18 399	6,5	79,2	5,9	8,8	4,2	1,1	0,8	100,0
Auvergne-Rhône-Alpes	658 366	42 313	6,4	77,5	4,3	8,7	8,1	0,8	0,6	100,0
Besançon	90 384	5 019	5,6	75,0	10,7	12,7	1,6	0,0	0,0	100,0
Dijon	115 605	6 769	5,9	85,8	3,8	9,2	1,2	0,0	0,0	100,0
Bourgogne-Franche-Comté	205 989	11 788	5,7	81,2	6,8	10,7	1,3	0,0	0,0	100,0
Bretagne (Rennes)	268 244	23 387	8,7	85,6	2,0	11,1	0,3	0,9	0,0	100,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	200 777	13 417	6,7	84,4	2,3	13,0	0,4	0,0	0,0	100,0
Corse	21 846	287	1,3	69,0	2,1	0,0	28,9	0,0	0,0	100,0
Nancy-Metz	176 206	11 140	6,3	61,1	25,6	9,6	3,7	0,0	0,0	100,0
Reims	101 427	5 645	5,6	81,0	9,2	8,9	0,9	0,0	0,0	100,0
Strasbourg	146 661	7 735	5,3	58,8	34,6	3,2	1,7	0,6	1,0	100,0
Grand-Est	424 294	24 520	5,8	65,0	24,6	7,4	2,5	0,2	0,3	100,0
Amiens	159 294	8 303	5,2	80,2	6,6	12,2	1,1	0,0	0,0	100,0
Lille	350 741	28 341	8,1	81,8	4,2	12,6	0,9	0,3	0,1	100,0
Hauts-de-France	510 035	36 644	7,2	81,5	4,8	12,5	0,9	0,2	0,1	100,0
Créteil	404 362	13 707	3,4	74,9	6,6	12,4	2,2	1,9	2,0	100,0
Paris	153 297	9 701	6,3	65,0	7,2	8,9	3,7	12,8	2,4	100,0
Versailles	522 390	34 766	6,7	71,9	9,0	14,9	1,3	1,0	1,9	100,0
Île-de-France	1 080 049	58 174	5,4	71,4	8,1	13,3	1,9	3,2	2,0	100,0
Normandie	263 058	23 806	9,0	85,6	3,6	9,8	0,9	0,1	0,0	100,0
Bordeaux	264 436	17 770	6,7	72,9	1,9	23,9	0,5	0,7	0,1	100,0
Limoges	49 352	2 090	4,2	80,5	1,8	17,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Poitiers	130 301	7 040	5,4	71,8	7,7	19,3	0,9	0,0	0,3	100,0
Nouvelle-Aquitaine	444 089	26 900	6,1	73,2	3,4	22,2	0,6	0,5	0,1	100,0
Montpellier	225 002	12 851	5,7	65,8	3,5	27,2	0,7	2,5	0,2	100,0
Toulouse	233 284	13 235	5,7	64,7	3,6	30,8	0,7	0,0	0,2	100,0
Occitanie	458 286	26 086	5,7	65,3	3,5	29,0	0,7	1,2	0,2	100,0
Pays de la Loire (Nantes)	313 638	20 339	6,5	86,8	2,9	9,6	0,4	0,2	0,0	100,0
Aix-Marseille	247 175	14 338	5,8	67,3	5,5	14,4	11,4	1,5	0,0	100,0
Nice	167 762	11 294	6,7	66,4	3,0	12,1	16,5	1,9	0,2	100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	414 937	25 632	6,2	66,9	4,4	13,4	13,6	1,7	0,1	100,0
France hors DROM	5 263 608	333 293	6,3	75,9	6,1	13,4	3,0	1,1	0,5	100,0
Guadeloupe	39 257	2 565	6,5	68,6	0,0	31,4	0,0	0,0	0,0	100,0
Guyane	37 094	766	2,1	63,4	0,0	23,6	0,0	0,0	12,9	100,0
La Réunion	96 161	7 614	7,9	59,3	7,8	31,0	0,0	1,9	0,0	100,0
Martinique	28 987	1 820	6,3	78,8	0,0	21,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Mayotte	48 865	730	1,5	74,9	0,0	25,1	0,0	0,0	0,0	100,0
DROM	250 364	13 495	5,4	64,8	4,4	29,0	0,0	1,1	0,7	100,0
France	5 513 972	346 788	6,3	75,5	6,0	14,0	2,9	1,1	0,5	100,0

► **Champ : France, Public + Privé sous contrat.**

1. Total des élèves scolarisés dans les classes de sixième à troisième (hors Segpa, ULIS, dispositifs relais) et dans celles du lycée général, technologique et professionnel (hors ULIS).

Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

2. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

3. Y compris portugais.

Lecture : 6,3% des élèves du second degré sont scolarisés dans une section linguistique. Pour 6,0% d'entre eux, il s'agit d'une section d'allemand.

RERS 2024, DEPP

4 Scolarisation en sections linguistiques selon l'origine sociale à la rentrée 2023 (1)

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée
Total formations en collège (hors Segpa, ULIS, dispo. relais) (2)	6,3	4,0	3,3	2,6
Part des élèves en sections linguistiques (%)	17,5	11,8	10,0	7,7
Total formations professionnelles en lycée (hors ULIS)	5,4	4,1	3,9	2,9
Ensemble (hors Segpa, ULIS et dispo. relais)	10,6	6,5	5,3	3,8

► **Champ : France, Public + Privé sous contrat.**

1. Hors origine sociale non renseignée.

2. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

Lecture : 10,6% des élèves du second degré d'origine sociale très favorisée sont scolarisés dans une section linguistique, contre 3,8% des élèves d'origine sociale défavorisée.

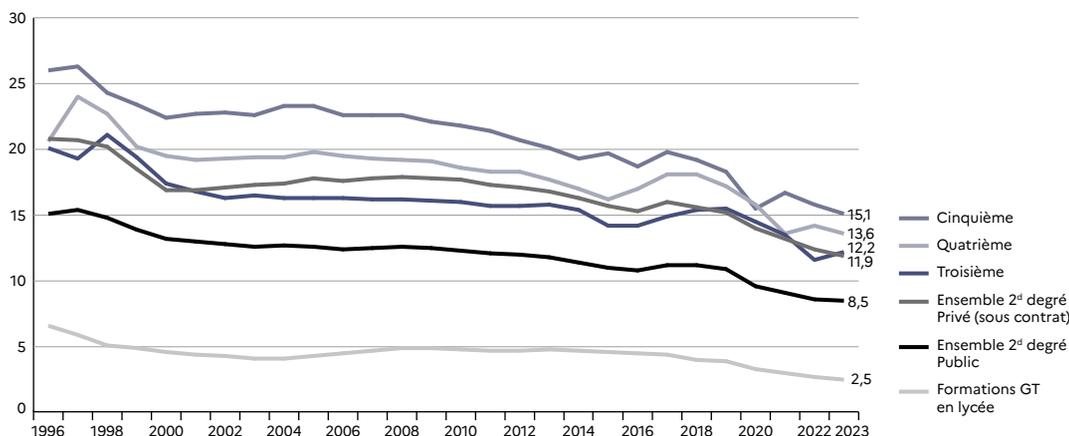
RERS 2024, DEPP

À la rentrée 2023, 15,1% des élèves de cinquième ont choisi le **latin** en option ; ils ne sont plus que 12,2% en classe de troisième (1). L'étude du latin en classe de cinquième, qui s'était stabilisée autour de 23% au début des années 2000, a ensuite décliné progressivement, malgré des légers rebonds certaines années. L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les collèges privés sous contrat (16,7%) que dans ceux du secteur public (12,8%) (2). L'option « **grec ancien** » reste toujours très faiblement suivie : 0,7% en collège. L'option « initiation latin et grec ancien » est suivie par 0,8% des collégiens.

Au lycée, 2,5% des élèves sont latinistes. Parmi les seuls élèves de première et terminale générales, respectivement 0,2% et 0,1% suivent l'enseignement de spécialité « littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin » (3). Les élèves apprenant le grec ancien sont peu nombreux : 0,7% des élèves des formations générales et technologiques de lycée.

L'étude du latin demeure fortement liée à l'origine sociale. Au collège, 8,6% des élèves d'**origine sociale** défavorisée apprennent le latin, contre 22,1% des élèves d'origine très favorisée (4). Le constat est le même en lycée : 1,4% des élèves de milieux défavorisés étudient le latin, contre 3,7% des élèves de milieux très favorisés.

1 Évolution de l'étude du latin dans le second degré, en % (1)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (uniquement sous contrat à partir de 2011) (2).
 1. Y compris littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec, hors initiation latin et grec ancien et hors ULIS.
 2. Les évolutions avec ou sans Mayotte et avec ou sans le privé hors contrat sont quasiment identiques.

Lecture : en 2023, 2,5% des élèves des formations générales et technologiques (GT) étudient le latin.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Grec ancien, latin – Voir « Glossaire » à « Latin et grec ancien ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 24.06.

2 Répartition des élèves étudiant le latin et le grec y compris littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec dans le second degré à la rentrée 2023, hors ULIS

	Effectif total de la classe	Latin		Grec ancien (1)		Initiation latin et grec	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	% (2)
Cinquième	632 266	87 652	13,9	233	0,0	5 395	0,9
Quatrième	638 908	82 818	13,0	886	0,1	4 951	0,8
Troisième	644 334	74 076	11,5	11 750	1,8	6 946	1,1
Total cinquième à troisième	1 915 508	244 546	12,8	12 869	0,7	17 292	0,9
Seconde générale et technologique	439 996	9 710	2,2	3 016	0,7		
Première générale et technologique	413 505	8 138	2,0	2 459	0,6		
Terminale générale et technologique	418 570	7 271	1,7	2 156	0,5		
Total formations générales et technologiques en lycée	1 272 071	25 119	2,0	7 631	0,6		
Total Public	3 187 579	269 665	8,5	20 500	0,6	17 292	0,9
Cinquième	180 914	34 770	19,2	185	0,1	1 400	0,8
Quatrième	178 911	28 511	15,9	622	0,3	932	0,5
Troisième	177 372	26 517	14,9	2 576	1,5	1 000	0,6
Total cinquième à troisième	537 197	89 798	16,7	3 383	0,6	3 332	0,6
Seconde générale et technologique	119 942	6 159	5,1	1 712	1,4		
Première générale et technologique	114 187	4 930	4,3	1 323	1,2		
Terminale générale et technologique	112 398	4 630	4,1	1 034	0,9		
Total formations générales et technologiques en lycée	346 527	15 719	4,5	4 069	1,2		
Total Privé sous contrat	883 724	105 517	11,9	7 452	0,8	3 332	0,6
Cinquième	813 180	122 422	15,1	418	0,1	6 795	0,8
Quatrième	817 819	111 329	13,6	1 508	0,2	5 883	0,7
Troisième	821 706	100 593	12,2	14 326	1,7	7 946	1,0
Total cinquième à troisième	2 452 705	334 344	13,6	16 252	0,7	20 624	0,8
Seconde générale et technologique	559 938	15 869	2,8	4 728	0,8		
Première générale et technologique	527 692	13 068	2,5	3 782	0,7		
Terminale générale et technologique	530 968	11 901	2,2	3 190	0,6		
Total formations générales et technologiques en lycée	1 618 598	40 838	2,5	11 700	0,7		
Total Public + Privé sous contrat	4 071 303	375 182	9,2	27 952	0,7	20 624	0,8

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

1. Cette matière n'est pas enseignée à Mayotte.

2. Ces pourcentages sont calculés hors formations en lycée, car l'initiation au latin et au grec ancien est proposée uniquement dans les classes de cinquième, quatrième et troisième.

3 Répartition des élèves qui suivent en première et terminale générales les enseignements de spécialité littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec à la rentrée 2023, hors ULIS

	Effectif total de la classe	Littérature Latin		Littérature Grec		Total littérature Latin et Grec	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Première générale	293 232	572	0,2	197	0,1	769	0,3
Privé sous contrat	91 309	48	0,1	9	0,0	57	0,1
Total première générale	384 541	620	0,2	206	0,1	826	0,2
Terminale générale	293 482	280	0,1	105	0,0	385	0,1
Privé sous contrat	89 054	12	0,0	0	0,0	12	0,0
Total terminale générale	382 536	292	0,1	105	0,0	397	0,1
Total Public + Privé	767 077	912	0,1	311	0,0	1 223	0,2

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

4 Choix du latin au collège et au lycée selon l'origine sociale à la rentrée 2023, en % (1)

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total
Cinquième	24,6	15,9	12,9	9,6	15,2
Quatrième	21,9	14,8	11,7	8,7	13,8
Troisième	19,9	13,5	10,9	7,6	12,4
Total cinquième à troisième	22,1	14,7	11,8	8,6	13,8
Seconde générale et technologique	4,3	2,6	2,3	1,7	2,8
Première générale et technologique	3,5	2,2	1,9	1,4	2,4
Terminale générale et technologique	3,2	2,1	1,8	1,3	2,2
Total formations générales et technologiques en lycée	3,7	2,3	2,0	1,4	2,5

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

1. Hors initiation latin et grec ancien, hors littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec, hors ULIS et hors origine sociale non renseignée.

Lecture : à la rentrée 2023, 24,6% des élèves de cinquième de milieux très favorisés apprennent le latin. Ils sont 9,6% des élèves de cinquième de milieu défavorisé dans ce cas.

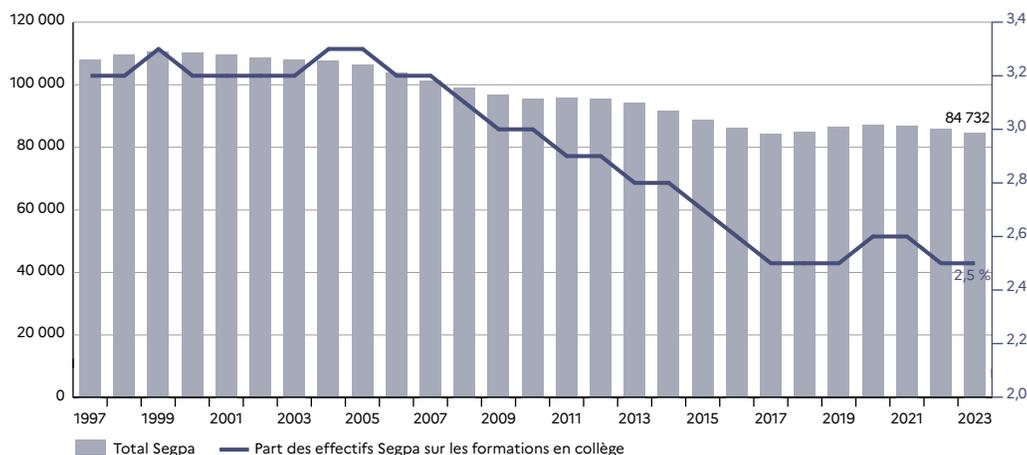
En 2023, les établissements du second degré du secteur public ou privé sous contrat accueillent 84 700 élèves dans des **sections d'enseignement général et professionnel adapté** (Segpa), soit 1 100 de moins qu'en 2022 (1). Jusqu'à la rentrée 2010, les élèves inscrits en Segpa suivaient une scolarité de quatre ans en collège (de la sixième à la troisième) suivie de deux années de formation qualifiante en CAP. Aujourd'hui, seules restent ouvertes les classes de Segpa de la sixième à la troisième. Sur ce champ, les effectifs de l'enseignement adapté ont diminué de 23 000 élèves depuis la création des Segpa à la rentrée 1997 et leur part est passée de 3,3% en 2005 à 2,5% depuis 2017 parmi l'ensemble des élèves en formation en collège.

À l'issue de leur formation en Segpa, les élèves sont majoritairement scolarisés en voie professionnelle, principalement en CAP et très majoritairement sous statut scolaire. Ainsi, 58,1% des élèves inscrits en Segpa en 2022 ont poursuivi en première année de CAP l'année suivante (2). Les orientations en seconde professionnelle sont plus rares et concernent seulement 6,9% des élèves en 2023.

En 2023, un quart des élèves préparant une première année de CAP sous statut scolaire dans un lycée du ministère chargé de l'éducation nationale sont issus de Segpa, qu'ils suivent une spécialité de production ou de services (3). La spécialité « équipier polyvalent du commerce » réunit le plus d'élèves en première année de CAP (3 200 élèves issus de Segpa, soit 34,3% des effectifs en première année de cette spécialité) suivie par les spécialités « production/service en restauration rapide, collective, cafétéria » (1 100 élèves, soit 31,4%) et « agent accompagnant au grand âge », formation ouverte en 2023 à la suite de la disparition du CAP « assistant(e) technique en milieu familial et collectif » (1 000 élèves, soit 31,4%).

La part des élèves de collège inscrits en Segpa varie selon les académies. Les Segpa sont moins implantées en Île-de-France (0,9% à Paris) que dans le nord-est de la France (3,4% à Dijon) et dans les DROM (6,3% en Martinique et 6,1% en Guyane) (4).

1 Évolution des effectifs de Segpa et de leur part parmi l'ensemble des élèves en formation en collège, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

Lecture : en 2023, 84 732 élèves sont inscrits en 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e Segpa. Ils représentent 2,5% de l'ensemble des élèves en formation en collège.

RERS 2024, DEPP

Précisions

La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39.
- DEPP, 2021, Géographie de l'École 2021, fiche 7, « La scolarisation au collège ».

2 Évolution des taux de passage de Segpa dans les établissements de l'éducation nationale, en %

	2020	2021	2022	2023
Sixième - cinquième	94,7	93,8	94,5	94,7
Cinquième - quatrième	95,5	94,5	94,5	95,0
Quatrième - troisième	95,0	93,9	94,2	94,5
Troisième - seconde professionnelle	6,7	6,8	6,9	6,9
Troisième - CAP (sous statut scolaire au MENJ)	61,4	60,4	58,2	58,1

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : 94,7% des élèves scolarisés en sixième Segpa en 2022 ont poursuivi leurs études en cinquième Segpa à la rentrée 2023.

3 Effectifs d'élèves inscrits en première CAP sous statut scolaire en 2023 selon la spécialité de formation, effectifs et part de ceux provenant de Segpa, en %

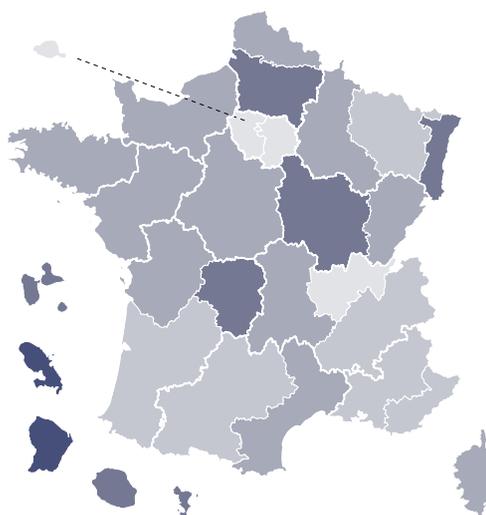
	Effectif de premières année de CAP	dont issus de Segpa	Part (%)
Total spécialités de la production	31 813	7 277	22,9
Électricien	3 936	972	24,7
Production/service en restauration rapide, collective, cafétéria	3 571	1 122	31,4
Cuisine	2 566	741	28,9
Maintenance des véhicules option A voitures particulières	1 610	553	34,3
Menuisier fabricant	1 581	311	19,7
Peintre applicateur de revêtements	1 458	419	28,7
dont :			
Métallier	1 280	260	20,3
Maçon	1 102	256	23,2
Monteur en installations sanitaires	1 069	208	19,5
Métiers de la mode - vêtement flou	1 021	191	18,7
Réparation des carrosseries	1 003	276	27,5
Intervention en maintenance technique des bâtiments	967	177	18,3
Autres	10 649	1 791	16,8
Total spécialités des services	24 521	6 326	25,8
Équipier polyvalent du commerce	9 328	3 199	34,3
Agent accompagnant au grand âge	3 282	1 030	31,4
Accompagnant éducatif petite enfance	2 352	436	18,5
dont :			
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	2 127	445	20,9
Agent de sécurité	1 495	138	9,2
Opérateur/opératrice logistique	1 462	427	29,2
Métiers de la coiffure	1 276	165	12,9
Autres	3 199	486	15,2
Ensemble des spécialités	56 334	13 603	24,1

► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

Lecture : à la rentrée 2023, 7 277 élèves de première année de CAP relevant du domaine de la production étaient en Segpa en 2022, soit 22,9% des effectifs.

4 Part des élèves de collège inscrits en Segpa, à la rentrée 2023, en %



► Champ : France, Public + Privé sous contrat.

RERS 2024, DEPP

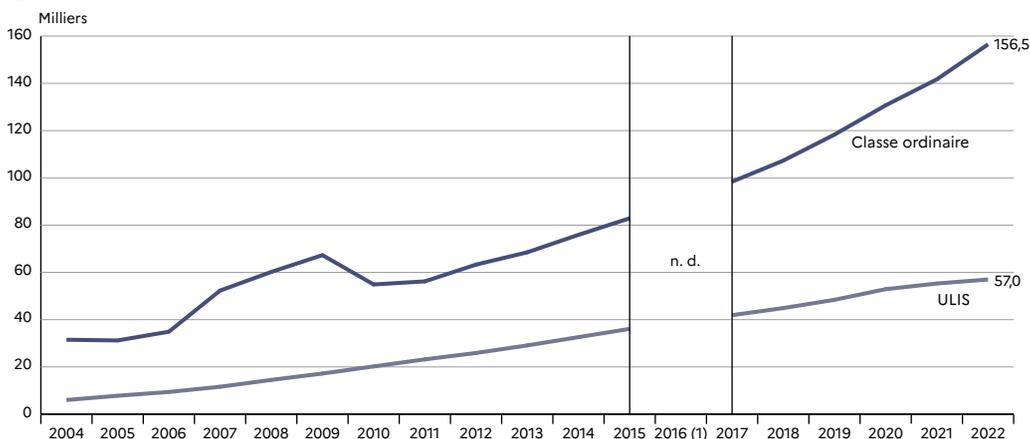
4.21 Les élèves en situation de handicap dans le second degré – 1

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 213 500 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale : 73,3% en classe ordinaire et 26,7% en ULIS (1). Les élèves en situation de handicap âgés de 11 ans et moins constituent 10,9% des effectifs et sont pour la plupart (87,4%) scolarisés dans une classe ordinaire (2). La proportion d'élèves scolarisés en ULIS augmente avec l'âge jusqu'à 15 ans, puis décroît : elle concerne environ un tiers des effectifs âgés de 13 à 15 ans, fin de la scolarité obligatoire, contre à peine un quart des 16-17 ans. Seulement 29,5% des élèves en situation de handicap sont des filles. Ce taux est plus élevé en ULIS (35,8%).

Plus de deux élèves sur cinq (46,4%), soit 99 000, bénéficient d'une aide humaine, individuelle ou mutualisée (3). Pour la plupart des troubles, environ la moitié des élèves est accompagnée (entre 48,9% et 56,7%). Cependant, les élèves présentant des troubles intellectuels ou cognitifs ou des troubles auditifs ne sont accompagnés que pour un tiers d'entre eux environ (respectivement 30,4% et 33,8%), lorsque près de deux tiers des élèves avec troubles du spectre de l'autisme le sont (64,2%).

L'attribution de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques, etc.) concerne 18,9% de l'ensemble des élèves (4). Les élèves en situation de handicap qui en bénéficient le plus sont ceux présentant des troubles visuels (52,2%), moteurs (49,7%), auditifs (31,7%) ou du langage ou de la parole (30,9%).

1 Évolution des modes de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le second degré, en milliers (1)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé (sous et hors contrat).
1. Données manquantes en raison d'une grève administrative des enseignants référents.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans les établissements scolaires de France relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Classification des principales déficiences présentées par les élèves – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 16.36; 15.04.

2 Répartition selon l'âge et le type de scolarisation des élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré en 2022-2023

	Scolarisation en classe ordinaire (y compris Segpa et EREA)			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)
11 ans et moins	20 309	87,4	24,8	2 915	12,6	30,8	23 224	10,9	25,6
12 ans	32 553	73,9	27,9	11 521	26,1	35,2	44 074	20,6	29,8
13 ans	28 594	69,1	26,8	12 772	30,9	35,3	41 366	19,4	29,5
14 ans	24 844	67,5	26,4	11 936	32,5	36,2	36 780	17,2	29,6
15 ans	18 138	67,2	27,6	8 862	32,8	35,9	27 000	12,6	30,4
16 ans	14 035	77,9	28,2	3 990	22,1	39,2	18 025	8,4	30,6
17 ans	11 285	77,4	28,5	3 299	22,6	38,4	14 584	6,8	30,8
18 ans	4 755	79,4	30,8	1 233	20,6	36,5	5 988	2,8	31,9
19 ans	1 368	79,4	31,8	355	20,6	34,1	1 723	0,8	32,3
20 ans et plus	630	81,4	35,9	144	18,6	38,9	774	0,4	36,4
Total	156 511	73,3	27,3	57 027	26,7	35,8	213 538	100,0	29,5

► **Champ** : France, Public + Privé (sous et hors contrat).

Lecture : 73,9% des élèves en situation de handicap âgés de 12 ans sont scolarisés en classe ordinaire. 27,9% de ces élèves de 12 ans sont des filles.

RERS 2024, DEPP

3 Répartition selon le trouble et le type d'accompagnement en 2022-2023

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Ensemble
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels ou cognitifs	672	2 933	18 241	21 846	30,4	49 907	71 753
Troubles du psychisme	1 443	4 231	11 518	17 192	56,3	13 324	30 516
Troubles du langage ou de la parole	222	2 547	25 517	28 286	55,2	22 915	51 201
Troubles auditifs	88	331	930	1 349	33,8	2 639	3 988
Troubles visuels	283	466	692	1 441	50,5	1 415	2 856
Troubles viscéraux	112	171	531	814	52,6	733	1 547
Troubles moteurs	914	1 188	3 664	5 766	48,9	6 021	11 787
Plusieurs troubles associés	614	2 128	11 111	13 853	56,7	10 577	24 430
Autres troubles	306	1 166	6 987	8 459	54,7	7 001	15 460
Total	4 654	15 161	79 191	99 006	46,4	114 532	213 538
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	1 552	4 022	5 656	11 230	64,2	6 269	17 499

► **Champ** : France, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2024, DEPP

4 Part des élèves en situation de handicap bénéficiant d'un accompagnement et d'aide selon le type de trouble en 2022-2023

	Enseignant spécialisé (1)	Matériel adapté	Transport spécifique
Troubles intellectuels ou cognitifs	4,5	5,8	20,5
Troubles du psychisme	2,8	11,0	9,3
Troubles du langage ou de la parole	1,4	30,9	5,3
Troubles auditifs	5,3	31,7	12,9
Troubles visuels	4,1	52,2	17,1
Troubles viscéraux	1,5	22,0	10,9
Troubles moteurs	0,9	49,7	17,6
Plusieurs troubles associés	1,9	24,3	10,0
Autres troubles	1,6	14,3	4,6
Total	2,5	18,9	12,5
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	2,0	17,8	17,8

► **Champ** : France, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2024, DEPP

1. Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire hors Segpa.

4.22 Les élèves en situation de handicap dans le second degré – 2

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les élèves du second degré bénéficiant d'un **projet personnalisé de scolarisation (PPS)** scolarisés en **milieu ordinaire**, en **classe ordinaire**, c'est-à-dire hors **ULIS**, sont 62,2% à suivre une formation en collège, 11,0% en **Segpa**, 16,7% en enseignement professionnel et 10,0% en enseignement général et technologique au lycée (1).

Les élèves ayant des troubles intellectuels ou cognitifs représentent 22,6% des élèves en situation de handicap en classe ordinaire dans le second degré. Ils sont surreprésentés en **Segpa** et en lycée professionnel, où ils représentent respectivement 41,0% et 28,8% des élèves en situation de handicap, alors que leur part est de 10,0% en lycée général et technologique. À l'inverse, les élèves présentant des troubles visuels – qui représentent 1,5% des élèves en situation de handicap en

classe ordinaire dans le second degré – sont surreprésentés en lycée général et technologique, où ils représentent 3,8% des élèves en situation de handicap.

La **scolarisation collective** concerne 59 100 élèves, dont 90,1% dans le secteur public (2). En dix ans le nombre d'élèves scolarisés avec l'appui d'une **ULIS** a doublé (+102,9%). Les élèves en **ULIS** collège sont répartis dans 4 200 structures et représentent 1,5% des élèves de collège (3). La part de la **scolarisation collective** sur l'ensemble des collégiens varie de 1,0% à 3,2% selon les académies. Ce sont les académies de Guyane, Martinique et Guadeloupe qui présentent les taux les plus élevés, alors que les taux les plus bas s'observent dans les académies de Rennes, Mayotte, Versailles, Aix-Marseille, Créteil, Nantes et Lille.

Précisions

Population concernée – Élèves bénéficiant d'un PPS scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA). Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Voir fiche 1.07.

Classification des principales déficiences présentées par les élèves – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 16.36; 12.10.

Source

DEPP et DGESCO, enquête n° 12 relative aux élèves bénéficiant d'un PPS scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

1 Répartition des effectifs en classe ordinaire selon le type de formation et le trouble

	Formations en collège (hors Segpa)	Segpa	Formations professionnelles en lycée	Formations GT en lycée	Total
Troubles intellectuels ou cognitifs	21 224	7 855	8 356	1 752	39 187
Troubles du psychisme	17 388	2 904	4 112	2 676	27 080
Troubles du langage ou de la parole	31 978	4 081	7 765	4 849	48 673
Troubles auditifs	1 928	138	656	812	3 534
Troubles visuels	1 473	53	371	658	2 555
Troubles viscéraux	812	66	213	277	1 368
Troubles moteurs	6 243	245	1 672	2 360	10 520
Plusieurs troubles associés	15 636	2 349	3 434	2 255	23 674
Autres troubles	11 470	1 479	2 423	1 814	17 186
Total	108 152	19 170	29 002	17 453	173 777
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>8 623</i>	<i>356</i>	<i>2 094</i>	<i>2 637</i>	<i>13 710</i>

► Champ : France, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2024, DEPP

2 Évolution des effectifs des ULIS selon le site de formation

	2001	2005	2010	2013	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Collège	2 111	7 062	17 703	24 781	34 762	37 291	40 299	43 626	45 807	47 521	49 215
Lycée (LP et LEGT)		703	2 419	4 186	6 786	7 214	7 676	8 796	9 040	9 104	9 400
EREA			107	155	325	386	395	508	438	402	466
Total	2 111	7 765	20 229	29 122	41 873	44 891	48 370	52 930	55 285	57 027	59 081
Part du public (%)	91,8	89,8	89,7	89,6	90,0	90,0	90,0	89,9	90,0	90,0	90,1

► Champ : France (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2024, DEPP

3 Part des effectifs en ULIS collège par rapport aux effectifs scolarisés en collège

Académies et régions académiques	Nombre d'ULIS	Effectifs d'élèves en ULIS collège	Élèves en ULIS collège (%)
Clermont-Ferrand	110	1 253	2,1
Grenoble	195	2 411	1,4
Lyon	217	2 381	1,4
Auvergne-Rhône-Alpes	522	6 045	1,5
Besançon	78	829	1,5
Dijon	98	1 079	1,5
Bourgogne-Franche-Comté	176	1 908	1,5
Bretagne (Rennes)	156	1 723	1,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	201	2 286	1,8
Corse	18	196	1,4
Nancy-Metz	190	2 153	2,0
Reims	92	952	1,5
Strasbourg	139	1 649	1,8
Grand Est	421	4 754	1,8
Amiens	168	2 036	2,1
Lille	213	2 568	1,2
Hauts-de-France	381	4 604	1,5
Créteil	227	2 812	1,2
Paris	117	1 103	1,3
Versailles	302	3 336	1,1
Île-de-France	646	7 251	1,1
Normandie	217	2 710	1,6
Bordeaux	206	2 213	1,4
Limoges	34	402	1,3
Poitiers	101	1 160	1,4
Nouvelle-Aquitaine	341	3 775	1,4
Montpellier	181	2 339	1,7
Toulouse	215	2 895	2,0
Occitanie	396	5 234	1,8
Pays de la Loire (Nantes)	210	2 373	1,2
Aix-Marseille	149	1 826	1,2
Nice	120	1 302	1,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	269	3 128	1,2
France hors DROM	3 954	45 987	1,4
Guadeloupe	52	530	2,3
Guyane	62	768	3,2
Martinique	29	416	2,4
Mayotte	24	342	1,1
La Réunion	99	1 172	2,0
DROM	266	3 228	2,1
France	4 220	49 215	1,5

► Champ : France, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2024, DEPP

Lecture : en 2023-2024, 2,1 % des élèves scolarisés en collège dans l'académie de Clermont-Ferrand bénéficient de l'appui d'une ULIS.

Cela représente 1 253 élèves répartis dans 110 structures ULIS.

À la rentrée 2022, la moitié du panel d'élèves en situation de handicap nés en 2005 est scolarisée dans la voie professionnelle hors ULIS : 20% d'entre eux préparent un CAP, 16% un baccalauréat professionnel et 12% sont en apprentissage (10% au niveau 3 et 2% aux niveaux 4 ou 5) (1) (2). Seulement 13% de ces élèves sont scolarisés en voie générale ou technologique (GT – hors ULIS), dont 7% en terminale générale ou technologique. Les parcours de scolarisation à ce stade de la scolarité diffèrent selon la nature du trouble : 51% des élèves ayant un trouble visuel, 34% de ceux ayant un trouble auditif et 5% de ceux ayant des troubles intellectuels et cognitifs sont en voie générale.

À 17 ans, 9% des élèves en situation de handicap sont scolarisés avec appui d'une ULIS. Les élèves qui restent scolarisés en ULIS sont davantage ceux atteints d'un ou plusieurs troubles intellectuels ou cognitifs (13%) et ceux présentant un trouble du spectre de l'autisme ou plusieurs troubles associés (respectivement 8% et 7%). Pour la plupart, ils continuent un parcours commencé en ULIS dès l'école élémentaire.

Un élève du panel sur cinq est scolarisé dans un établissement médico-social (ESMS), dont la moitié depuis cinq ans ou plus. Les jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou plusieurs troubles associés sont les plus nombreux à être scolarisés en ESMS (respectivement 39% et 30%) et, dans une moindre mesure, ceux présentant des troubles intellectuels ou cognitifs (26%).

La part des élèves scolarisés en classe ordinaire reste d'autant plus importante que le milieu social est favorisé : 60% des élèves de 17 ans issus d'un milieu très favorisé sont scolarisés dans une classe ordinaire, contre 50% des élèves issus d'un milieu social moyen et 49% des élèves issus d'un milieu défavorisé (3). Les jeunes des milieux favorisés sont aussi les plus « à l'heure » dans le niveau suivi, avec un écart de 18 points entre les catégories très favorisées et défavorisées. Ainsi, 27% des jeunes de 17 ans issus d'un milieu très favorisé sont « à l'heure » en classe ordinaire contre seulement 9% des jeunes issus d'un milieu défavorisé.

Précisions

Le Panel d'élèves en situation de handicap – À partir de la rentrée 2013, la DEPP a mis en place un panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ou en 2005. Cette fiche porte sur plus de 7 000 élèves nés en 2005 recrutés en 2013 ou en 2014 dont les familles ont répondu à une enquête portant sur leurs conditions de vie, leurs attentes vis-à-vis de l'institution scolaire et les modalités de compensation du handicap. Les conditions de scolarisation sont également collectées dans les enquêtes annuelles. La nature du trouble est celle recueillie au moment du recrutement. Elle constitue le principal critère de sondage avec l'année et le mois de naissance. Le sondage utilisé est un tirage à probabilités inégales afin de garantir la représentativité de tous les troubles. Les effectifs sont pondérés pour représenter l'ensemble des élèves en situation de handicap nés en 2005 scolarisés dans un établissement scolaire ou médico-social de France (hors Mayotte) et pour tenir compte de l'attrition de l'échantillon.

Classification des principaux troubles – Voir « Glossaire ».

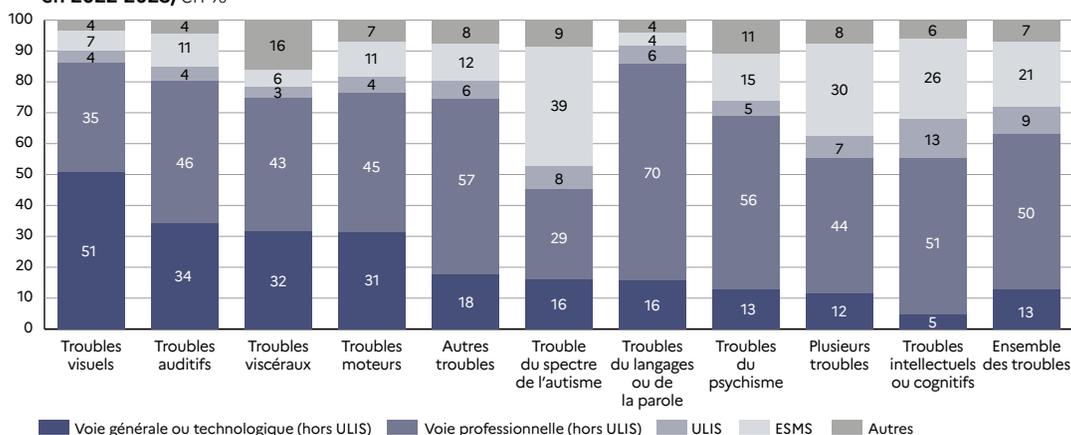
Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.01 ; 18.26.
- « Élèves en situation de handicap », *synthèse de la DEPP*, n°1, août 2021 (mise à jour en avril 2024).
- DEPP, 2017, *Éducation & formations*, n°95.

Source

DEPP, Panel d'élèves en situation de handicap nés en 2005.

1 Situation scolaire à 17 ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon la nature du trouble en 2022-2023, en %



► **Champ :** France (hors Mayotte), Public + Privé sous et hors contrat.

Lecture : 45% des élèves présentant un trouble moteur sont scolarisés en voie professionnelle (hors ULIS) à 17 ans, et 11% dans un ESMS.

RERS 2024, DEPP

2 Parcours et situation scolaire à 17 ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon la nature du trouble en 2022-2023, en %

Nature du trouble	Troubles visuels	Troubles auditifs	Troubles viscéraux	Troubles moteurs	Autres troubles	Trouble du spectre de l'autisme	Troubles du langage ou de la parole	Troubles du psychisme	Plusieurs troubles	Troubles intellectuels ou cognitifs	Ensemble des troubles
En terminale générale ou technologique sans redoublement	40	24	17	22	11	9	10	5	7	1	7
En 1 ^{re} générale ou technologique avec redoublement	9	9	12	7	6	5	6	7	4	3	5
Dans un autre niveau de la voie générale	3	1	3	2	1	2	1	1	1	1	1
Voie générale ou technologique (GT) en 2022	51	34	32	31	18	16	16	13	12	5	13
En terminale professionnelle sans redoublement	11	9	9	15	10	5	9	7	6	3	6
En 1 ^{re} professionnelle avec redoublement	10	12	12	13	13	6	18	12	9	6	10
Sous-total bac professionnel en 2022	20	21	21	27	22	12	27	20	15	9	16
En CAP 1 ^{re} année	2	3	1	2	3	3	3	4	3	5	4
En CAP 2 ^e ou 3 ^e année	7	9	9	6	15	10	18	15	15	22	17
Sous-total CAP en 2022	9	12	10	8	17	13	21	18	18	27	20
En apprentissage au niveau 3	3	6	5	4	11	3	15	12	7	11	10
En apprentissage au niveau 4 ou 5	2	3	5	2	2	1	4	3	2	2	2
Sous-total en apprentissage 2022	4	9	10	6	13	3	19	15	8	12	12
Dans un autre niveau de la voie professionnelle	2	5	3	4	4	1	3	3	3	2	3
Voie professionnelle en 2022	35	46	43	45	57	29	70	56	44	51	50
Parcours en ULIS à l'école, au collège, puis au lycée	3	3	3	4	4	7	4	4	6	9	6
Autre parcours, puis ULIS collège ou lycée	1	1	1	2	2	1	2	1	1	4	2
ULIS en 2022	4	4	3	5	6	8	6	5	7	13	9
En ESMS depuis plus de cinq ans	3	5	0	6	7	16	1	8	16	11	9
ULIS ou autres parcours puis ESMS	4	6	5	5	5	23	3	8	14	15	12
ESMS en 2022	7	11	6	11	12	39	4	15	30	26	21
Autres situations (1)	4	4	16	7	8	9	4	11	8	6	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

► **Champ :** France (hors Mayotte), Public + Privé sous et hors contrat.

1. Sont rassemblés dans « Autres situations » les élèves scolarisés à domicile, partis à l'étranger, non scolarisés ainsi que les élèves décédés.

Lecture : 51% des élèves ayant un trouble visuel nés en 2005 sont scolarisés dans la voie générale ou technologique (hors ULIS) à 17 ans, et 40% ont fait un parcours de la sixième à la terminale générale ou technologique sans redoublement.

RERS 2024, DEPP

3 Type de scolarisation et niveau atteint à 17 ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon l'origine sociale en 2022-2023, en %

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Ensemble
Classe ordinaire à 17 ans	60	58	50	49	51
dont terminale GT ou pro à 17 ans	27	19	14	9	13
ULIS à 17 ans	8	7	9	9	9
ESMS à 17 ans	19	18	22	22	21
Autre situation à 17 ans	14	17	20	20	19
dont apprentissage à 17 ans	7	10	12	13	12

► **Champ :** France (hors Mayotte), Public + Privé sous et hors contrat.

Lecture : 60% des élèves d'origine sociale « Très favorisée » sont scolarisés dans une classe ordinaire à 17 ans, et 19% dans un ESMS.

RERS 2024, DEPP

À la rentrée 2023, 23 200 élèves du second degré âgés de moins de 16 ans sont scolarisés dans un **établissement du secteur privé hors contrat (1)(2)**. Plus précisément, 17 400 élèves préparent une formation en collège, 3 000 une formation en lycée général et technologique, 2 200 en lycée professionnel et 500 élèves une formation de niveau indéterminé. L'académie de Versailles, avec 4 200 élèves, en compte le plus grand nombre, soit 18,1% des effectifs totaux (3).

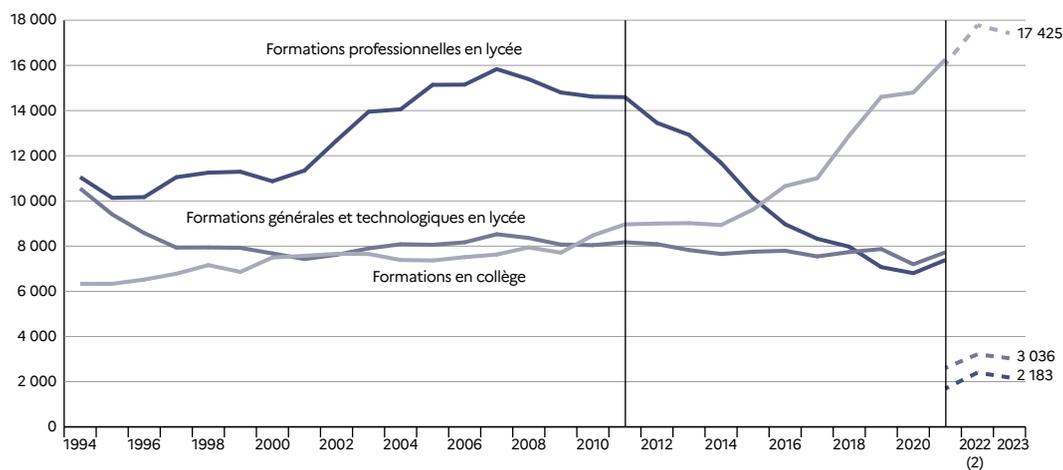
Entre 1995 et 2022, le nombre total d'élèves recensés dans le second degré de l'enseignement privé hors contrat en **formations en collège** a augmenté de 11 000 élèves. Une partie de cette hausse s'explique par un meilleur recensement des établissements, notamment à travers l'immatriculation obligatoire de tous les élèves âgés de moins de 16 ans à partir de la rentrée 2022. Si cette comparaison temporelle est

possible en formations en collèges, ce n'est pas le cas dans les lycées, compte tenu du changement de sources en 2021 qui restreint désormais l'estimation aux seuls élèves de moins de 16 ans soumis à l'obligation scolaire.

En 2023, les élèves âgés de moins de 16 ans scolarisés dans les établissements privés hors contrat sont moins nombreux qu'en 2022 (-3,7% en un an). À noter que les effectifs 2022, faute de remontées suffisantes au moment de la rentrée, avaient été estimés à partir des données disponibles en avril 2023, ce qui peut en partie expliquer cette baisse.

En 2023, les élèves préparant une formation au collège sont scolarisés dans 391 établissements du secteur privé hors contrat, soit 5,3% du nombre total de collèges (4). Après des années de hausse, leur nombre et la part qu'ils représentent se stabilisent par rapport à 2022.

1 Effectifs d'élèves de l'enseignement privé hors contrat dans le second degré (1)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Privé hors contrat.

1. À partir de la rentrée 2021 : effectifs limités aux moins de 16 ans à la rentrée.

2. Estimation réalisée en avril 2023 à partir de données brutes issues de Sysca (système d'information statistique consolidé académique).

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire âgés de moins de 16 ans inscrits dans les établissements du secteur privé hors contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA) depuis la rentrée 2021, sans limite d'âge sur la période 1994-2021.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.51 ; 22.39.

Sources

- jusqu'en 2021 : DEPP, Enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat ;
- à partir de 2022 : DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Effectifs d'élèves de l'enseignement privé hors contrat dans le second degré (1)

	1995	2000	2005	2010	2018	2019	2020	2021	Moins de 16 ans 2021	Moins de 16 ans 2022 (3)	Moins de 16 ans 2023
Sixième	1 300	1 767	1 601	2 042	3 475	3 855	3 979	4 598	4 587	4 846	4 514
Cinquième	1 388	1 769	1 759	2 092	3 179	3 734	3 640	3 997	3 979	4 747	4 568
Quatrième	1 639	1 845	1 884	2 139	3 002	3 517	3 521	3 825	3 815	4 266	4 395
Troisième	1 940	2 057	2 030	2 139	3 126	3 432	3 507	3 716	3 573	3 889	3 929
Dispositifs relais et autres dispositifs (2)	65	49	87	54	111	35	25	29	12		
Segpa					5	33	124	102	95	4	2
ULIS		10	4	10						29	21
Total formations en collège	6 332	7 497	7 365	8 476	12 898	14 606	14 796	16 267	16 061	17 781	17 425
Total formations générales et technologiques en lycée	9 405	7 677	8 059	8 043	7 737	7 870	7 195	7 727	2 607	3 212	3 036
Total formations professionnelles en lycée	10 139	10 872	15 140	14 616	7 976	7 071	6 803	7 384	1 693	2 400	2 183
Total formations indéterminées										683	530
Ensemble	25 876	26 046	30 564	31 135	28 611	29 547	28 794	31 378	20 361	24 076	23 174

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Privé hors contrat.

1. En outre en 2023, 1 049 élèves sont scolarisés dans une classe hors contrat au sein d'établissement privé sous contrat : 431 dans les formations en collège, 235 dans les formations générales et technologiques en lycée et 383 dans les formations professionnelles en lycée.

2. Notamment avant 2016 : les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA), les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa), les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) ou encore les classes préparatoires en alternance (CPA).

3. Estimation réalisée en avril 2023 à partir de données brutes issues de Sysca.

3 Effectifs des élèves âgés de moins de 16 ans dans l'enseignement privé hors contrat du second degré par académie

Académies	Privé hors contrat	Évolution 2022-2023 (%) (1)
Paris	1 721	-17,1
Aix-Marseille	1 201	-2,0
Besançon	222	-3,5
Bordeaux	684	-8,4
Clermont-Ferrand	222	0,0
Dijon	209	12,4
Grenoble	845	-10,4
Lille	936	-9,4
Lyon	1 579	-4,0
Montpellier	938	-22,7
Nancy-Metz	273	-14,7
Poitiers	352	3,2
Rennes	675	-1,5
Strasbourg	1 088	8,9
Toulouse	796	-0,9
Nantes	1 645	2,8
Orléans-Tours	310	12,3
Reims	114	-0,9
Amiens	446	-5,1
Limoges	286	3,2
Nice	1 769	3,3
Créteil	1 651	-5,4
Versailles	4 206	3,4
Corse	0	0,0
Normandie	332	-17,2
France métropolitaine	22 500	-3,6
La Réunion	133	12,7
Martinique	79	-12,2
Guadeloupe	462	-13,6
Guyane	0	0,0
Mayotte	0	0,0
DROM	674	-9,3
France	23 174	-3,7

RERS 2024, DEPP

► Champ : France, Privé hors contrat, élèves âgés de moins de 16 ans au moment de la rentrée.

1. Par rapport à la rentrée 2022 (données 2022 : estimation Sysca réalisée en avril 2023).

4 Évolution des collèges hors contrat

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Collèges privés hors contrat	53	73	75	93	147	198	248	287	291	326	389	391
Collèges publics + privés	6 883	6 936	7 010	7 018	7 097	7 153	7 200	7 234	7 245	7 288	7 365	7 373
Part du privé hors contrat dans les collèges (%)	0,8	1,1	1,1	1,3	2,1	2,8	3,4	4,0	4,0	4,5	5,3	5,3

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat et hors contrat.

En 2022-2023, l'ensemble des **dispositifs relais** ont assuré en moyenne 23 séjours. Ce nombre est en hausse une nouvelle fois par rapport à l'année précédente (1).

La part des élèves de sixième accueillis en dispositif relais est en baisse et reste la plus faible (3%) parmi les collégiens, un chiffre qui reste stable (2). Les élèves de quatrième demeurent les plus nombreux et représentent 42% des effectifs dans les dispositifs relais. Cette part est en légère baisse par rapport à 2021-2022.

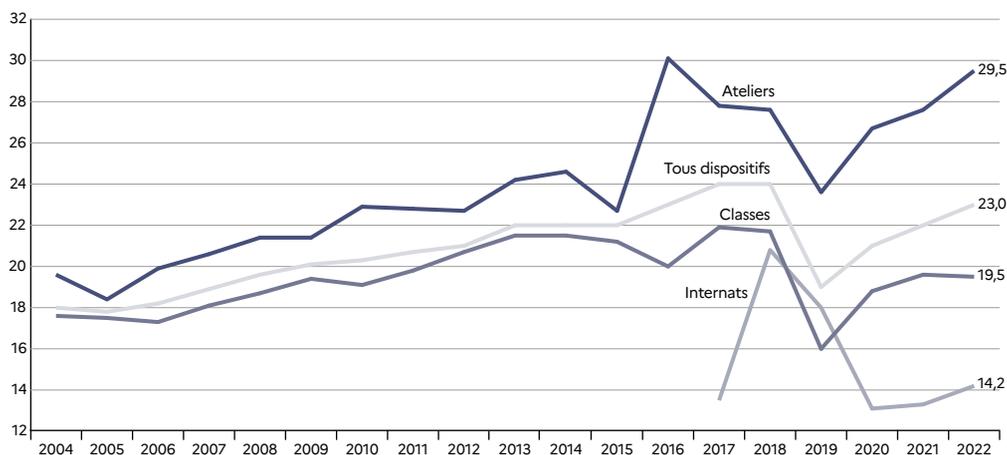
En 2022-2023, les élèves accueillis en dispositifs relais présentent de nombreuses difficultés : 22,6% d'entre eux ont un retard scolaire d'au moins un an (un chiffre en constante baisse); 40,8% ont une scolarisation intermittente ou sont absents depuis plus de deux mois (chiffre en légère baisse); 21,8% au moins sont sous mesure éducative, sachant que le taux de non-réponse

pour cette information est de 18,0% (3). Ces difficultés sont accentuées en internat tremplin et moins prononcées en atelier.

La moyenne d'âge des élèves orientés en classe relais, en atelier relais ou en internat tremplin est en baisse. Les élèves de moins de 14 ans sont les plus nombreux (61,7%), en particulier ceux âgés de 13 ans qui constituent à eux seuls 39,1% des effectifs. En atelier, 69,9% des élèves ont moins de 14 ans, 54,8% en classe relais et 62,6% en internat tremplin.

La part des filles est en constante augmentation. En 2022-2023, elles constituent un quart des effectifs (27,1%) des dispositifs relais et y sont orientées toujours plus tard que les garçons, même si cet écart a tendance à diminuer. En dispositifs relais, 58% des filles ont moins de 14 ans contre 63% des garçons (4).

1 Évolution du nombre moyen de séjours effectués dans l'année par dispositif relais



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. À compter de 2017, la courbe « Tous dispositifs » inclut les internats.

RERS 2024, DEPP, DGESCO

Précisions

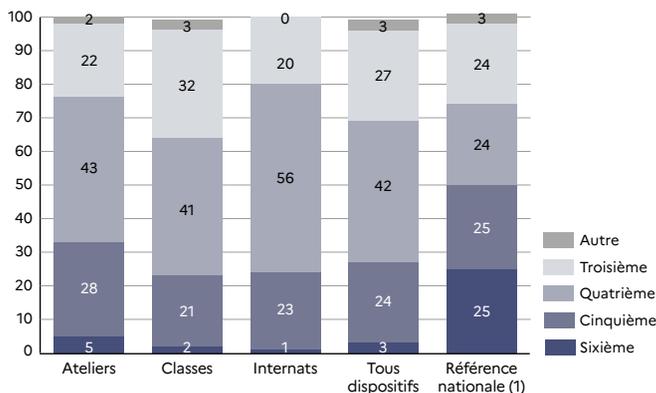
L'enquête annuelle sur les élèves des dispositifs relais est exhaustive. Elle porte sur la totalité des 394 dispositifs existant en 2022-2023 en France. 354 dispositifs ont répondu. À partir des réponses fournies sur le nombre moyen de séjours et d'élèves accueillis dans l'année par type de dispositif et par académie, le nombre total de séjours d'élèves accueillis par l'ensemble des dispositifs a pu être estimé.

On entend par séjour la période d'accueil d'un élève dans un dispositif. Certains élèves bénéficiant de plusieurs séjours au cours de la même année scolaire, le nombre de séjours est donc supérieur au nombre d'élèves. En 2022-2023, des élèves ont été accueillis dans 394 dispositifs relais. Le nombre de séjours peut être estimé à environ 9 029 dont 4 884 en classe relais, 4 060 en atelier relais et 85 en internat tremplin (ex-internat relais). Environ 8 453 élèves ont effectué au moins un séjour : 4 568 dans l'une des 253 classes relais, 3 805 dans l'un des 135 ateliers relais et 80 dans les 6 internats tremplin.

Source

DGESCO, enquête sur le suivi des élèves en dispositifs relais.

2 Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2022-2023 selon leur niveau, en %



► Champ : France.

1. La référence nationale correspond aux élèves scolarisés dans les collèges publics de France.

Lecture : en 2022-2023, 3% des élèves accueillis en dispositif relais sont scolarisés en 6^e et les élèves de 6^e représentent 25% des effectifs totaux de collégiens publics (référence nationale).

RERS 2024, DEPP, DGESCO

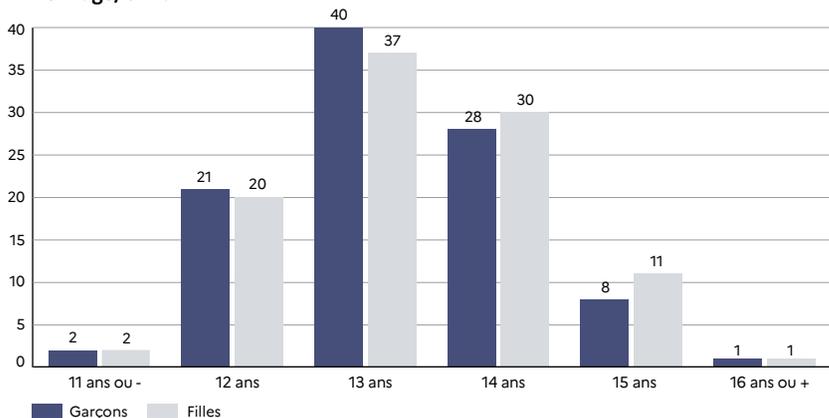
3 Principales caractéristiques des élèves accueillis en dispositif en 2022-2023, en %

	Ateliers	Classes	Internats	Tous dispositifs
Garçon	69,6	72,0	95,0	71,2
Fille	28,9	26,0	5,0	27,0
Ne sait pas ou non-réponse	1,5	2,0	0,0	1,8
11 ans ou moins	3,3	1,2	1,3	2,1
12 ans	25,2	16,7	12,5	20,5
13 ans	41,4	36,9	48,8	39,1
14 ans	23,1	32,4	35,0	28,3
15 ans	6,2	11,7	2,5	9,1
16 ans ou plus	0,3	0,7	0,0	0,5
Ne sait pas ou non-réponse	0,4	0,4	0,0	0,4
« À l'heure » (ou en avance)	78,7	70,7	66,3	74,3
Retard d'un an	17,8	22,5	32,5	20,7
Retard de deux ans ou plus	1,1	2,6	1,3	1,9
Ne sait pas ou non-réponse	2,5	4,2	0,0	3,4
Scolarité régulière	67,3	47,5	47,5	56,4
Scolarité intermittente	25,2	35,5	40,0	30,9
Élève absent depuis plus de 2 mois	5,4	13,6	5,0	9,9
Ne sait pas ou non-réponse	2,1	3,5	7,5	2,9
Pas de mesure	70,9	51,9	43,8	60,3
Sous mesure(s) éducative(s)	13,0	29,1	17,6	21,8
Ne sait pas ou non-réponse	16,1	19,0	38,6	18,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, DGESCO

4 Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2022-2023 selon le sexe et l'âge, en %



► Champ : France.

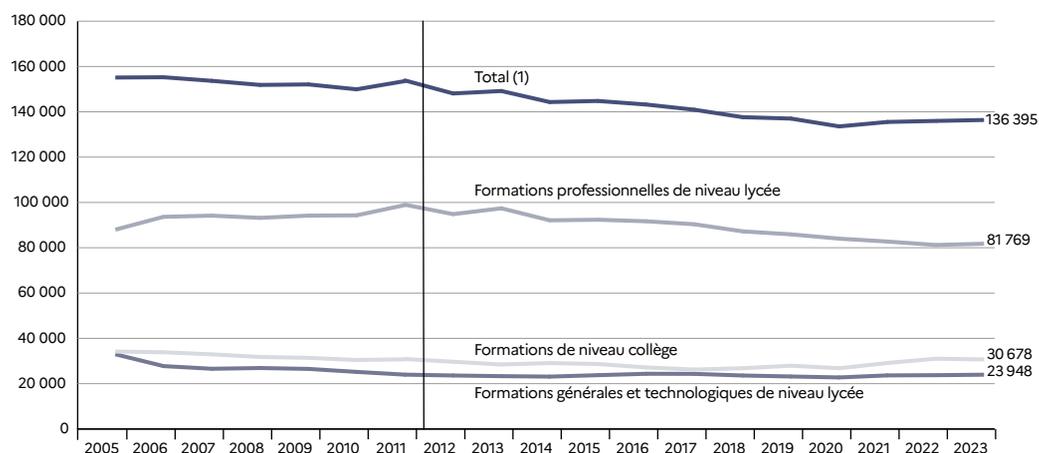
RERS 2024, DEPP, DGESCO

Dans les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture, 136 400 élèves du second degré sont scolarisés en 2023 (1). Près des deux tiers suivent une formation dans un établissement privé de l'enseignement agricole. Par rapport à la rentrée 2022, la très légère hausse (+0,3%) est principalement portée par les élèves dans des formations de niveau lycée. Les effectifs des formations générales et technologiques, avec 23 900 élèves, augmentent ainsi de 0,9%, et ceux des formations professionnelles, avec 81 800 élèves, de 0,7%. Enfin, 30 700 élèves sont scolarisés dans une formation de niveau collège (4^e ou 3^e agricole), en diminution de 1,1%. La majorité des élèves scolarisés dans l'enseignement agricole (60,0%) suivent donc une formation professionnelle de niveau lycée, contre 17,6% en formations générales et technologiques (GT) et 22,5% en formations de niveau collège (2).

Les établissements privés accueillent une part plus importante d'élèves en formation de niveau collège et plus faible en formation générale et technologique de niveau lycée. L'enseignement agricole est dispensé dans plus de 800 établissements, qui relèvent majoritairement du secteur privé (71,7%) (3).

Les taux de réussite aux baccalauréats agricoles et au CAPA baissent à la session 2023 par rapport à la précédente (4). Ils restent à un niveau élevé pour le CAPA (95,1%, soit -0,7 point comparé à 2022), le baccalauréat technologique (97,1%, soit -0,3 point) et le baccalauréat général avec un enseignement de spécialité « biologie-écologie » (97,7%, soit -0,5 point), mais demeurent à un niveau sensiblement plus faible pour le baccalauréat professionnel (87,8%, soit -0,1 point).

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. Dont élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère chargé de l'éducation nationale et ministère chargé de l'agriculture).

RERS 2024, DEPP

Précisions

L'enseignement agricole – Il est sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Les données présentées ici concernent les élèves qui suivent des formations agricoles par voie scolaire (hors apprentissage) dans le second degré. Elles sont établies à partir de données individuelles sur les élèves (système d'information Fregata).

Le baccalauréat technologique – Il concerne, pour l'enseignement agricole, la série STAV « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ».

Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Site Internet : www.educagri.fr

2 Effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole selon le secteur d'enseignement à la rentrée 2023

	Public	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Privé (sous et hors contrat)	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Public + Privé	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)
Quatrième	741	29,3	1,5	9 564	35,5	11,0	10 305	35,1	7,6
Troisième	2 225	33,1	4,5	18 148	37,8	20,8	20 373	37,3	14,9
Formations de niveau collège	2 966	32,1	6,0	27 712	37,0	31,8	30 678	36,5	22,5
Première année de CAPA	1 561	56,0	3,2	6 299	59,9	7,2	7 860	59,1	5,8
Deuxième année de CAPA	1 164	56,4	2,4	4 522	60,9	5,2	5 686	60,0	4,2
Total CAPA	2 725	56,2	5,5	10 821	60,3	12,4	13 546	59,5	9,9
Seconde professionnelle	9 741	42,6	19,8	16 063	58,9	18,4	25 804	52,7	18,9
Première professionnelle	8 618	45,8	17,5	13 958	62,2	16,0	22 576	55,9	16,6
Terminale professionnelle	7 852	43,9	16,0	11 991	62,4	13,7	19 843	55,1	14,5
Total bac professionnel	26 211	44,0	53,3	42 012	61,0	48,2	68 223	54,5	50,0
Formations professionnelles de niveau lycée	28 936	45,2	58,8	52 833	60,9	60,6	81 769	55,3	60,0
Seconde GT	6 104	54,9	12,4	2 631	52,1	3,0	8 735	54,0	6,4
Première générale	1 700	61,1	3,5	610	56,1	0,7	2 310	59,7	1,7
Première STL	141	61,0	0,3		0	0,0	141	61,0	0,1
Première STAV	3 854	49,4	7,8	1 441	50,2	1,7	5 295	49,6	3,9
Total première GT	5 695	53,1	11,6	2 051	51,9	2,4	7 746	52,8	5,7
Terminale générale	1 515	58,2	3,1	606	53,5	0,7	2 121	56,8	1,6
Terminale STL	146	57,5	0,3		0	0,0	146	57,5	0,1
Terminale STAV	3 818	49,1	7,8	1 382	46,5	1,6	5 200	48,4	3,8
Total terminale GT	5 479	51,8	11,1	1 988	48,6	2,3	7 467	51,0	5,5
Formations GT de niveau lycée	17 278	53,3	35,1	6 670	51,0	7,6	23 948	52,7	17,6
Total second degré (1)	49 180	47,3	100,0	87 215	52,5	100,0	136 395	50,6	100,0

RERS 2024, DEPP

► Champ : France.

1. Dont 322 élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère chargé de l'éducation nationale et ministère chargé de l'agriculture).

3 Évolution du nombre d'établissements du second degré de l'enseignement agricole

	1985	1990	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Public	266	258	212	214	226	226	226	227	228	228	227
Privé	769	738	628	614	602	591	580	580	576	583	575
Total	1 035	996	840	828	828	817	806	807	804	811	802

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

4 Résultats aux examens, session 2023

	CAPA	Bac techno/STAV	Bac pro	Bac général (1)
Présents	5 405	4 937	18 600	1 670
Admis	5 140	4 794	16 332	1 632
Taux de réussite (%)	95,1	97,1	87,8	97,7
Rappel 2022 (%)	95,8	97,4	87,9 (2)	98,2

RERS 2024, DEPP

► Champ : France. Élèves sous statut scolaire.

1. Baccalauréat général avec un enseignement de spécialité « biologie-écologie ».

2. Taux corrigé par rapport au RERS édition 2023 avec la prise en compte d'une spécialité manquante.

Onze ans après leur entrée en cours préparatoire en 2011, 62,4% des élèves sont scolarisés dans le second cycle général et technologique : 57,0% ont atteint une classe de terminale générale ou technologique, 31,2% préparent un diplôme professionnel (24,1% un baccalauréat professionnel et 7,1% un CAP) et 4,8% d'entre eux sont sortis du système scolaire (1).

Quinze ans auparavant, d'après le panel 1997, les poursuites d'études dans l'enseignement secondaire étaient moins nombreuses et les sorties plus fréquentes : 58,4% des élèves sont scolarisés en second cycle général et technologique, 29,4% en filière professionnelle et 11,2% sont sortis. Le nombre de sortants du système scolaire sans diplôme diminue entre ces deux cohortes. Les jeunes ont également de moins en moins de retard scolaire : 16,8% des élèves du panel 1997 étaient encore en première générale et technologique onze ans après leur entrée en CP, contre 5,1% pour ceux du panel 2011.

Les filles sont plus souvent scolarisées en second cycle général et technologique que les garçons : 70,2% contre 54,8% pour les élèves du panel 2011, sachant que cet écart a augmenté de 6 points entre les deux panels. Les filles sont 64,8% à arriver « à l'heure » en terminale générale ou technologique, contre 49,6% des garçons pour le panel 2011, un écart qui s'est réduit de 4 points par rapport au panel 1997.

Les inégalités sociales de réussite et d'orientation perdurent. Dans le panel 2011, 78,0% des enfants de professions libérales, cadres ou chefs d'entreprise sont en terminale générale ou technologique, contre 38,6% des enfants d'ouvriers non qualifiés, soit un écart de 40 points pour le panel 2011 contre un écart de 44 points dans le panel 1997 (2). Les élèves issus de milieux défavorisés sont plus fréquemment scolarisés dans la voie professionnelle. Ainsi, un enfant d'inactifs ou d'ouvriers sur deux fréquente la voie professionnelle en 2022-2023, contre un enfant de professions libérales, cadres ou chefs d'entreprise ou d'enseignants sur dix.

Plus le niveau de diplôme de leur mère est élevé, plus les élèves parviennent en terminale générale ou technologique sans avoir redoublé. De même, les enfants qui vivent avec leurs deux parents atteignent plus souvent ce niveau que ceux confrontés à une rupture familiale, avec des écarts qui se maintiennent. Par ailleurs, au-delà du deuxième enfant, les chances de parvenir en terminale sans redoublement déclinent lorsque la taille de la famille augmente.

Précisions

Les panels utilisés

– Le panel 2011, représentatif au 1/50^e de la population de France hors DROM scolarisée pour la première fois en CP en septembre 2011, est composé de 15 200 élèves entrés au cours préparatoire pour la première fois à cette date. Il est issu d'un sondage à deux degrés (école et classe). Les écoles rattachées à un collège de RAR ont été surreprésentées. Les statistiques publiées portent sur les élèves encore suivis onze ans après leur entrée en CP et sont pondérées pour prendre en compte l'attrition.

– Le panel 1997, représentatif au 1/81^e de la population de France hors DROM scolarisée en CP en septembre 1997, est composé de 9 200 élèves entrés au cours préparatoire pour la première fois en 1997. Il est également issu d'un sondage à deux degrés (école et classe).

Origine sociale – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– *Notes d'Information* : 24.05 ; 15.26 ; 15.23 ; 13.24 ; 13.19.

– Barhoumi M., Caille J.-P., (2020), « Les élèves sortent de l'enseignement secondaire de plus en plus diplômés mais au terme de parcours scolaires encore socialement différenciés », *Éducation & formations*, n°101, MENJ-DEPP.

1 Situation scolaire des élèves onze ans après leur entrée en CP selon le sexe, en %

	Panel 1997 - Situation en 2007			Panel 2011 - Situation en 2022		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
Second cycle général et technologique	58,4	53,6	63,2	62,4	54,8	70,2
Terminale générale et technologique	39,7	34,3	45,0	57,0	49,6	64,8
Première générale et technologique	16,8	17,4	16,3	5,1	5,0	5,2
Seconde générale et technologique	1,9	1,9	1,9	0,2	0,2	0,2
Second cycle professionnel	29,4	33,5	25,3	31,2	37,7	24,4
Terminale professionnelle	1,1	1,3	1,0	15,4	18,3	12,4
Première professionnelle	4,8	5,3	4,4	7,8	9,4	6,1
Seconde professionnelle	0,9	1,3	0,4	0,9	1,0	0,8
CAP	6,9	8,3	5,4	7,1	9,1	5,1
BEP	15,8	17,4	14,1			
Départements dans l'enseignement supérieur	0,6	0,4	0,8	1,1	1,4	0,9
Autres situations (1)	0,4	0,5	0,4	0,5	0,7	0,4
Sorties du système scolaire	11,2	12,0	10,3	4,8	5,5	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France, Public et privé sous et hors contrat.

1. Élèves accueillis en institut médico-éducatif, pris en charge par la mission de lutte contre le décrochage scolaire, ou préparant un titre homologué ou certifié.

Lecture : 58,4% des élèves entrés en CP en 1997 ont atteint un second cycle général et technologique en 2007. 62,4% des élèves entrés en CP en 2011 sont dans ce cas en 2022.

RERS 2024, DEPP

2 Proportion d'élèves en second cycle général et technologique ou professionnel onze ans après leur entrée en CP selon diverses caractéristiques, en %

	Panel 1997 - situation en 2007			Panel 2011 - situation en 2022		
	En second cycle GT	dont en terminale GT	En second cycle pro	En second cycle GT	dont en terminale GT	En second cycle pro
Origine sociale de l'élève (1)						
Agriculteurs	60,3	43,1	32,2	56,1	51,4	41,8
Artisans, commerçants (2)	59,9	39,0	27,2	62,4	57,8	30,7
Prof. libérales, cadres, chefs d'entreprise (3)	82,6	63,3	8,5	84,3	78,0	10,1
Enseignants (4)	83,6	62,4	9,8	84,5	78,1	11,1
Professions intermédiaires (5)	71,2	49,7	22,3	72,0	67,0	22,9
Employés	53,6	33,8	32,4	57,1	51,8	37,0
Ouvriers qualifiés	45,1	27,9	41,2	49,6	44,6	43,4
Ouvriers non qualifiés	35,1	19,3	47,0	43,6	38,6	48,2
Inactifs	24,6	13,4	39,0	31,7	25,3	50,8
Diplôme de la mère						
Aucun diplôme	37,2	20,8	39,5	41,7	35,7	48,5
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	58,7	37,6	29,4	49,2	42,1	40,9
Baccalauréat	76,1	53,8	17,1	61,5	56,7	34,2
CAP ou BEP	54,3	34,1	34,0	46,8	41,5	46,6
Diplôme du supérieur	86,7	66,7	7,8	79,6	74,6	14,8
Inconnu	52,4	33,1	27,6	49,6	42,7	39,8
Structure familiale						
Père et mère	60,6	42,2	28,5	67,2	62,2	27,2
Garde alternée				65,0	59,2	30,6
Famille monoparentale	47,4	25,7	33,7	50,5	43,8	41,0
Famille recomposée	45,7	27,5	36,4	51,7	46,9	39,7
Autre situation	34,7	20,0	38,7	39,8	32,7	45,7
Taille de la famille						
Enfant unique	58,5	37,4	28,7	66,0	59,2	25,4
2 enfants	62,2	43,0	27,6	68,6	63,4	25,7
3 enfants	59,1	41,3	29,0	63,4	58,6	31,2
4 enfants	49,5	32,3	34,3	54,6	49,0	37,5
5 enfants	44,4	27,0	35,1	47,9	42,4	43,1
6 enfants ou plus	41,6	22,4	39,9	45,3	39,0	46,8
Ensemble	58,4	39,7	29,4	62,4	57,0	31,2

► Champ : France hors DROM, Public et Privé sous et hors contrat.

1. Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

2. Non compris chefs d'entreprises.

3. Non compris professeurs.

4. Professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

5. Non compris instituteurs et professeurs des écoles

Lecture : 60,3% des élèves enfants d'agriculteurs entrés en CP en 1997 ont atteint un second cycle général et technologique en 2007. 56,1% des élèves enfants d'agriculteurs entrés en CP en 2011 sont dans ce cas en 2022.

RERS 2024, DEPP

4.28 Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT

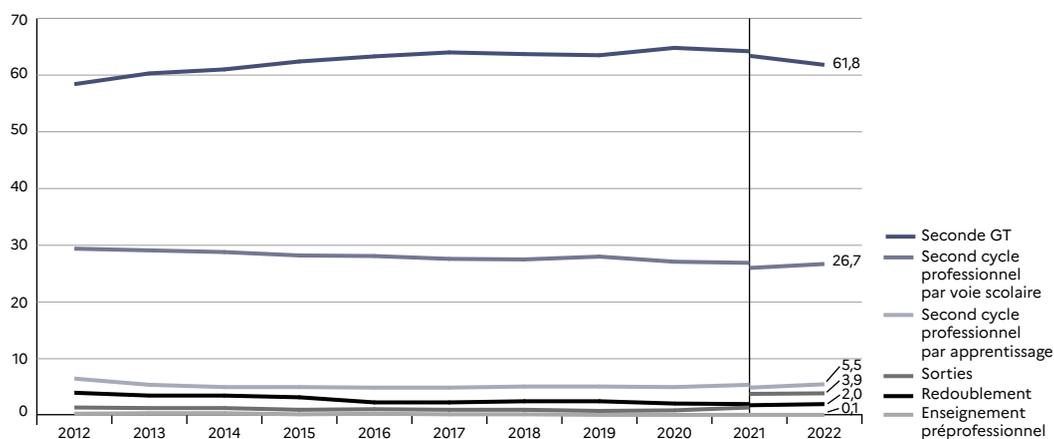
La fin des classes de troisième et de seconde générale et technologique (GT) représentent des moments charnières de l'orientation, même si des passerelles permettent de se réorienter en cours de cursus.

À la rentrée 2022, sur les 868 700 élèves inscrits en troisième l'année précédente, 61,8% ont continué en seconde GT et 32,2% se sont engagés dans la voie professionnelle en lycée ou en apprentissage (1) (2). Les filles passent plus souvent en seconde GT que les garçons (68,3% contre 55,7%) et nettement moins souvent en apprentissage (2,9% contre 8,1%) (3). Par ailleurs, les élèves « à l'heure » ou en avance sont 70,3% à poursuivre en seconde GT contre 20,3% des élèves en retard.

À la rentrée 2022, sur les 580 500 élèves scolarisés en seconde GT l'année précédente, 89,8% ont intégré une première générale (65,2%) ou technologique (24,6%) et 4,9% se sont réorientés vers la voie professionnelle (4).

Les garçons poursuivent quatre fois plus souvent que les filles dans une des séries scientifiques technologiques (STI2D, STL et STAV). Par ailleurs, les élèves en retard poursuivent davantage que les élèves plus jeunes en première technologique (38,5%, contre 23,4%) ou en voie professionnelle (13,5% contre 4,2%) (5).

1 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième, en %



► Champ : France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis. Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Nouvelle méthode – Depuis la rentrée scolaire 2020, l'immatriculation des élèves via leur identifiant national (INE) dans les différentes sources permet de retracer leur parcours scolaire d'une année scolaire à l'autre. La méthodologie du calcul des taux de redoublement, de passage et de sortie a été révisée, et les chiffres des années 2021 à 2022 sont présentés selon la nouvelle méthode qui met dorénavant en regard les situations individuelles des élèves sur deux rentrées successives. Auparavant, la formation d'une rentrée scolaire était comparée à celle en fin d'année scolaire précédente à un niveau agrégé, en comparant des stocks d'élèves, sans identifier le parcours de chaque élève pris individuellement.

Population concernée – Éléves de troisième (y compris enseignement adapté) ou de seconde GT inscrits dans un établissement scolaire relevant des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et des armées, qui ont poursuivi leurs études l'année suivante dans ces établissements ou dans les centres de formation d'apprentis (CFA). Depuis 2015, les EREA et les ULIS sont également comptés.

Âge théorique, premières et terminales générales et technologiques, sorties – Voir « Glossaire ».

Avertissement – La population concernée dans cette fiche est plus étendue que dans les autres fiches qui se limitent aux élèves des établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité du ministère chargé de l'éducation nationale.
DEPP, Système d'information SIFA sur la formation des apprentis.
DGER-MASA, Système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième, en %

	2006	2011	2012	2017	2018	2019	2020	2021	2021 (3)	2022 (3)
Effectifs en troisième à la rentrée n -1 (en milliers)	841,3	811,1	817,7	848,2	843,4	849,7	860,3	878,0	873,7	868,7
Seconde générale et technologique	54,0	57,4	58,4	64,0	63,7	63,5	64,8	64,2	63,4	61,8
Cycle professionnel	37,8	36,6	35,9	32,5	32,6	33,1	32,1	32,3	30,9	32,2
dont apprentissage	7,7	7,0	6,5	4,9	5,1	5,1	5,0	5,4	4,9	5,5
CAP et assimilés	11,8	13,2	12,7	10,8	10,8	11,1	10,7	11,0	10,1	10,8
BEP (1)	25,5									0,0
Bac professionnel (1)	0,5	23,4	23,2	21,7	21,8	22,0	21,4	21,3	20,8	21,4
Enseignement préprofessionnel	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Troisième (redoublement)	6,0	4,3	4,0	2,3	2,5	2,5	2,1	2,0	1,8	2,0
Sorties (2)	1,8	1,4	1,4	1,0	1,0	0,8	0,9	1,4	3,8	3,9
Total études + sorties	100,0									

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis. Public + Privé sous et hors contrat. RERS 2024, DEPP
 1. La rénovation de la voie professionnelle entamée en 2008 a conduit à la disparition progressive du BEP au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.
 2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Précisions ».
 3. Rupture de série depuis 2021 : voir « Précisions ».
Lecture : en 2021, on recensait 868 700 élèves en troisième dans l'ensemble des établissements scolaires de France. En 2022, 32,2% d'entre eux ont intégré un cycle professionnel.

3 Poursuites d'études à l'issue de la troisième selon le sexe ou l'âge dans cette classe, en %

	2021		2022		2021		2022	
	Fillles	Garçons	Fillles	Garçons	« À l'heure » ou en avance	En retard	« À l'heure » ou en avance	En retard
Effectifs en troisième à la rentrée n -1 (en milliers)	425,4	448,3	422,5	446,1	754,2	119,5	758,6	110,1
Seconde générale et technologique	70,4	56,8	68,3	55,7	70,3	20,3	67,9	19,7
Cycle professionnel	24,5	36,9	26,2	37,8	25,5	64,8	27,6	63,6
dont apprentissage	2,3	7,3	2,9	8,1	3,8	11,7	4,4	13,2
CAP et assimilés	7,0	13,0	7,7	13,8	6,7	31,6	7,8	31,9
Bac professionnel (1)	17,5	23,9	18,5	24,1	18,8	33,2	19,9	31,7
Enseignement préprofessionnel	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,3
Troisième (redoublement)	1,6	2,0	1,9	2,1	1,9	1,7	2,0	1,7
Sorties (2)	3,4	4,1	3,5	4,3	2,4	12,9	2,4	14,6
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis. Public + Privé sous et hors contrat. RERS 2024, DEPP
 1. et 2. Voir [1] supra.

4 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la seconde GT, en %

	2006	2010	2011	2017	2018	2019	2020	2021	2021(3)	2022(3)
Effectifs en seconde GT à la rentrée n -1 (en milliers)	538,3	506,7	511,2	572,7	568,8	566,6	562,7	575,3	574,2	580,5
Première générale	55,0	59,7	61,5	65,3	65,2	67,1	67,7	67,4	66,7	65,2
Première technologique	23,6	23,2	23,1	25,1	24,6	23,7	24,5	24,1	24,0	24,6
dont : première STI (1)/STI2D/STL/STAV	7,4	6,8	7,0	8,2	7,8	6,9	6,7	6,4	6,6	6,6
première STT/STG/STMG	12,2	12,1	11,8	11,9	11,9	12,1	12,9	13,0	12,8	13,3
Réorientation vers la voie professionnelle	5,9	5,6	5,5	4,6	4,6	4,3	3,9	4,2	4,4	4,9
Seconde GT (redoublement)	14,4	10,8	9,4	3,9	4,5	3,7	2,9	3,0	2,8	3,0
Sorties (2)	1,1	0,7	0,5	1,1	1,1	1,2	1,0	1,3	2,1	2,4
Total études + sorties	100,0									

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis. Public + Privé sous et hors contrat. RERS 2024, DEPP
 1. La réforme du lycée de 2010 a subdivisé la série STI en deux séries (STI2D et STD2A-arts appliqués). À des fins de comparaison, la spécialité STI-arts appliqués a été exclue des données antérieures à la réforme.
 2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Précisions ».
 3. Rupture de série depuis 2021 : voir « Précisions ».
Lecture : en 2021, on recensait 580 500 élèves en seconde générale et technologique (GT) dans l'ensemble des établissements scolaires de France. En 2022, 65,2% d'entre eux ont poursuivi en première générale.

5 Poursuites d'études à l'issue de la seconde GT selon le sexe ou l'âge dans cette classe, en %

	2021		2022		2021		2022	
	Fillles	Garçons	Fillles	Garçons	« À l'heure » ou en avance	En retard	« À l'heure » ou en avance	En retard
Effectifs en seconde GT à la rentrée n -1 (en milliers)	309,4	264,8	312,7	267,9	524,9	49,3	536,2	44,3
Première générale	69,0	64,0	67,3	62,9	69,4	38,3	67,7	35,8
Première technologique	22,6	25,6	23,1	26,3	22,5	39,8	23,4	38,5
dont : première STI (1)/STI2D/STL/STAV	2,7	11,1	2,8	11,7	6,3	9,6	6,4	9,4
première STT/STG/STMG	12,9	12,6	13,4	13,2	11,8	23,1	12,6	22,7
Réorientation vers la voie professionnelle	3,7	5,1	4,3	5,5	3,7	11,8	4,2	13,5
Seconde GT (redoublement)	2,5	3,2	2,8	3,2	2,8	2,9	3,0	3,0
Sorties (2)	2,2	2,0	2,6	2,2	1,6	7,2	1,8	9,1
Total études + sorties	100,0	100,0	100,1	100,1	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis. Public + Privé sous et hors contrat. RERS 2024, DEPP
 1. et 2. Voir [2] supra.